This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HDI
HW 5ZGK $

528
B

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

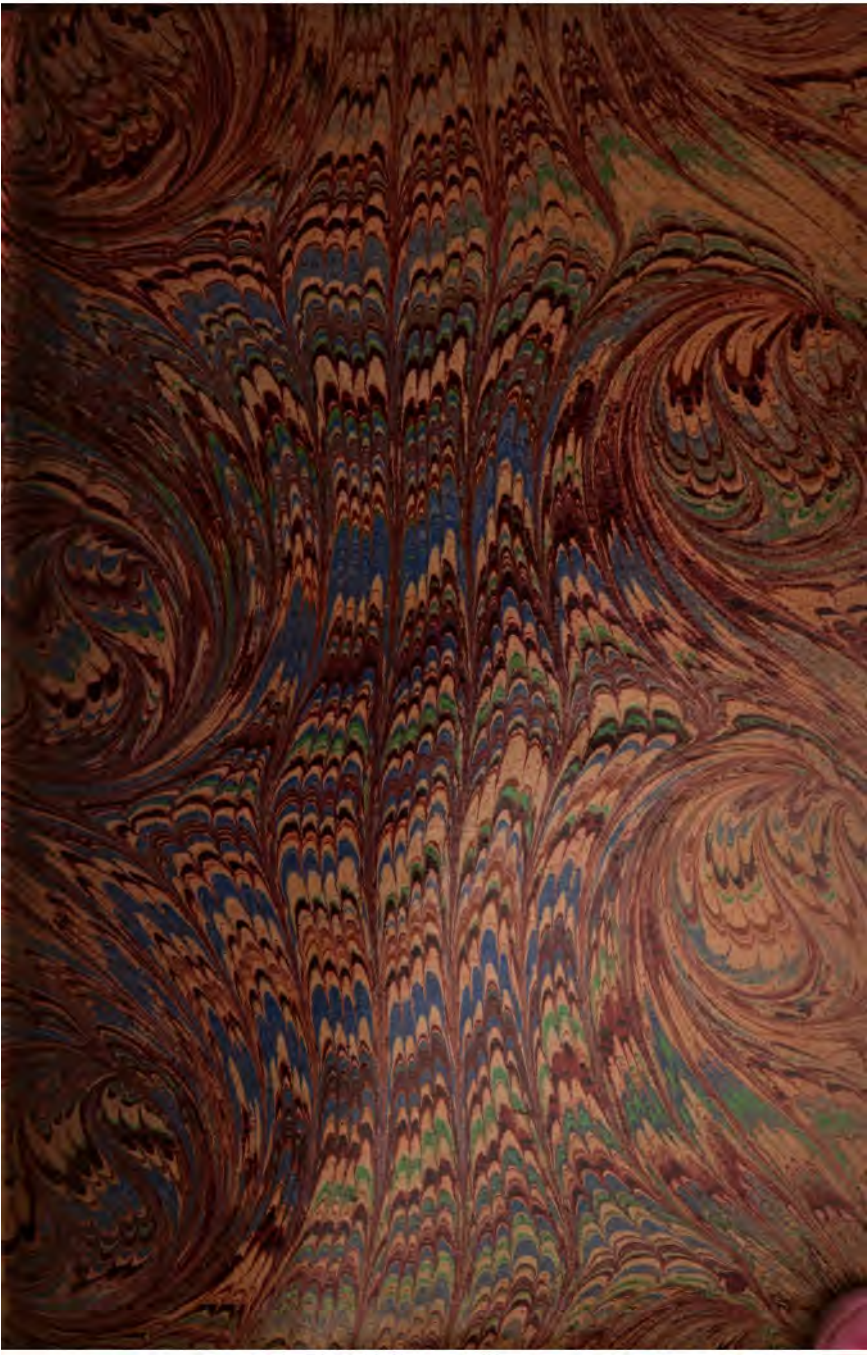

RECUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIII^e^ SIÈCLE

III

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

RECUEIL DE CHANSONS, VAUDEVILLES
SONNETS, ÉPIGRAMMES, ÉPITAPHES
ET AUTRES VERS SATIRIQUES ET HISTORIQUES

Formé

Avec la Collection de Clairambault, de Maurepas

ET AUTRES MANUSCRITS INÉDITS

III

RECUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

Publié avec Introduction, Commentaire, Notes et Index

PAR

ÉMILE RAUNIÉ

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Orné de

Portraits à l'eau-forte par ROUSSELLE

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT

1880

40528.20
B

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉGENCE

III

ANNÉE 1718

LA BANQUE ROYALE

Au dernier comble de malheur
Enfin la France est parvenue :
Elle n'a plus de conducteur.
Le premier a perdu la vue,
Et d'un certain Melchisédech[1]
Déjà la science est à sec.

Pour trop chasser dans le Berry[2],
Il a perdu son luminaire[3].

1. Le Régent. (M.)
2. L'auteur, faisant allusion aux relations supposées entre le Régent et sa fille, joue plaisamment sur le mot *Berry*.
3. Madame prétend que le mal à l'œil venait d'un coup que le Régent s'était donné en jouant à la paume. Mais Duclos lui attribue comme cause première un coup d'éventail donné par M^me^ d'Arpajon au prince, qui voulait prendre avec elle des libertés fort insolentes. Le genre de vie du Régent contribuait à entretenir sa maladie, et Madame écrivait, à propos d'une amélioration passa-

Il fallait laisser à Riri [1]
La fatigue de cette affaire :
Il faut, pour chasser tel gibier,
Être mulet ou muletier.

Pour accroître le genre humain,
Jadis la sœur connut le frère,
Et des filles, pleines de vin,
S'en firent donner par leur père.
Près de Paris il est un champ
Où telle fille en fait autant [2].

Il ne faut pas espérer mieux
De ce que l'on voit dans la France;
Lorsque l'on ne craint pas les dieux,
Tout est rapine et violence.
Il est bien vrai que le Régent
Se fait un dieu de son argent.

Ceux de cette religion
En suivent fort bien la maxime.
Noailles, par dévotion,

gère : « Je crains bien qu'après sa guérison il ne reprenne sa vie désordonnée. Les dames débauchées se remettront à courir après et à le ramener à leurs petits soupers; alors son œil s'enflammera de nouveau. »

1. Le comte de Riom.

2. La Muette. (M.) La duchesse de Berry avait acheté « cette petite maison à l'entrée du bois de Boulogne, qui était jolie, avec tout le bois devant et un beau et grand jardin derrière ».

Nous a fait servir de victime;
Il a fait son coupe-jarret
D'un homme échappé du gibet.

C'est de là que sort le projet
De l'illustre Banque royale :
Il peut, d'un seul coup de filet,
Emporter tout et gagner Bâle.
Pour lors, trop tard notre Régent
Maudira le demi pour cent.

UN AVIS SALUTAIRE

Maitre Godart voyait de sa boutique
Maints noirs vêtus s'assembler au Sénat [1],
Pour subvenir à la chose publique.
« Pères conscrits, protecteurs de l'État,
S'écria-t-il d'un ton de politique,
Tous vos statuts, vos éloquents discours
Sont à nos maux de bien faibles secours.
Partant, cherchez drogue qui mieux opère,

1. Allusion aux assemblées du Parlement, dans lesquelles on préparait les remontrances qui devaient être adressées au Régent le 26 janvier.

Ou c'en est fait; chacun se désespère.
Oncques ne fus grand jaseur, Dieu merci!
Mais si vouliez un avis salutaire,
Sans tant tourner, en deux mots le voici :
Bouclez la fille, et châtrez-moi le père[1]. »

LES REMONTRANCES
DU PARLEMENT

Est-il donc vrai que d'Argenson,
Qu'on disait naguère un fripon,
Qu'on devait voir à la potence,
Soit surintendant des finances?
Est-il donc vrai qu'il a les sceaux,
Et qu'on les ôte à d'Aguesseau[2] ?

1. La duchesse de Berry et le Régent.

2. *Vendredi 28 janvier.* — « M. de La Vrillière alla à sept heures du matin chez M. le chancelier lui redemander les sceaux, et lui conseiller, de la part de ce prince, de s'en aller à sa terre de Fresne jusqu'à nouvel ordre. Il porta les sceaux à M. le duc d'Orléans, qui les a donnés à M. d'Argenson. » (*Journal de Dangeau.*) — D'Aguesseau conserva son titre de chancelier et d'Argenson devint tout à la fois garde des sceaux et président du Conseil des finances.

D'un si terrible événement,
Le peuple est dans l'étonnement ;
On en gémit, on en soupire,
Et à chacun l'on entend dire :
A quoi donc songe le Régent ?
Il avait bu assurément.

Lorsque d'Aguesseau il choisit,
Son choix plut aux grands et petits ;
Mais aujourd'hui chacun murmure
De voir faire une telle injure
A cet homme de probité,
Qui défendit la vérité.

Lorsqu'il était au parlement,
Il soutint courageusement
Les libertés de notre Église ;
Il empêcha les entreprises,
Que méditaient depuis longtemps
Le pape et tous ses adhérents.

On dit que notre parlement,
Voyant que le retardement
Des rentes de l'Hôtel de Ville
Allait ruiner mainte famille
A député vers le Régent
Monsieur le premier président.

D'abord il a représenté,
Avec beaucoup de majesté,

Que tout allait en décadence,
Qu'on allait perdre notre France.
Et, sans plus chercher de détours,
Il lui a tenu ce discours :

Vous donnez un trop grand crédit
A Law, qui n'est qu'un proscrit;
De tout l'argent il est le maître :
Il faudrait le mettre à Bicêtre[1];
Autrement, tout en une nuit,
Il pourra déloger sans bruit.

Le Régent fut fort courroucé,
Car il avait toujours pensé,
Avec ce suppôt de potence,
De tirer tout l'or de la France.
Pour s'en servir dans le besoin;
L'on sait assez pour quel dessein.

Il ordonna qu'au Parlement,
Le chancelier fût promptement
De sa part lui faire comprendre
Que plus il ne voulait l'entendre;
Que seul il savait gouverner,
Sans qu'aucun pût lui remontrer.

1. Bicêtre était en même temps un hôpital et une prison : « On y met, dit Hurtaut, ceux qui, par leur conduite, se sont attiré de mauvaises affaires. Il y a pour ces derniers un endroit particulier, que l'on appelle la *Petite Correction* ». *(Dict. de Paris.)*

Le chancelier, fort prudemment,
Lui représenta doucement
Que son dessein n'était pas sage ;
Qu'il était un peu trop volage
De vouloir ainsi révoquer
Ce que lui-même avait réglé [1].

Mais, hélas ! ces beaux dénouements
N'ont fait qu'irriter le Régent.
D'Aguesseau il envoie paître,
Par des paroles malhonnêtes ;
Je me f..., dit-il brusquement,
De toi et de ton Parlement [2].

Pleurez, pleurez, peuple français,
Votre royaume est aux abois ;
D'Argenson règle les finances,
Et de Bissy la conscience.
Vous pouvez dire à cette fois :
Nous n'avons plus ni foi ni lois.

1. L'on a déjà vu que le droit de faire des remontrances, annulé par Louis XIV, avait été rendu au Parlement par le Régent.

2. Dangeau écrivait, le 27 janvier : « Il a transpiré ce soir fort tard, que M. le duc d'Orléans n'était pas content de M. le chancelier. » Ce bruit fut justifié par l'événement du lendemain : « Les remontrances du Parlement furent si fortes, dit à ce sujet Duclos, et le chancelier si faible, soit par un sentiment d'équité, soit par sa considération habituelle pour la magistrature, que le Régent résolut de lui ôter les sceaux. »

LA

DISGRACE DE NOAILLES

ALLANT à son ordinaire,
Noailles faire sa cour
Au duc, régent débonnaire,
Et lui souhaiter le bonjour,
Il aperçut La Vrillière
Tenant le coffret des sceaux [1];
D'abord il se désespère,
Jugeant mal de d'Aguesseau.

1. « Le duc de Noailles qui venait de recevoir une lettre du chancelier qui lui mandait que M. de La Vrillière lui avait redemandé les sceaux, monta en carrosse et s'en alla au Palais-Royal ; et, voyant les sceaux qui étaient sur la table de M. le duc d'Orléans, parce que M. d'Argenson n'était pas encore arrivé, demanda à M. le duc d'Orléans : « Que veulent dire ces sceaux que je vois là ? » M. le duc d'Orléans lui répondit : « Je les ai envoyés redemander au « chancelier. — Et à qui les donnez-vous ? repartit le duc « de Noailles. — Je les donne, lui répondit-il, à M. d'Ar- « genson. » Le duc de Noailles lui dit : « Monseigneur, je « vois bien que la cabale l'emporte, et, puisqu'on attaque un « si honnête homme que le chancelier et mon meilleur ami, « je vois bien qu'on m'attaque aussi, et que je ne puis mieux « faire que de rendre ma commission de président du con- « seil des finances. Je vous la remets. » M. le duc d'Orléans « lui dit : « Ne demandez-vous rien ? — Non, monsei- « gneur, répondit le duc de Noailles. » (*Journ. de Dangeau.*)

Une frayeur étonnante
S'empare de son esprit,
Disant d'une voix tremblante :
Je suis donc aussi proscrit !
Grand duc, je demande grâce.
Le Régent répond : Chanson !
Je veux mettre à votre place
L'intrépide d'Argenson. —

N'étant plus dans la finance,
Je vais servir mon quartier ;
Avec l'habit d'ordonnance,
Faire mon premier métier.
Dans le conseil de régence,
Donnez-moi le rang exquis.
Le duc dit : A son instance,
Soit fait comme il est requis.

Tout le grand hôtel de Noailles
Est accablé de douleurs.
Là, la maréchale braille,
La duchesse fond en pleurs,
Les commis se désespèrent,
Les valets sont confondus :
Nous n'aurons plus gens qui donnent,
Voilà nos profits tondus. —

Mon fils, qui est la cabale
Qui vous a si mal traité ?
Dit, jurant, la maréchale ;

C'est contre la charité.
Vous serviez si bien la France
Et toute votre maison,
Qu'il en faut prendre vengeance
Et en demander raison.

Je sens plus que la disgrâce,
La perte des pots-de-vin.
Tâchez de rentrer en place
Pour finir notre levain.
Six affaires souterraines
Vont, par mes derniers efforts,
Bientôt couronner mes peines
Et remplir vos coffres-forts.

Si la Chambre de justice [1]
Avait pendu d'Argenson,
Vous seriez en exercice
Sans redouter ce champion. —

1. « Dans le temps de la Chambre de justice, qui était composée pour la meilleure partie de messieurs du Parlement, on avait terriblement donné d'inquiétude à M. d'Argenson, pour lors lieutenant général de police et conseiller d'État. On avait été sur le point de décréter contre lui sous prétexte de malversations. Il avait été mandé plusieurs fois ; on avait arrêté tous les gens qui lui avaient servi dans le secret, ou commissaires ou exempts du roi ; et le Parlement avait cherché toutes les preuves qu'il aurait voulu trouver contre M. d'Argenson. Il était piqué du crédit qu'il avait eu du temps du roi et de celui même qu'il s'était ménagé par intrigue et par son esprit auprès du Régent. » (*Journal de Barbier.*)

Nous l'avons bien voulu faire,
Mais il est plus fort que nous;
C'est une terrible panthère [1]
Qui nous écrasera tous.

ÉPIGRAMMES

SUR

NOAILLES ET D'AGUESSEAU

Noailles enfin s'en est allé;
Cela ne doit pas vous surprendre!
Il a tant pris et tant volé
Qu'il ne trouvait plus rien à prendre.

Est-ce colère, est-ce inconstance
Qui t'a fait ôter la finance

1. Ce qualificatif n'a rien qui doive surprendre. Les satiriques du XVIII[e] siècle empruntent fréquemment les termes de leurs comparaisons au genre animal. En voici un exemple tiré d'une facétie que le *Recueil Clairambault* nous a conservée et dans laquelle il est encore question de d'Argenson. Il s'agit d'un combat de prétendus animaux féroces : « On lâchera promptement, dit l'auteur, un autre

A Noailles, ton confident[1]?
Ici se confond ma science.
Aujourd'hui chassé durement,
Demain comblé de survivance[2].

C'est peu ôter de la finance,
Noailles, l'horreur de la France,
Et l'hypocrite d'Aguesseau;
Fais-nous la grâce tout entière:
Livre Des Forts au bourreau,
Et mets Rouillé en galère[3].

animal qu'on a amené de Venise, qui a la prudence du serpent et la force du lion. Il est noir de la tête jusques aux pieds, a le regard un peu farouche et tient de l'ours, se servant comme lui de ses deux pattes, dans lesquelles il tiendra adroitement deux massues, avec quoi il dissipera d'abord tous ces animaux. »

1. Après l'exil de d'Aguesseau, le Régent hésitait à disgracier de Noailles. « L'esprit et la tribu des Noailles lui fit peur. Lui laisser les finances, c'était s'être défait du chancelier inutilement; il acheva donc, ou plutôt il ne retint pas le duc de Noailles, qui sagement lâcha ce qu'il jugea bien ne pouvoir retenir, et de la privation de quoi il espéra bien tirer un grand parti. C'est en effet ce qui arriva; tout lui fut jeté à la tête, pour lui et pour ses enfants à la jaquette. M. le duc d'Orléans ne lui marqua jamais ni tant d'amitié ni tant de considération. » (SAINT-SIMON, *Notes sur Dangeau.*)

2. Le Régent donna au duc de Noailles disgracié la survivance de toutes ses charges pour le comte d'Ayen, son fils, qui n'avait pas encore six ans.

3. « Rouillé du Coudray, qui avait été le bras droit du duc de Noailles dans les finances, ne put y être conservé;

HENRI FRANÇOIS D'AGUESSEAU

Garde des Sceaux et Chancelier de France

1668 - 1751

Rousselle sc. A Quantin Imp Edit

Dieu, protecteur de nos murailles,
Qui viens de nous ôter Noailles
Et son tartufe d'Aguesseau,
Si tu veux finir nos misères,
Refais de La Force un bedeau,
Nous n'aurons plus de vœux à faire.

Le premier est un fanatique;
Le second, fourbe, haineux, cynique;
La Force n'est bon qu'à prêcher.
Détruis tous les restes sinistres
Qui font au Régent reprocher
D'avoir choisi de tels ministres.

Il est passé comme un trait de lumière,
Ce chancelier que tout Paris révère;
De ses vertus on s'est bientôt lassé.
On nous devait avant le mois apprendre
Tous ces complots qui devaient nous surprendre.
Il est passé comme un trait de lumière,
Ce chancelier que tout Paris révère[1]!

il n'y faisait même presque rien depuis longtemps que s'y faire haïr et mépriser; abruti par le vin et toutes sortes de débauches, il s'y plongea de plus en plus malgré son âge, quand il n'eut plus d'occupation dans les finances. » (SAINT-SIMON, *Notes sur Dangeau.*)

1. « La disgrâce de ce chancelier qu'ennoblit la haine

D'Aguesseau, dans le ministère,
Du ciel apaisait la colère;
Le Régent vient de le bannir.
Frémissez tous de sa disgrâce :
L'on peut juger de l'avenir
Par celui qui remplit sa place.

Je ne regrette point Noailles,
Car il ne faisait rien qui vaille.
Pour d'Aguesseau, il était bon,
Éclairé, aimant la justice :
Mais qui veut imiter Néron
Fait bien de choisir un Narcisse.

On dit que le chancelier
Ne savait pas son métier[1];
Ce n'est qu'une médisance.

semée contre le gouvernement, éleva la réputation de ce magistrat jusqu'aux nues, et referma avec avantage les plaies qu'elle avait commencé à souffrir des premières variations de sa conduite dont la sage, modeste et glorieuse fermeté s'était déjà un peu démentie. » (SAINT-SIMON, *Notes sur Dangeau.*)

1. « A l'égard de M. d'Aguesseau, on n'a jamais su la raison de sa disgrâce; rien n'a été plus secret. On se doute pourtant à présent qu'il y avait des conférences entre lui et M. le duc du Maine et quelques membres du Parlement, au sujet de quelque intelligence avec l'Espagne, dont le ministre-cardinal Albéroni est un esprit supérieur et qui peut être soupçonné d'avoir ses vues et de jouer sa poli-

On dit que par conscience,
Il n'a pas voulu sceller
La ruine de la France[1];
C'est la pure vérité.

Palsangué, dis-moi, compère,
Que penses-tu de ceci?
N'est-ce pas une chimère
Que je voyons aujourd'hui?
Tiens, cela cache un mystère
Que je ne comprends pas bien :
D'Aguesseau, qu'on crut sincère,
A présent ne vaut plus rien[2].

Le chancelier d'Aguesseau
S'étant mis en tête
Qu'on doit lui rendre les sceaux,

tique pour tâcher d'assurer à son maître la couronne de France, dans le cas de mort de Louis XV, malgré les prétentions du Régent. » (*Journal de Barbier.*)

1. Le traité de Lorraine qui donne l'*Altesse royale* au duc, lui fait des cessions, et consent qu'il fasse ériger un évêché. Henri IV et ses successeurs n'auraient jamais consenti, ni le feu roi, au titre d'Altesse royale. (M.)

2. « On pouvait reprocher au chancelier son indécision, remarque judicieusement Duclos, mais ce qu'il avait de plus incommode, c'était sa vertu. »

Nuit et jour répète :
Va-t'en voir s'ils viennent,
Jean, va-t'en voir s'ils viennent !

LE RÊVE DU RÉGENT

Muse, raconte-moi comment
S'est déterminé le Régent,
Landerirette,
A prendre enfin le bon parti,
Landeriri.

Ce fut un soir après souper
Que le Régent s'étant gueudé,
Sans y penser il s'endormit.

Il aperçut, en sommeillant,
Le chancelier le trahissant,
Le duc et l'archevêque aussi.

Il vit le fourbe chancelier
Dans le Parlement cabaler
Avec le procureur Fleury.

Le Régent s'éveille en sursaut :

En dormant j'ai donné les sceaux
Au perfide qui me trahit.

Grâce à Dieu, je suis réveillé;
Vite, je m'en vas envoyer,
Landerirette,
Ce fripon à Mississipi[1],
Landeriri.

L'AVENTURE DE QUONIAM

Or, écoutez, mes chers amis,
Aussi bien que mes ennemis,
La triste et cruelle aventure,
Contre le bon sens de nature,
Arrivée au pauvre Quoniam[2],
Qui va tourner le c... à Siam.

1. Pour peupler le Mississipi, dont le système de Law devait tirer d'inépuisables richesses, on imagina d'en faire une colonie de transportés, ainsi que le prouvent nombre de pièces, entre autres celles transcrites ci-après.

2. Les Mémoires du temps ne nous fournissent aucun détail particulier sur la triste aventure du rôtisseur Quoniam, qui fit grand bruit, si l'on en juge par les nombreuses chansons auxquelles elle donna lieu. Ces chansons d'ailleurs n'ont pas besoin de commentaires.

Il est né marchand de lardons,
Ou, pour rimer, mettez dindons.
Son épouse est née pâtissière,
Si on en croit le baptistère.
Sans doute qu'elle était gâtée
En sortant des petits pâtés.

Or vous savez que le mépris
Qu'elle a pour monsieur son mari,
La rendant méchante et cruelle,
La fait devenir infidèle,
Car chacun dit publiquement
Qu'un gros monsieur est son amant[1].

Comme l'amour rend généreux
L'amant ! Pour devenir heureux,
Ce galant homme d'importance
Fait de magnifiques dépenses,
Et lui bâille tant de bijoux,
Que son mari devint jaloux.

Ce mari, moins heureux qu'humain,
Prenant le ton doux et bénin,

1. Une note d'un *Brevet* (inédit) *de la Calotte,* contenu dans le Recueil Maurepas, nous apprend que cet amant était le sieur Marie qui devint plus tard secrétaire de M. d'Angervilliers. « Il aimait la femme du nommé Quoniam, rôtisseur : comme ce mari le gênait, il expédia une lettre de cachet en vertu de laquelle ce rôtisseur fut conduit au Mississipi. »

Lui dit : Ma chère demoiselle,
Vous ne m'êtes donc plus fidèle ?
A ces bijoux on le peut voir,
Car faut donner pour recevoir.

Allez, lui dit-elle en courroux,
Vous êtes un vilain jaloux.
Mêlez-vous de votre lardoire.
Vous faites toujours des histoires ;
Regardez tout, ne dites rien,
Si vous voulez avoir du bien.

Oh ! ma foi, non ; lui dit l'époux,
Entrant à son tour en courroux,
Vous ne ferez pas ma fortune,
J'en jure par sainte Opportune.
Vous êtes une infâme moitié,
Je vous ôte mon amitié.

La belle en ce moment pensa
Et dans sa tête repassa
De quel moyen, par quelle adresse,
Elle pourrait se rendre maîtresse.
Ayant consulté son amant,
Voilà quel fut l'expédient :

Depuis longtemps on parle ici
D'un pays plus loin que Passy,
Où on envoie les volontaires
Cultiver et peupler la terre.

C'est là que la belle aux yeux doux
A fait voiturer son époux.

Pour parvenir à ce dessein,
La belle au cœur plus qu'assassin,
Voulant en faire le sacrifice,
Lui dit : Allons chez la nourrice.
Il y consent, ne pensant pas
Qu'il allait partir de ce pas.

Partons, lui dit-elle aussitôt,
Car je veux revenir bientôt.
Choisissez-nous un bon carrosse,
De bons chevaux et point de rosses.
Voilà un paquet des habits
Qu'il convient de porter au petit.

Si cet époux, homme de bien,
Eût pris ce paquet pour le sien,
(Il ne regarde pas ces hardes,
Ne pensant pas que la bâtarde
Voulait se défaire de lui),
Notre homme aurait mené grand bruit.

Il ne fut pas hors de Paris,
Sur le chemin de Montlhéry,
Qu'une troupe de satellites
Lui proposèrent nouveau gîte.
Sa femme en parut alarmée,
Qui dans son cœur était charmée.

O vous tous, messieurs les maris,
Si vos femmes ont des favoris,
Ne vous mettez martel en tête :
Vous auriez fort méchante fête.
Si vous vous en fâchez, tant pis,
Vous irez à Mississipi.

Adieu, femme, enfants et ménage,
C'est tout de bon.
L'on m'embarque pour un voyage
Qui sera long.
Pour se défaire d'un mari,
L'on m'envoie à Mississipi.

J'étais maître lardeur de viande
Par tout Paris;
Mais ma femme, un peu trop friande,
Fit des amis
Qui firent tant, qui firent tant,
Que j'en devins très mécontent.

Un jour, sans me mettre en colère,
D'un ton fort doux,
Je lui dis : Vraiment, ma commère,
Y pensez-vous?
Ma foi, je ne souffrirai pas
Que d'autres lardent vos appas.

Il n'en fallut pas davantage :
Dès ce moment,
Elle concerta mon voyage
Si finement,
Qu'avec elle, sans le savoir,
Je partis pour ne plus la voir.

Nous étions tous deux en carrosse,
Et dans Paris,
Traînés par deux mauvaises rosses,
Lorsque je vis
Une troupe qui m'enleva
Et qui laissa ma femme là.

La carogne parut fâchée
En me quittant;
Mais elle en fut si peu touchée,
Que dans l'instant
Elle fut droit à la maison
Faire larder jusqu'aux jambons.

Maris, qui savez cette histoire,
Pensez à vous,
Et ne vous faites pas de gloire
D'être jaloux.
Autrement vous irez aussi,
Malgré vous, à Mississipi.

Maris, prenez bien garde à vous;
Bannissez cet esprit jaloux;
Ne songez plus qu'à vos boutiques,
Si vous n'aimez pas l'Amérique.

Quoniam, ce grand fricasseur,
Va faire le gain des farceurs.
Pour avoir été trop rigide,
Il est parti pour la Floride.

De quoi s'avisait-il aussi?
L'on n'est pas tant debout qu'assis.
Il devait ménager sa blonde :
Est-on cocu dans l'autre monde?

La charmante rôtisseuse,
Pour son ami,
Envoie, pour se rendre heureuse,
Son homme à Mississipi.

O vous, maris trop austères,
Tremblez toujours,
Si de l'amoureux mystère
Vous traversez les beaux jours.

Il faut être plus commode,
Mes chers amis,

Il vaut mieux être à la mode
Que de voir Mississipi.

Pour la belle rôtisseuse,
Dont chacun murmure fort,
On la traite en malheureuse,
Tout Paris dit qu'elle a tort [1].
Pour moi, je ne sais qu'en croire :
Il faut un nouvel édit;
Son changement de lardoire
Doit-il ôter son crédit ?

MENUS PROPOS

On dit que sous le Régent
La paix, l'abondance,
Vont enfin dans peu de temps
Revenir en France.
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean,
Va-t'en voir s'ils viennent.

1. Il paraît que l'on dut faire garder la boutique par des soldats, pour protéger la *belle rôtisseuse* contre l'irritation publique.

On dit que de d'Argenson
La rare prudence
Fera venir des millions
Pour enrichir la France.

Je crains peu, dit le Régent,
La noire ambassade [1];
Qu'ils viennent, je les attends,
Je leur ferai gambade.

Le Bourvalais, que Fourqueux
Voulait faire pendre,
Attend les sceaux que ce gueux
Doit aussi lui rendre [2].
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean,
Va-t'en voir s'ils viennent.

1. Les députés du Parlement chargés de faire les remontrances. Ils sont ainsi appelés par allusion à leurs robes noires.

2. Ce couplet est un dernier écho des vexations de la Chambre de justice. « On avait décoré du titre burlesque de *garde des sceaux* M. de Fourqueux, président de la Chambre, parce qu'il s'était approprié, de la dépouille du fameux traitant Bourvalais, des *seaux* d'argent pour rafraîchir les vins et les liqueurs, et qu'il avait l'impudence de les produire sur sa table. » (*Vie privée de Louis XV.*)

LA POLITIQUE DU RÉGENT

CHANGER tous les jours de ministre;
Pour négociateur, un cuistre [1]
Dont la fortune fait horreur;
Mépriser l'estime publique,
Chasser l'ami pour le flatteur [2],
C'est du Régent la politique.

Ne vouloir pas de remontrance,
Mettre tout l'argent de la France
Entre les mains d'un étranger,
Et, pour un projet chimérique,
Perdre l'État, tout hasarder,
C'est du Régent la politique.

Les Conseils sont trop de dépense;
Le Parlement qui s'en offense
En voudrait la suppression.

1. L'abbé Dubois, ambassadeur en Angleterre. L'épithète de *cuistre* est fréquemment accolée à son nom.
2. D'Aguesseau remplacé par d'Argenson.

Le Régent, pour y satisfaire,
Supprime toute fonction,
Sans rien retrancher du salaire[1].

D'Argenson veut qu'on enregistre
Tout au plus tôt son nouveau titre;
Halte-là! dit le parlement;
Il est à propos de suspendre,
Pour juger préalablement,
S'il ne faut point le faire pendre[2].

Le Régent dit : Bourbon cabale[3];
Il faut arrêter le scandale

1. Tandis que les deux derniers couplets de la chanson appartiennent au commencement de 1718, le premier doit être reporté à la fin de l'année. C'est le 28 octobre que les Conseils furent supprimés. La plupart des conseillers réformés conservèrent leurs appointements; certains même reçurent une augmentation.

2. « Ce même homme était celui contre qui ses nombreux ennemis avaient pensé se prévaloir à la mort de Louis XIV; qu'on accusait de malversations et de péculat; que la Chambre de justice voulait poursuivre, et que son procureur général, M. de Fourqueux, avait dénoncé et mis au rang des plus criminels et des plus méprisables partisans. » (*Vie privée de Louis XV.*)

3. « Alors que le duc d'Orléans fut très incommodé de la vue, jusqu'à être en danger de la perdre, est-il dit dans la *Vie privée de Louis XV,* les cabales de la cour ne firent que redoubler. Il sut qu'on avait agité de lui ôter la régence, en cas de cécité absolue, pour la confier à M. le duc de Bourbon, et que ceux qui lui avaient le plus d'obligation, tels que le chancelier, le cardinal de Noailles et son neveu, étaient les fauteurs du projet. »

Par un trait de subtilité.
Avant que son projet s'achève,
Cédons-lui notre autorité,
Pour éviter qu'il ne l'enlève.

CONSEILS AU RÉGENT

PAR les soins de notre Régent
Et par sa prévoyance,
Nous reverrons dans leur brillant,
L'Église et la finance.
L'une et l'autre allaient au moment
Tomber en décadence.
Mais d'Argenson, homme excellent,
Va tout remettre en France.

Que votre goût est pénétrant
Grand Régent de la France,
De l'avoir nommé président
Du conseil de finance,
Puisque celui d'auparavant,
Son oncle, l'Éminence,
Et d'Aguesseau, leur confident,
Trompaient votre espérance!

Nommez un pareil président
Du Conseil de conscience[1]
Pour nous éclaircir sagement
Sur la juste croyance.
Nous ne voyons qu'entêtement,
Que brigue, qu'ignorance.
Prince, d'un schisme dévorant
Garantissez la France.

LE NOUVEAU GARDE DES SCEAUX

Nouveau garde des sceaux de France,
Pour nous prouver ton innocence,
Il faut purger l'ajournement
Qu'on a rendu contre toi-même.
Il faut nous dire aussi comment
On t'a fait sortir d'Angoulême.

Paulmy, ce magistrat si sage,
N'ignorait pas à quel usage

1. Ce fut le 16 septembre 1718, peu de jours avant de rendre public son acte d'appel au futur concile, que le cardinal de Noailles se démit de ses fonctions de chef du Conseil de conscience.

On employait le cordelier [1].
Il a su garder le silence
Et sur ce moine et sur Boyer [2];
Il a les sceaux pour récompense.

Si le lieutenant d'Angoulême [3],
De la justice est chef suprême,
Le conseil est bien assorti
Quand on voudra quelqu'un abattre;
C'est d'Angoulême qu'est sorti,
Celui qui tua Henri Quatre [4].

Dieu tout-puissant, sauvez le roi,
Je vois venir le maléfice.

1. Le P. Marchand, qui a été arrêté en revenant d'Espagne. (M.) Soupçonné d'avoir de mauvais desseins contre le roi d'Espagne, il fut enfermé à la Bastille, et on le trouva muni de paquets d'arsenic, dont il prétendait se servir pour des remèdes. D'Argenson, alors lieutenant de police, avait été chargé d'instruire son procès, et l'on prétendait qu'il s'était particulièrement attaché à disculper le duc d'Orléans, que l'on croyait complice du cordelier. « J'ai lu toute l'instruction, dit à ce sujet Duclos, et je n'y ai pas vu que d'Argenson ait été porté de rendre, dans cette circonstance, d'autres services au duc d'Orléans que de dire la vérité. Il lui en fit pourtant sa cour, en lui faisant entendre qu'il avait saisi cette occasion de détruire dans l'esprit du roi beaucoup d'autres préventions fâcheuses. »

2. Boyer-Bandolle, empirique et chimiste. (M.)

3. D'Argenson avait été d'abord lieutenant-général au bailliage d'Angoulême.

4. Ravaillac était originaire d'Angoulême.

Le Régent n'a ni foi ni loi;
Dieu tout-puissant, sauvez le roi.
D'Argenson n'attend que Dubois,
Pour consommer le sacrifice;
Dieu tout-puissant, sauvez le roi,
Je vois venir le maléfice!

Que sert la foudre dans ta main,
Si tu ne punis pas le crime?
Dans peu tu tonneras en vain ;
Que sert la foudre dans ta main?
Fais donc que cet oncle inhumain
Serve lui-même de victime.
Que sert la foudre dans ta main,
Si tu ne punis pas le crime?

LA

RÉCOMPENSE DE D'ARGENSON

On applaudirait au Régent
D'avoir dépossédé Noailles,
Si cet imprévu changement
N'attaquait que cette canaille;
Mais le malheur est qu'il confond
L'honnête homme avec le fripon.

Jadis, habile en son métier,
Le garde des sceaux sut le défendre
Des attaques du cordelier,
Qui devaient le réduire en cendre.
Le Régent, de trop de bienfaits,
Comble qui cache ses forfaits.

Du Régent heureux m...,
Portez à tout votre espérance[1];
Aujourd'hui, par le don des sceaux,
D'Argenson a sa récompense.
Pour vous les plus brillants emplois
Sont destinés, malgré le choix.

ÉPIGRAMMES

SUR D'ARGENSON

Sans flatter d'Argenson, c'est le plus digne choix
Qu'eût pu faire en tout temps le plus sage des rois
Pour régir dignement les sceaux et la finance;

1. On lit dans la *Vie privée de Louis XV :* « Les moyens qui portèrent M. d'Argenson aux honneurs et à la confiance du Régent n'étaient pas moins surprenants par leur espèce et leur contradiction. D'une part, c'était le zèle

Tout enfant qu'est le nôtre, il a fort bien compris
Que ce grand magistrat qui réglait tout Paris
Pouvait facilement régler toute la France [1].

Remercions la Régence
D'avoir accompli les vœux
Des bons sujets de la France,
Qui vont être tous joyeux,
D'avoir bouté la finance

infâme avec lequel le lieutenant de police avait servi ce prince dans ses débauches, soit en lui procurant les objets les plus propres à contribuer à ses plaisirs, soit en veillant à ce que ceux-ci ne fussent pas troublés, à ce que sa personne auguste fût toujours en sûreté dans les lieux les plus suspects et les plus dangereux, soit en couvrant d'un voile officieux ses orgies et son libertinage, pour que rien n'en transpirât aux oreilles de Louis XIV.» Les *Mémoires de Richelieu* confirment ces assertions.

1. « L'État ne gagna pas à ce changement ; mais Paris perdit le meilleur lieutenant de police qu'il y ait eu. D'Argenson, avec une figure effrayante qui imposait à la populace, avait l'esprit étendu, net et pénétrant, l'âme ferme et toutes les espèces de courage. Il prévint ou calma plus de désordres par la crainte qu'il inspirait que par des châtiments. Beaucoup de familles lui ont dû la conservation de leur honneur et de la fortune de leurs enfants, qui auraient été perdus sans ressource auprès du roi, si ce magistrat n'eût pas étouffé bien des frasques de jeunesse. Fontenelle a parfaitement peint le plan de la police de Paris, et d'Argenson l'a rempli dans toute son étendue ; mais, comme sa fortune était son principal objet, il fut toujours plus fiscal qu'un magistrat ne doit l'être. » (DUCLOS.)

Sur d'Argenson le fameux ;
Je remplirons notre panse
Et deviendrons tous heureux.

Étrange changement des sceaux !
Ils étaient dans des mains trop pures.
La probité de d'Aguesseau
A fait le changement des sceaux.
Pour sceller vrai, pour sceller faux,
Il faut des mains pleines d'ordures [1].
Étrange changement des sceaux !
Ils étaient dans des mains trop pures.

Notre Régent à la voirie
A jeté la chancellerie
Dont la morgue nous étonnait :
Ce n'est pas or tout ce qui brille ;
Jeudi, Noailles triomphait,
Et vendredi Law le quille [2].

1. L'auteur raille ici l'ancien lieutenant de police qui avait dans ses attributions la voirie urbaine.

2. Ce jeu de mots s'appuie sur une locution provençale (*l'asé té quillé ou l'asé té f...*) que nous ne saurions expliquer ici. Cf. à ce sujet *le Moyen de parvenir*.

Pleurez, pleurez, peuple de France,
Et n'espérez plus rien de bon,
Puisque les sceaux et la finance
Passent aux mains de d'Argenson.

A la tête des finances,
D'Argenson, ce beau magot,
Pour puiser en abondance
N'a pas besoin de sceau.
Il s'agite au milieu de l'onde :
Parbleu ! qu'il va s'en donner !
Il grugera tout le monde,
Ce tigre [1], sans l'épargner.

Aujourd'hui chacun critique,
En voyant passer le sceau
Dans les mains d'un fanatique,
Qui supplante d'Aguesseau.
Mais ce coup partant d'un borgne,
Je crois qu'on peut concevoir
Que c'est un tireur qui lorgne,
Et qui du blanc vise au noir.

1. L'on a déjà vu le qualificatif de *panthère* appliqué au même personnage. (Cf. p. 11.)

Il ne sera donc point pendu,
Notre lieutenant de police !
On récompense sa vertu,
Il ne sera donc point pendu.
Vous en aurez tous dans le c...,
Indigne Chambre de justice.
Il ne sera donc point pendu,
Notre lieutenant de police !

Qu'on dise de d'Argenson
Tout ce qu'on en voudra dire,
Moi je suspends ma satire
Jusqu'au temps de la moisson.
La moisson, ce sont mes rentes ;
C'est où ma muse l'attend :
Muet, s'il me contente,
Mais critique, sans argent.

D'ARGENSON A PAINCOURT[1]

A PAINCOURT, beau d'Argenson
Vous prenez votre bouillon,
Vous y faites votre cas,
Du moins vous pouvez l'y faire,
Car que n'y faites-vous pas?

Dans cet aimable couvent,
Autrefois fort indigent,
Vous avez acquis le nom

1. L'élévation soudaine et inattendue de d'Argenson au poste de garde des sceaux eut pour conséquence d'attirer l'attention publique sur la vie privée de l'ancien lieutenant de police, qui n'était pas précisément à l'abri de tout reproche. « Ce grave personnage, disent les *Mémoires de Richelieu*, fit de la lubricité son plaisir continuel et l'objet de ses délassements... Il avait la commission et le droit d'inspection des couvents; il les inspectait si bien qu'il les parcourait fort souvent, allant à la recherche des plus belles vierges vouées à Dieu, sous prétexte de visiter les murs de la maison et de veiller à leur conservation. » Le couvent de la Madeleine du Traisnel (communauté de bénédictines, fondée en Champagne, puis transportée à Paris, près Paincourt, actuellement Popincourt, c'est-à-dire au faubourg Saint-Antoine), eut le don de fixer le volage magistrat. « La supérieure (Mme de Veny d'Arbouze de Villemont) avait les plus beaux yeux et la plus belle peau du monde et était jolie comme les amours. D'Argenson était devenu si éperdument amoureux de cette su-

De bienfaiteur et de père,
Non sans beaucoup de raison.

Vous faites avec Villemont
Ce qu'ailleurs bien d'autres font;
Sans quoi seriez-vous contents,
Chacun dans votre tribune,
De vous lorgner si longtemps?

périeure, qu'il trouva le prétexte d'ordonner des bâtiments pour y venir souvent. Le produit des loteries lui permit de se bâtir à lui-même une maison contiguë pour s'y retirer à la fin de ses jours. » Il ne fut pas, d'ailleurs, le premier auquel Mme de Villemont prodigua ses faveurs; s'il faut en croire les satires contemporaines, le célèbre flûteur Descoteaux était entré fort avant dans ses bonnes grâces. Dans une pièce dont il ne reste que deux vers, transcrits dans les *Mélanges de Boisjourdain*, il était dit :

Faut-il qu'au flûteur Descoteaux
Succède un garde des sceaux?

Et, dans une chanson du *Recueil Clairambault* que l'on ne saurait décemment imprimer en totalité, nous trouvons ce couplet non moins significatif :

Le pipeau du garde des sceaux
Vous fait-il danser en cadence?
Villemont va-t-il comme il faut?
Le pipeau du garde des sceaux,
Sur la flûte de Descoteaux,
Mérite-t-il la préférence?

LE DUC DE LA FORCE

Petit duc à nazarde
Plastron des chansons,
Dont l'âme bâtarde
Flétrit la maison,
Prends la hallebarde,
Va monter la garde
Chez le d'Argenson.

Sers-lui plutôt de suisse,
Que d'être recors;
Tu passes en malice
Fourqueux et Des Forts.

Au manoir infernal,
Que dit de ta prudence
Ce grand maréchal [1],
De te voir en France,
Commis de finance,
Et sergent fiscal?

1. Jacques Nonpar de Caumont, duc de La Force et maréchal de France (1558-1652), après avoir pris parti contre le roi dans les guerres de Guyenne, fit sa paix avec Louis XIII et le servit vaillamment dans ses luttes contre les Espagnols, le duc de Lorraine et Gaston d'Orléans.

Petit duc de La Force,
Que diable feras-tu?
D'Argenson plein de force,
D'esprit et de vertu,
Ne te laissera plus
Gouverner la finance[1];
Trop informé de tes abus,
Les peuples en sont convaincus,
Il demandera vengeance.

De La Force, le débonnaire,
Voulez-vous savoir les hauts faits?
Controversiste en temps de guerre[2],
Et maltôtier en temps de paix.

La Force, donneur d'avis
Peu suivis,

1. Le 21 février, Dangeau écrit : « M. le duc de La Force n'aura plus aucun département de finances; il demeure président du Conseil de finances, mais il ne sera chargé d'aucun détail. »

2. « Le duc de La Force, zélé convertisseur, exerçait sa fureur à Bergerac contre les nouveaux réunis, et partout où il menait ses dragons et ses satellites. Il ne les maltraitait pas moins dans la Saintonge et par toute la Guyenne, et les annales en racontent des barbaries dont je ne veux pas charger mon histoire. » (LARREY, *Hist. de France sous Louis XIV.*)

Tient encor à la finance;
Monsieur Law l'a choisi
Pour commis.
Battez des mains, pairs de France.

Conduit par un puissant génie,
Je renonce à l'Académie,
Pour m'ériger en maltôtier.
Et, par une prudence extrême,
A tout bel esprit jetonnier[1],
Je préfère le sieur Barrême[2].

LES NOUVEAUX MARÉCHAUX DE FRANCE[3]

Guiche[4], lieutenant général,
Mérite d'être maréchal;

1. Les membres de l'Académie française, ainsi appelés par allusion aux jetons de présence qu'ils recevaient.
2. François Barrême, célèbre calculateur du XVII^e^ siècle, connu par son *Livre des comptes faits du grand commerce.*
3. Chanson composée en février 1718, sur le bruit qui s'était répandu d'une création prochaine de nouveaux maréchaux de France. (M.)
4. Antoine, duc de Guiche (1672-1725), président du Conseil

Mais s'il arrive quelque affaire,
On le verra tourner tout court,
Faire ce que fit son grand-père
A la bataille d'Honnecourt [1].

Qu'on fasse Tingry dans la paix [2]
Maréchal, bon pour les hauts faits
De son père et de ses ancêtres;
Autrement, je vous dirais : Non;
Par où pourrait-on le connaître,
S'il venait à changer de nom?

Que Médavy [3] soit élevé
A la plus haute dignité,

de guerre, et membre du Conseil de régence, prit le titre de duc de Gramont en 1720, à la mort de son père. Il fut élevé à la dignité de maréchal en 1724. Colonel du régiment des gardes françaises, il a fait preuve de bravoure à la journée de Ramillies.

1. Le maréchal de Gramont, grand-père du duc de Guiche, avait été battu à Honnecourt, en Picardie, par le général espagnol Mello (mai 1642).

2. Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry (1675-1746), s'était signalé, quoi qu'en dise l'auteur de la chanson, par son courage et son habileté militaire, à Steinkerque, Nerwinde, Oudenarde et Lille. Il fut créé maréchal de France en 1734. Son père, le maréchal de Luxembourg, avait été l'un des plus grands capitaines du règne de Louis XIV, bien connu par son surnom populaire de *Tapissier de Notre-Dame*.

3. Jacques-Léonor Rouxel de Grancey, comte de Médavy (1655-1725), lieutenant général depuis 1702, avait été nommé en 1707 gouverneur du Nivernais, et, en 1713, commandant en chef des provinces de Dauphiné et de Provence. Il reçut le titre de maréchal en 1724.

Que le Régent le fasse, en somme,
Maréchal ou duc, c'est tout un;
On pourra dire : C'est un homme,
Quand il aura le sens commun.

A PROPOS D'UN SOUPER

CHEZ

LA DUCHESSE DE BERRY

Savez-vous, divine princesse,
Que ce souper qu'a donné Votre Altesse [1],
Repas si grand, si somptueux,

1. « Lundi 28 février, M^me^ la duchesse de Berry donna une fête à M. et à M^me^ de Lorraine qui fut d'une magnificence extraordinaire, et il y eut un ordre admirable. Il y avait une table pour les dames de cent vingt-cinq couverts, et d'autres tables pour autant d'hommes au moins. Il y eut grande musique avant le souper. Le palais du Luxembourg, en dedans comme en dehors, était fort illuminé, et on n'a point vu de fête plus superbe et mieux ordonnée. » (*Journal de Dangeau.*)

Nous ne saurions transcrire en entier, à cause de sa longueur, le menu du repas. Il suffit de dire, pour donner une idée de sa magnificence qu'il se composait, pour le premier service, de 31 potages, de 60 moyennes entrées et de 132 hors-d'œuvre; pour les deuxième et troisième services, de 132 en-

Contre Comus [1] a révolté les dieux ?
Que Jupiter, jaloux d'une si belle fête,
A ce dieu des festins a fait laver la tête ?
Qu'il a chargé Momus de l'opération,
Au grand contentement de ce maître bouffon ?
Or voici la turlupinade
Qu'il a faite à son camarade :
« Monsieur Comus, il est honteux
Que vous traitiez si mal les dieux.
Ignorant en fait de mangeaille,
Vous ne leur servez rien qui vaille.
Tous leurs repas sont au niveau
De celui qu'a chanté Boileau [2] ;
A cela près que leur pitance
Est beaucoup moindre en abondance.
Les ragoûts que vous leur donnez
Sont la plupart empoisonnés :
Toujours quelque plat d'ambroisie

tremets chauds, de 60 plats d'entremets froids, et de 72 plats ronds. Le dessert ou *fruit,* comme on disait alors, était de 100 corbeilles de fruits crus, 94 de fruits secs, 50 soucoupes de fruits glacés et 106 compotes. Les plats étaient portés par 200 suisses, et 132 domestiques (nombre égal aux convives), étaient chargés de verser à boire.

Saint-Simon nous apprend que M^me^ de Saint-Simon, qui ordonna cette fête, « eut tout l'honneur que de telles bagatelles peuvent apporter par le goût, le choix, l'ordre admirable avec lequel tout fut exécuté ».

1. Dieu des festins et de la joie, d'après la Mythologie.

2. Allusion à la satire III, le *Repas ridicule*, où, suivant le mot de Voltaire, « Boileau parle d'un fort mauvais repas en très beaux vers ».

Qui jamais ne les rassasie.
On mange mieux sur deux tréteaux
A l'auberge des Sept-Moineaux.
En maître d'hôtel sans scrupule,
Sans doute vous ferrez la mule ;
Si vous ne changez à la fin,
Les Immortels mourront de faim.
Chez une charmante princesse,
Abondance et délicatesse
Gisent dans leur plus grand éclat :
Étudiez là quelque plat ;
On en fait tous les jours de reste
Dignes de la table céleste :
Des filets mincés d'aloyau,
Des gendarmes au jus de veau,
Petits dindons aux ciboulettes,
Et des anchois en allumettes,
Poulets de grain, mets excellent,
Cuits derrière le pot cassant,
Pigeons au soleil, chose exquise,
Des côtelettes en surprise.
Aux Immortels a-t-on jamais
Servi le moindre de ces mets ?
Vous devriez mourir de honte.
Mais, Comus, faites votre compte
Que le foudroyant Jupiter
M'a chargé de vous exhorter,
Ou vous commander, pour mieux dire,
A peine d'encourir son ire,
D'apprendre à faire des pâtés,

Tous les mets ci-dessus cotés,
Ceux que l'on invente sans cesse,
Pour la table de la princesse ;
Et de ne bouger nuit et jour
Des cuisines du Luxembourg,
Que vous ne soyez grec en sauces.
Sus donc, partez, tirez vos chausses ;
Sans quoi le grand maître des dieux
Pour jamais vous bannit des cieux ;
D'où vous irez dans les guinguettes
Présider aux festins qu'on y donne aux grisettes. »
A ce discours, le dieu Comus
Répondit en riant au cynique Momus :
« Toujours avec plaisir vous vous chargez d'un ordre
Qui vous fournit matière à mordre ;
Mais, pour faire cesser vos bizarres propos,
Je ne vous dirai que deux mots :
Sans sujet, sans raison, les dieux me font la guerre ;
C'est votre esprit noir et malin
Qui leur a soufflé ce dessein.
Je ne m'en embarrasse guère ;
Et dès ce soir je descends sur la terre.
J'irai loger au Luxembourg,
Palais enchanté, le séjour
D'une divinité mortelle,
Bienfaisante, jeune et belle ;
Charmé de sès rares vertus,
Sans regrets je quitte pour elle
Junon, Pallas et Vénus.
Adieu. Je vais chez la princesse

Présider aux repas qu'elle donne sans cesse.
Quant à l'emploi d'apprendre à faire des ragoûts,
C'est un emploi digne de vous. »

L'EXEMPLE DU RÉGENT

D'Huxelles dit : Cette paix,
Cette Quadruple-Alliance,
Est la perte de la France ;
Je n'y souscrirai jamais.
Contre ces projets iniques,
Je fus toujours indigné.
Après ces mots héroïques,
Le maréchal a signé [1].

1. Le fait dont il est ici question se rapporte au traité de la Triple-Alliance (1717), etnon à celui de la Quadruple-Alliance (2 août 1718). Saint-Simon, qui raconte l'affaire, ne laisse aucun doute sur ce point. D'Huxelles, chef du Conseil des affaires étrangères, jaloux du crédit de l'abbé Dubois, refusait de signer le traité conclu par celui-ci à la Haye avec l'Angleterre. « Le Régent le manda, l'exhorta, se fonda en raisonnements politiques ; Huxelles, silencieux, respectueux, ne répondit que par des révérences, et, forcé enfin de s'expliquer sur sa signature, supplia le Régent de l'excuser de signer un traité dont il n'avait ouï parler avant qu'il fût signé à la Haye; et, quoi que le Régent pût faire et dire, raisons, caresses, excuses, tout fut inutile, et le maréchal s'en retourna chez lui... Le Régent, pressé par

Quoi ! sous ombre de la paix,
Notre pauvre argent s'envole,
Et le Régent sans parole,
Fera toujours le mauvais !
Misérables que nous sommes,
Il n'est plus de bon Français,
Et le plus méchant des hommes
Nous met sans cesse aux abois !

Tout se fait pour de l'argent,
A la cour comme à la ville ;
Chacun vole, chacun pille,
A l'exemple du Régent [1].
Tout se perd dans les provinces.
En vain, dans cet abandon,
On aurait recours aux princes,
Ils n'ont ni sens ni raison.

l'intérêt de l'abbé Dubois, envoya d'Antin, qu'il instruisit du fait, dire au maréchal d'Huxelles, de choisir : ou de signer, ou de perdre sa place dont le Régent disposerait aussitôt en faveur de quelqu'un qui ne serait pas si farouche que lui. Oh ! la grande puissance de l'orviétan ! cet homme si ferme, ce grand citoyen, ce courageux ministre, qui venait de déclarer deux jours auparavant qu'on lui couperait plutôt le bras que de signer, n'eut pas plutôt ouï la menace, et senti qu'elle allait être suivie de l'effet, qu'il baissa la tête sous son grand chapeau qu'il avait toujours dessus, et signa tout court sans mot dire.» (SAINT-SIMON.)

1. « Les libelles de ce temps-là accusent le Régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition, et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. » (VOLTAIRE.)

LA LETTRE

DE

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS

PEUPLE de Reims, l'aurait-on cru,
Que tel malheur fût advenu ?
Qu'un homme de bonne naissance,
Qu'une dame a fait pair de France,
Que notre archevêque, en un mot,
Eût jamais senti le fagot ?

On l'a brûlé très méchamment [1] ;
Dans l'âme j'en ai grand tourment,
Car c'est pour la foi toute pure,
Qu'il avait fait une écriture ;
Mais un jour, là-haut, dans les cieux,
Il en sera tout glorieux.

C'est pour la Constitution,
Car il est sans ambition,

1. Le 19 mars le Parlement condamna à être brûlé par la main du bourreau un écrit qui avait pour titre : *Lettre de Mgr l'archevêque de Reims à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume.* Pareille aventure devait encore arriver l'année suivante au même archevêque, et lui mériter le chapeau de cardinal.

Que Mailly souffre le martyre.
Certaines gens n'en font que rire ;
Mais ces rieurs Dieu punira,
Le Saint-Père l'en vengera.

Le prélat est déjà vengé
De ceux qui l'ont tant outragé ;
Car on dit par toute la France
Que jamais de Son Excellence
On n'aurait dû traiter l'écrit
Comme on a traité Jésus-Christ.

Chacun dit qu'il a grand'raison,
D'avoir fait la comparaison
De lui, grand-prélat et grand-prêtre,
Avec Jésus, notre bon maître ;
De s'être réjoui bien fort
D'avoir avec lui même sort.

J'irons en grande dévotion,
Aux messes de fondation,
Que ce saint homme fera dire,
A la gloire de son martyre [1].

1. Parmi les diverses facéties auxquelles cette affaire donna naissance, en voici une que le *Recueil Clairambault* nous a conservée ; c'est une *Oraison pour dire à la messe fondée par l'archevêque de Reims :* « Clementissime pater, qui inter cætera potentiæ tuæ miracula, etiam in fragili et glorioso pontifice incruenti martyrii palmam contulisti, concede propitius ut qui pro honore tuo famam neglexit, purpuram cito consequatur, per Unigenitum tuum, qui tecum vixit, tecum moriturus in sæcula sæculorum. Amen. »

J'aurons donc un martyr chez nous,
Rémois, réjouissons-nous.

On dit qu'aux Petites-Maisons,
Mais ce sont de pures chansons,
On doit transférer cette messe;
Qu'on priera Dieu pour la faiblesse
De l'esprit de ce bon pasteur,
Et qu'il guérisse Sa Grandeur.

Et de ces gens de Parlement,
Qui disent que le pape ment,
Et qui maltraitent notre père
Prions le Sauveur débonnaire
De les faire tretous chrétiens,
Comme Clément et tous les siens.

Quand un fanatique sénat
Fait brûler comme criminelle
La lettre qui nous vient d'un auguste prélat,
Sa fureur la rend immortelle;
Et la main du bourreau qui s'exerce sur elle[1],
Ne lui donne que plus d'éclat.

1. Ce ne fut point le bourreau qui brûla l'écrit de l'archevêque, ainsi que nous l'apprend une prétendue lettre adressée par Samson de Longueval à Mgr de Mailly. « Permettez, y est-il dit, que je vous témoigne respectueusement, Monseigneur, combien je suis touché de

Mais, pour cette injuste sentence,
Dont le sage s'étonne peu,
Le premier Parlement de France
Sera nommé par excellence
Le Parlement des boute-feu.

Contre un ouvrage plein d'esprit,
La justice en colère
Ordonne que de cet écrit
Le feu soit le salaire.
L'auteur, qui ne veut nullement
Demeurer en arrière,
De cet arrêt du Parlement
Se torche le derrière.

n'avoir pas exécuté l'arrêt du Parlement qui condamnait votre dernière lettre à être brûlée par mes mains. Je ne me consolerai jamais d'avoir vu honorer de cette commission un misérable guichetier. Je me faisais un plaisir singulier d'être l'instrument de votre élévation prochaine au cardinalat, car personne ne doute que la flétrissure que vous eussiez reçue par mon ministère ne vous eût valu le chapeau. »

LES TROIS MINISTRES

Soit au dedans, soit au dehors,
Si quelque ennemi nous veut nuire,
Nous serons toujours les plus forts,
Quand nous aurons pour nous conduire
Trois ministres d'un grand renom :
Argenson, Dubois et Bignon[1].

Argenson n'a pas son pareil
Pour le conseil, pour la finance;
L'abbé Bignon[2] est un soleil
Qui peut seul éclairer la France;
Mais si quelqu'un je préférais,
Je serais pour l'abbé Dubois.

Il nous écrit qu'assurément,
Entre la France et l'Angleterre,

1. Le mot de ministre est pris ici dans une acception tout à fait générale; car au moment où fut composée la chanson, l'abbé Dubois était encore ambassadeur à Londres, et l'abbé Bignon était simplement conseiller d'État d'église.

2. Jean-Paul Bignon (1662-1723), prêtre de l'Oratoire, était devenu successivement prédicateur du roi, abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle et conseiller d'État (1701). Il succéda en 1718 à l'abbé de Louvois comme bibliothécaire et intendant du cabinet des médailles du roi. Il était membre de l'Académie française, membre honoraire de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences.

Selon son petit jugement,
On ne verra jamais la guerre,
Tant qu'à l'Anglais on donnera
Tout ce qu'il nous demandera[1].

Bignon a fait voir au Régent
Que si glands ou feuilles de chêne
En France avaient cours pour argent,
On pourrait s'acquitter sans peine[2];
Et qu'il voudrait en ces deniers
Satisfaire ses créanciers.

1. Saint-Simon n'apprécie pas autrement la politique de Dubois. « L'infidèle ministre, dit-il, en parlant de la Triple-Alliance, ne pensa plus qu'à profiter de la conjoncture : faire en effet tout ce qui conviendrait à l'Angleterre ; le faire de manière qu'à lui seul elle en eût toute l'obligation ; lui faire bien sentir ses forces auprès de son maître, et faire son marché aux dépens du Régent et du royaume. Il n'ignorait pas que le commerce était la partie la plus sensible de l'Angleterre. Il ne pouvait pas ignorer sa jalousie du nôtre. Il l'avait déjà bien servie en persuadant au Régent de laisser tomber la marine pour ôter toute jalousie au roi George. » Et Dubois lui-même écrivait à lord Stanhope, lorsqu'il fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères (14 octobre 1718) : « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, dont je souhaite avec passion de faire usage selon votre cœur, c'est-à-dire pour le service de Sa Majesté Britannique dont les intérêts me seront toujours chers. »

2. L'abbé Bignon s'occupait d'affaires de finances. On lit dans le *Journal de Dangeau* (29 janvier) : « L'abbé Bignon et le Petit-Renaud travaillent à un projet sur la dîme royale qui n'est pas tout à fait comme celui du maréchal de Vauban qui est imprimé, mais qui en approche fort. »

L'heureux amant de Villemont,
Du monde entier sait le système :
Par son raisonnement profond,
Il soutient le pouvoir suprême ;
Enfin au conseil, tous les jours,
Il surprend par ses beaux discours[1].

LA

DISCUSSION DU PARLEMENT

La grand'chambre du Parlement[2],
Enregistra furtivement
Des patentes qu'on envoya,
Alleluia !

1. Le marquis d'Argenson écrit dans ses *Mémoires :* « Personne ne parlait mieux en public que mon père, moins brillant par une érudition de légiste que par une éloquence forte de choses, de grandes maximes et de pensées élevées. Il fallut ensuite réparer les brèches ouvertes par les ennemis de l'État. Nul ne savait mon père propre à l'administration des finances comme il s'est montré. Mais la qualité d'homme sage, aimant le bien public, ferme, travailleur et bon économe, est de beaucoup préférable à cette maudite science financière qui a perdu la France. »

2 Le Parlement de Paris était divisé en grand'chambre, chambres des enquêtes, des requêtes et Tournelle criminelle.

Les enquêtes l'ayant appris,
Le trouble fut dans les esprits,
Au cabinet on s'assembla.

Or, en ce lieu si redouté,
Dans le temps de minorité[1],
Fort longtemps on délibéra.

Après avoir bien discouru,
Vers la grand'chambre on a couru,
Où pêle-mêle l'on entra.

Les enquêtes, à haute voix
Crièrent toutes à la fois :
Quel chien d'arrêt a-t-on fait là?

Parbleu, vous êtes de vieux fous,
D'enregistrer les quatre sous[2];
Le peuple vous lapidera.

1. Les chambres des enquêtes et des requêtes étaient principalement composées de jeunes magistrats toujours disposés à prendre feu pour la défense de leurs prérogatives. Pendant la minorité de Louis XIV, c'était, suivant le mot de Duclos, *la cohue des enquêtes* qui, en demandant l'adjonction des cours supérieures, avait provoqué la Fronde parlementaire.

2. On lit dans les *Mémoires de la Régence :* « Le 5 mars pour faciliter le payement des rentes de l'Hôtel de Ville, le Conseil d'État rétablit par un arrêt, pour trois années, l'imposition des quatre sols pour livre sur tous les droits des fermes générales et particulières de Sa Majesté. » La grand'chambre du Parlement avait enregistré l'arrêt, et

Or, quant au premier président,
Qui nous a vendus au Régent,
Le traître s'en repentira[1].

Or donc que votre arrêt fichu
Nous serve à tous de torche c...
De Mesme après s'en mouchera.

La grand'chambre cria merci!
Messieurs, pardonnez-nous ceci,
Jamais on n'y retournera.

les enquêtes protestaient contre un enregistrement auquel elles n'avaient eu nulle part. « Le 12 avril, écrit Dangeau, les chambres des enquêtes et des requêtes allèrent à la grand'chambre, où le président de Lamoignon présidait; ils ont fait leurs protestations qu'ils ont laissées sur la table; le greffier du Parlement ne les mettra pas sur ses registres. » Saint-Simon remarque, à ce propos, que « cette querelle dans le Parlement n'est pas nouvelle. La grand'chambre a ses prétentions; les autres chambres s'en offensent et ne prétendent pas être moins que la grand'chambre membres et parties intégrantes du Parlement, sans l'avis desquelles rien ne doit être censé enregistré par leur commun corps, qui est le Parlement. La grand'chambre répond que c'est à elle à qui il appartient de les faire, puisque c'est chez elle qu'ils se font, et les autres répliquent que le local ne lui donne aucun droit privatif à elles, puisque l'adresse est faite à tout le Parlement, dont elles sont comme la grand'chambre, qui n'a sur les autres chambres que la primauté du rang, et elles ajoutent qu'elles y sont toujours mandées lorsque le roi vient seoir. »

1. « Le premier président de Mesmes, écrit Duclos, ne s'appliquait qu'à se maintenir entre sa compagnie et le Régent dont il tirait un argent prodigieux, qu'il dépensait

Quoi donc ! nous trouvez-vous si mous,
Lorsqu'il faut porter de grands coups ?
Maître Clément vous l'apprendra.

Trouvez-vous qu'on ait bien traité
Le décret de Sa Sainteté[1] ?
Dès qu'il parut, on le sangla.

Et quand on vit le fol écrit[2]
De cet archevêque proscrit,
La main du bourreau le brûla.

avec une magnificence qui donne toujours de la considération. Le Régent le connaissait bien, mais il comptait en être maître à force d'argent, et qu'il ne s'agirait jamais que du prix. Il supposait que ce magistrat pouvait également retenir ou pousser sa compagnie, en quoi il se trompait. Aussi voyait-on de Mesmes déserté par les enquêtes toutes les fois qu'il entreprenait de les contenir. Il en profitait alors pour tirer du Régent de nouvelles sommes, et ne ramenait les fugitifs qu'en participant à leurs excès. » Et il ajoute, dans une note : « Il y eut un jour une délibération par laquelle les enquêtes arrêtèrent que qui que ce fût n'irait chez le premier président que pour affaire indispensable et de l'aveu de la compagnie. Le président Hénault, qui lui était particulièrement attaché et de qui je tiens ces faits, l'étant allé voir en secret pour l'instruire de cette délibération : *Vous les verrez tous demain chez moi,* lui dit le premier président. En effet, ayant le lendemain montré de l'humeur contre le Régent, toute la cohue des enquêtes le suivit chez lui. »

1. Le 28 mars le Parlement avait supprimé un *Décret de l'inquisition de Rome* du 15 février 1718, portant condamnation de l'acte d'appel interjeté par quatre évêques, et de l'acte d'appel du cardinal de Noailles.

2. La lettre de l'archevêque de Reims. (Cf p. 49.)

Nous passons, à la vérité,
Nouveaux impôts, banques, traités;
C'est bagatelle que cela.

Les autres dirent pour finir :
« Consultez-nous à l'avenir;
Faites votre *mea culpa.* »

Là se bornèrent les exploits
De ces dignes tuteurs des rois;
L'arrêt partout on publia.

Mais les Bretons refusent net,
Chacun opinant du bonnet,
Arrêt, patentes et cætera.

Et bientôt pour le don gratuit[1]
On dit que nous verrons beau bruit.
Jamais on ne l'accordera.

Cet exemple sera suivi,
Et chaque province à l'envi
A son tour se révoltera.

1. En décembre 1717, « à la demande d'un don gratuit, les États de Bretagne avaient répondu qu'ils ne pouvaient l'accorder sans auparavant avoir vu leurs fonds ; » et ils députèrent quatre d'entre eux pour présenter un mémoire au Régent. « Les députés eurent pour toute réponse qu'ils exhortassent leur corps à commencer par accorder le don gratuit et qu'on verrait ensuite ce qu'il y aurait à faire. » (*Mémoires de la Régence.*)

Tiers-état, noblesse, clergé,
Enfin, chacun est enragé;
Bientôt le masque on lèvera.

Le feu va prendre aux quatre coins!
Mais Philippe n'en boit pas moins.
Rira bien qui dernier rira.

Avec la Banque le Régent
Veut être maître de l'argent;
Il croit nous soumettre par là.

Puis il fait maint et maint traité[1]
Pour s'assurer la royauté;
Dieu sait après ce qu'il fera.

De nos rois, fidèles sujets,
Arrêtez les affreux projets!
Toute la France chantera
Alleluia!

1. Le traité de la Triple-Alliance, en réglant la succession au trône de France conformément au traité d'Utrecht, écartait Philippe V, et assurait la couronne au Régent, en cas de mort de Louis XV.

LE PRINCE DE CONTI

Tu te vantes de tes bonnes fortunes :
As-tu les belles pour des prunes?
Tortu d'esprit comme de corps,
Si tu veux nous donner croyance
Qu'avec elles tu sois d'accord,
Fais-nous-les voir dans l'opulence.

Ton vieux m... La Chapelle [1]
Te mène à la gloire immortelle,
Et fait valoir tes grands talents :

1. Jean de La Chapelle, littérateur français (1655-1723), après avoir acheté une charge de receveur général des finances, devint secrétaire des commandements du prince de Conti. Tour à tour diplomate, auteur dramatique et poète, il jouit de son vivant d'une renommée qui ne lui a pas survécu. Ses *Amours de Catulle et de Tibulle* lui valurent une épigramme de Chaulieu où il était désigné comme celui

Qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie.

Et Boileau demandait, en parlant de ses pièces de théâtre,

Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Excita plus de sifflements.

C'était, d'après Saint-Simon, « un très hardi et très dangereux fripon, recrépi de bel esprit, et de l'Académie française ».

Ce coquin, chassé par ton père,
Ce mentor de tes jeunes ans,
Sert de présage à ta carrière.

Poursuis : avec un tel ministre,
Tu vas acquérir de beaux titres.
Tout l'avenir t'admirera;
De l'État tu tiendras les rênes,
Le Régent te les cèdera,
Ton dos les soutiendra sans peine.

L'ANE DE LA FOIRE[1]

Paris trouve fort à son gré
Le grand voltigeur d'Arcadie;
L'âne de foire est préféré
Aux ânes de la Comédie;
A meilleur titre il le sera
Aux bourriques de l'Opéra.

A la foire, Destouches[2] en pleurs,
Se plaint que l'Opéra-Comique,

1. Sur l'âne artificiel de la foire Saint-Germain. (M.)
2. Philippe Néricault-Destouches, poète comique, mem-

Malgré les soins du directeur,
Échoue auprès d'une bourrique;
Faut-il qu'un si sot animal
En mette tant à l'hôpital!

A la foire tout Paris va,
Pour voir l'âne de la Saint-Edme[1];
Pour ceux du Comique Opéra,
On ne s'empresse pas de même.
L'un pourtant n'est qu'un faux baudet,
Les autres le sont en effet.

O temps, ô mœurs! où sommes-nous?
Que ce siècle offre de quoi rire!
Combien de folles et de fous
A la foire un seul âne attire;
Tel qui court le voir aujourd'hui
Est beaucoup plus âne que lui.

Autrefois Paris admira
Corneille, Racine, Molière;
Lulli, dans son moindre opéra,

bre de l'Académie française (1680-1754) n'était connu à cette époque que par *l'Ingrat*, *le Médisant* et *l'Irrésolu*, pièces assez faibles, mais qui attirèrent sur lui l'attention du Régent, et lui valurent le poste de secrétaire de Dubois.

1. Marie Duchemin et son mari Louis Gautier de Saint-Edme, entrepreneurs de spectacles forains établis depuis 1711 à la foire Saint-Germain, y dirigeaient un théâtre fort goûté du public.

Trouvait le grand art de lui plaire.
Ces grands hommes du temps passé
Par un baudet sont remplacés.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADEMOISELLE DE CHAROLAIS[1]

Frère Ange de Charolais,
Par une rare aventure,
Au cordon de saint François,
Ture lure,
De Vénus joint la ceinture,
Robin ture lure.

Un cordelier gros et gras,
Admirant cette figure,
Dit en soupirant : Hélas!
Ture lure,
Pourquoi n'es-tu que peinture?
Robin ture lure.

1. Sur le portrait de M^lle^ de Charolais, peinte en habit de cordelier, par Gobert; — par M. de La Faye. (M.)

SUR L'ABBÉ DUBOIS

Du bois dont on faisait les cuistres,
Un cuistre j'étais autrefois,
Et je suis aujourd'hui du bois
Dont on sait faire les ministres[1].

Dubois dit : Ce qui m'embarrasse[2],
C'est que l'empereur veut l'Alsace;
Son envoyé me fait damner.
Le Régent dit : Plutôt mourir que la donner.
Mais il faudra la laisser prendre.

SUR LES MINISTRES

Les ministres d'à présent
De l'État sont la peste;
Ils nous laissent sans argent,
Et nous avons des Régents de reste.

1. Il fut nommé en 1718 secrétaire d'État au département des affaires étrangères.

2. On soupçonnait l'empereur de réclamer la cession de l'Alsace, pour prix de son entrée dans la Triple-Alliance.

SUR LE CARDINAL DE POLIGNAC[1]

Le cardinal de Polignac
Parle bien *ab hoc* et *ab hac*;
Mais, s'il faut creuser la matière,
Adieu, mon joli perroquet;
Il montre bientôt le derrière,
Car le bon sens n'est pas son fait.

1. L'épigramme n'est pas juste; l'auteur de l'*Anti-Lucrèce* était un savant plus encore qu'un bel esprit. « Il me semble, disait le marquis d'Argenson, que c'est le dernier des grands prélats de l'Église gallicane qui fasse profession d'éloquence en latin comme en français et dont l'érudition soit très étendue. Il n'y a plus que lui qui, ayant pris place parmi les honoraires dans l'Académie des belles-lettres, entende et parle le langage des savants qui la composent. Il s'exprime, sur les matières d'érudition, avec une grâce et une noblesse qui lui sont propres. La conversation du cardinal est également brillante et instructive. Il sait de tout et rend avec clarté et grâce tout ce qu'il sait; il parle sur les sciences et sur les objets d'érudition comme Fontenelle a écrit ses *Mondes,* en mettant les matières les plus abstraites et les plus arides à la portée des gens du monde et des femmes et les rendant dans des termes avec lesquels la bonne compagnie est accoutumée à traiter les objets de ses conversations les plus ordinaires. »

MELCHIOR DE POLIGNAC

[illegible] LE CARDINAL DE POLIGNAC[1]

Le cardinal de Polignac
Parle bien [illegible] et [illegible];
[illegible] matière,
[illegible]
Il [illegible] la dernière,
[illegible] n'est pas [illegible].

---

1. [illegible] et a un [illegible] le dernier des grands [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] propres. [illegible] est [illegible] tout [illegible] avec [illegible] [illegible] ordinaires. »

MELCHIOR DE POLIGNAC

Cardinal Membre de l'Academie Française

1661 - 1741

sc

A. Quantin. Imp.

SUR LE PARLEMENT[1]

A L'ÉCHO, ce matin, je demandais comment
Irait le gouvernement,
Depuis le vif discours du président de Mesme.
L'écho m'a répondu : De même.

Voilà le protecteur des lois,
Cet objet de notre espérance ;
Ce Parlement qui tant de fois
S'est montré l'appui de la France.
Qu'a-t-il fait, ce tuteur des rois,
Pour soulager notre souffrance ?
Des remontrances en bon français,
Puis au Régent la révérence.

SUR LES FABLES DE LAMOTTE[2]

JE te rends ton livre, Mélite ;
Quoique fort long, je l'ai tout lu.

1. Sur les remontrances faites par le Parlement au roi le 26 janvier 1718. (M.)
2. A M. de Lamotte en lui renvoyant son livre de fables. (M.)

Si tu veux que nous soyons quittes,
Rends-moi le temps que j'ai perdu.

SUR L'OPÉRA DE SÉMIRAMIS[1]

Sémiramis,
Au rapport de ceux qui l'ont vue,
Sémiramis
Ne meurt point des coups de son fils.
Ses vers l'avaient bien abattue,
Mais c'est le mauvais air qui tue
Sémiramis.

LES

EXPLOITS DU PARLEMENT[2]

Amis, chantons gravement
Les exploits du Parlement,
Qui ne veut point dans la France

1. Sur l'opéra de *Sémiramis*, fait par le sieur Roy, et la musique par Destouches ; joué en décembre 1718. (M.)
2. Sur la demande du Parlement au Régent de pouvoir faire des remontrances au roi sur l'édit du mois de mai

Souffrir légère finance.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Tous ces messieurs assemblés
Ont dit : Nous serons bernés,
Si nous restons en silence.
Faisons notre remontrance[1].

Il n'en faut pas rester là ;
Agissons avec éclat.
Menaçons de la potence
Le manque d'obéissance.

Les gens du roi promptement
Sont allés vers le Régent.

1718, qui ordonne une nouvelle refonte des espèces d'or et d'argent. (M.) — « Le ministère ordonna le 30 mars que le marc d'argent, qui, après avoir essuyé plusieurs variations rapides depuis la mort de Louis XIV, était alors à quarante livres, serait à soixante, et que ceux qui porteraient à la Monnaie des anciennes promesses du Gouvernement, nommées billets d'État, avec une certaine quantité d'argent, à quarante livres numéraires le marc, recevraient le payement total de leur argent et de leurs billets en valeur numéraire à soixante livres. Cette opération était absurde et injuste. » (VOLTAIRE, *Histoire du Parlement.*)

1. Pour donner plus de valeur à ses remontrances, le Parlement avait décidé qu'il proposerait à la Chambre des comptes, à la cour des aides, et à la cour des monnaies de se joindre à lui ; il avait aussi mandé les six corps marchands, et six banquiers pour représenter combien le nouvel édit était préjudiciable au commerce. Les banquiers seuls répondirent à son appel.

Le bon prince était à table
Avec troupe sortable.

Ils dirent sans compliment :
Redoutez le Parlement,
Car dans ce lieu on fricasse
Votre argent et votre Law.

A ce discours, consternés,
Le Régent et ses roués
Se regardaient sans rien dire ;
Au diable le mot pour rire !

Enfin, d'un air furieux,
Le Régent roulant les yeux,
Dit : F... des remontrances
Sur l'état de la Régence !

S'ils viennent, je suis tout prêt.
Messieurs, voici mon arrêt :
Qu'on mette la bourre au ventre
Du premier b... qui entre.

Sortons, se dit Chauvelin[1],
Laissons-lui cuver son vin.

1. Germain-Louis de Chauvelin (1685-1762), qui devint plus tard garde des sceaux et secrétaire d'État au département des affaires étrangères (1727), était alors président à mortier au Parlement.

Demain il sera plus sage,
Nous reprendrons notre ouvrage.

Ils vinrent le lendemain[1].
Le Régent fut plus humain,
Et dit : Quitte à les entendre,
Mais qu'en peuvent-ils attendre?

Leur bruit n'ira pas plus loin) :
J'ai su pourvoir au besoin;
J'ai mis les gardes en armes,
Pour prévenir les alarmes.

La Bastille et l'Arsenal
Sauront arrêter le mal;
La Monnaie, Law et la Banque
Sont gardés que rien n'y manque[2].

1. Les membres du Parlement allèrent, le 17 juin, demander au Régent qu'on suspendît le changement de la monnaie et qu'on leur envoyât l'édit pour l'enregistrer avec les rectifications qu'ils jugeraient à propos d'y apporter. Le lendemain 18, ils revinrent à la charge. « M. le duc d'Orléans leur dit qu'il était fort las des tracasseries du Parlement; qu'il avait ordonné à toutes les troupes de la maison du roi, qui sont à Paris, de se tenir prêtes à marcher, et qu'il fallait que le roi fût obéi. Il a donné l'ordre à chaque commandant de ses troupes d'avertir leurs compagnies de se tenir prêtes et d'avoir de la poudre et des balles. » (*Journal de Dangeau.*)

2. « Toutes ces démarches n'ont eu aucun fruit. On a envoyé cinquante soldats aux gardes à la Banque de Law pour la garder, et autant à la Monnaie pour soutenir la

Enfin vint le Parlement,
Et le premier président
Dit en trois mots son affaire :
Vous avez fait, faut défaire[1].

L'argent haut fait tort à tout.
Votre édit est fait sans nous.
Vous serrez trop la courroie,
Nous voulons d'autre monnaie.

Le Régent a répondu[2] :
Tout le mal m'est bien connu,
Mais je ne veux rien défaire.

fabrication, qui allait toujours (parce que le Parlement avait fait défense par un arrêt de travailler. » (*Journal de Barbier.*)

1. « *Dimanche* 19. — Il y eut une députation du Parlement à M. le duc d'Orléans. Cette députation était composée du premier président, de tous les présidents à mortier et de plusieurs conseillers. Le premier président parla d'abord en donnant beaucoup de louanges à M. le duc d'Orléans ; ensuite il lui demanda trois choses de la part du Parlement. La première est que l'édit pour les monnaies leur fût envoyé pour l'examiner et pour l'enregistrer ensuite, après l'examen qu'ils en auraient fait ; la seconde, que le roi ait égard à leurs remontrances dans une affaire de cette conséquence et qu'ils croyaient fort préjudiciable à l'État ; et la troisième, qu'on suspendit à la Monnaie le travail qu'on faisait pour la conversion des espèces. » (*Journal de Dangeau.*)

2. La réponse du Régent, telle qu'elle est rapportée par Dangeau, est identique pour le fond à celle ci-dessus, mais plus polie de forme.

J'ai tout dit : Allez vous faire...
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

D'ou vient cette émotion,
Et cet appareil de guerre[1] ?
L'ennemi, sur notre terre
Fait-il une irruption ?
Non ; du Régent la prudence,
Fait ce terrible armement,
Pour casser à la Régence
Un arrêt du Parlement[2].

Le colonel des filous
Dit gravement à Philippe :
Que votre terreur se dissipe,
Guiche combattra pour vous.
Pour effacer d'Oudenarde

1. Sur le bruit des assemblées du Parlement et des remontrances, le Régent fit distribuer à la maison du roi et aux gardes françaises de la poudre et du plomb pour tirer douze coups. (M.)

2. « *Lundi* 20. — Le Parlement s'assembla et donna un arrêt contre le nouvel édit pour la monnaie. Le Conseil de régence cassa l'après-dînée l'arrêt du Parlement. — *Mardi* 21. — On a défendu au Parlement d'imprimer, publier ou afficher son arrêt, et l'on met des soldats aux gardes dans les marchés pour empêcher qu'on y refuse la nouvelle monnaie. » (*Journal de Dangeau.*)

Ce que l'on dit faussement[1],
Je prétends avec la garde,
Défaire le Parlement.

Rolland[2] avec émotion
S'écrie : Eh quoi ! pendant la trêve[3],
Une signification ?
Qu'on recommence, qu'on achève ;
Car les paroles du Régent
Sont fausses comme son argent.

1. On accusait le duc de Guiche, colonel des gardes françaises, d'avoir manqué de courage à la bataille d'Oudenarde (1708), où le duc de Bourgogne fut battu par Marlborough.

2. Membre du Parlement.

3. Pendant les mois de juillet et d'août, le Parlement ne cessa de s'opposer aux mesures financières prises par le Régent et par Law, et de s'assembler toujours, malgré les défenses qui lui étaient faites. « Cela détermina, dit Barbier, M. d'Argenson, garde des sceaux et président des finances, grand génie d'expédition, d'apporter un remède prompt et violent à tous ces remuements. » C'est, en effet, sur les instances de d'Argenson que fut décidé le lit de justice du 26 août. « On envoya de la part du roi ordonner au Parlement de prendre leurs robes rouges et de venir tous en corps au Louvre. Ils furent si fort étonnés de cette nouvelle, qu'ils furent hors d'état de prendre un parti sage dans cette affaire et de prévoir à peu près le motif de ce lit. »

Toi que l'on vit pour tes forfaits[1]
Tout près d'aller à la potence,
Considère ce que tu fais
Pour satisfaire ta vengeance :
Peux-tu traiter les parlements
Comme tu traitais les boucans[2] ?

LES PAIRS DE FRANCE

Le petit duc de Saint-Simon
Voudrait bien payer de son nom,
Pour les services de ses pères.
On ne saurait dire qu'hélas !
Aussi bien on n'en connaît guère,
Pour mieux dire, on n'en connaît pas.

1. L'auteur s'adresse à d'Argenson, qui dans ce lit de justice traita le Parlement avec aussi peu de ménagements que les malfaiteurs jadis soumis à sa juridiction. Il répondit brutalement au premier président, qui demandait la permission de délibérer : « Le roi veut être obéi, et obéi dans le moment. »

2. Le marquis d'Argenson dit à ce sujet : « J'ai la conviction que de tous les hommes qui ont été en place de nos jours, aucun n'a mieux ressemblé au cardinal de Richelieu que mon père. Assurément ce grand ministre n'eût point désavoué le lit de justice des Tuileries du 26 août 1718. »

La Force, commis d'Argenson,
Hait beaucoup le bruit du canon;
Il craint qu'un boulet ne le perce,
Pour oisif, il ne l'est jamais;
En guerre il fait la controverse,
Et la maltôte en temps de paix.

Vivent messieurs nos ducs et pairs!
Ils sont certainement sans pairs,
Ils savent très bien les finances;
Ils sont habiles en tous sens,
Et si versés dans les sciences,
Que Mercure eut moins de talents.

Comme ce Dieu, ils sont sorciers,
En toutes sortes de métiers,
Excepté celui de la guerre.
Et si par malheur aujourd'hui,
Il sortait des géants de terre,
Ils s'iraient cacher comme lui.

La Trémoille[1], Uzès[2], Richelieu,
Tous pairs comme il plaît à Dieu;
Ajoutons Mazarin, d'Estrées[3],

1. Charles-Louis Bretagne, seigneur de La Trémoille, duc de Thouars, premier gentilhomme de la chambre du roi.
2. Jean-Charles de Crussol, duc d'Uzès, devenu pair de France en 1706, après la mort de son frère aîné, Louis de Crussol.
3. Louis-Armand d'Estrées, de Lauzière-Thémine, duc d'Estrées.

Fortes colonnes de l'État,
S'ils n'avaient pas la diarrhée
Quand il faut aller au combat.

Mettons encore en même sac,
Aumont[1], Rohan[2], Sully[3], Brissac[4],
D'autres qui n'ont vertu ni vice,
Mais bons à parler de leur rang[5],
A tenir un lit de justice,
A morguer les princes du sang[6].

1. Louis d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, maréchal de camp, gouverneur de la ville et château de Boulogne et pays boulonnais, chevalier des ordres du roi.

2. Hercule Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, lieutenant général des armées du roi.

3. Maximilien Henry de Béthune, duc de Sully et pair de France après la mort de son frère aîné (1713).

4. Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, qui devint maréchal de France.

5. L'irritation du Régent contre le Parlement permit aux pairs de triompher des présidents dans l'*affaire du bonnet*. Par un édit lu au lit de justice ils furent rétablis dans la préséance sur les présidents à mortier, et sur le droit d'opiner avant eux.

6. Le duc du Maine subit au lit de justice une nouvelle humiliation. « On termina cette mémorable séance, dit Voltaire, en dégradant le duc du Maine, soupçonné d'être trop uni avec le Parlement. On lui ôta la surintendance de l'éducation du roi, qui fut donnée sur-le-champ au duc de Bourbon-Condé, et on le priva des honneurs de prince du sang, que l'on conserva au comte de Toulouse. »

LE DUC DE BOURBON

Le duc de Bourbon est fou,
Il est fou outre mesure,
S'il est prince par nature,
C'est un cocher entre nous.

Guider un char fait sa gloire,
Ou chasser avec fureur;
France, comprends ta misère,
S'il vient régent par malheur.

Grand Condé, ton petit-fils
Déshonore ta mémoire;
Jamais son nom dans l'histoire,
N'y sera qu'avec mépris.

Non, il n'est point de ta race,
Il est fils de Bourguignon,
De Puart ou La Terrasse,
Tous cochers de grand renom.

J'augure un grand malheur
De l'astre malin qui nous lorgne;

On nous ôte un inspecteur,
Et l'on nous donne un mauvais borgne.

Jurer, blasphémer, parler haut,
N'aller que par bonds et par sauts,
Aimer le vin et la femelle,
Tuer les hommes et les chevaux,
Agir et parler sans cervelle ;
Grand Dieu ! pour le roi quel modèle !

Bourbon, d'où te vient ta folie ?
Qui t'a donc fait naître l'envie
D'impétrer l'éducation
De Louis quinze, notre sire[1] ?
Sais-tu que cette fonction
Demande au moins qu'on sache lire ?

LES MOUSQUETAIRES

Jadis vous étiez pleins d'honneur,
Mousquetaires, gens intrépides,
De votre nom seul la terreur

1. Au lit de justice, « M. le duc présenta sa requête, qui était toute préparée, pour demander, en qualité de premier prince du sang, la surintendance de l'éducation

Rendait les ennemis timides;
Mais vous n'êtes plus à présent
Que les pousse-c.. du Régent.

L'archer de l'échelle est vengé,
Puisque vous faites son office,
L'archer du grand prévôt trompé
Ne vous appelle avec justice
Que les pousse-c.. du Régent
Pour arrêter le Parlement.

Archers du Cromwell des Français,
Jeunesse autrefois redoutable,
Vous ternissez tous vos exploits
Par un ministère exécrable,
En arrêtant, le sabre en main,
Feydeau, Blamont et Saint-Martin[1].

du roi, que l'on avait donnée à M. le duc du Maine, lors du lit de justice pour la Régence. Cela fit du murmure, parce que M. le duc du Maine est un prince très sage et très estimé. » (*Journal de Barbier.*)

1. Le Parlement s'étant encore assemblé, malgré la défense expresse qui lui avait été faite au lit de justice, d'Argenson résolut de l'abattre par un dernier coup d'éclat. « Le 29, à une heure après minuit, dit Barbier, trois maîtres des requêtes se transportèrent avec vingt mousquetaires chacun et des carrosses à six chevaux pour arrêter M. le président de Blamont, M. de Saint-Martin et M. Feydeau de Calende, jeune homme de trente ans, fils du président Feydeau (tous les trois de la quatrième des enquêtes), et mettre le scellé chez eux sur leurs papiers. Chez M. de Saint-Martin le portier ne voulut point ouvrir la porte. On avait des haches toutes prêtes avec lesquelles on

JANSÉNISTES ET MOLINISTES

J'ai vu deux partis disputer
Sur la vérité sans l'entendre,
Le public sans y rien comprendre,
Pour l'un ou l'autre s'entêter.
De cette dispute authentique,
Qui s'entend moins plus on l'explique,
J'ai vu qu'après un long débat,
Après réplique sur réplique,
La haine des partis était le résultat [1].

enfonça la porte. On les mit dans un carrosse, chacun avec un laquais à eux, et ils partirent à trois heures du matin pour le chemin de Montlhéry ; chaque carrosse escorté de seize mousquetaires, avec un brigadier. » De Blamont fut conduit aux îles Sainte-Marguerite, Feydeau à l'île d'Oléron, Saint-Martin à celle de Ré.

1. Ces vers que le *Recueil Clairambault* donne comme une pièce isolée ne sont qu'un fragment de la satire de l'abbé de Régnier, imitée dans celle qui fut attribuée à Voltaire. (Cf. tome I, p. 1). Nous les avons maintenus parce qu'ils conservaient toujours leur actualité, grâce à la perpétuité des querelles religieuses.

UN PROJET NOUVEAU

L'HEUREUX Bissy, Rohan le beau[1],
Produisent un projet nouveau,
Landerirette,
Par quoi tout procès est fini,
Landeriri.

Sous certaines conditions,
Se fera l'acceptation,
Ils en dressent le compromis.

Les refusants, les acceptants,
Les doctes et les ignorants,
Tous seront par eux réunis.

Expliquant bien leurs sentiments.
De la bulle ils fixent le sens,
Et bons correctifs ils ont mis.

De part et d'autre on conviendra
De s'en tenir à ce sens-là,
Et tout autre y sera réduit.

1. Sur les dernières conférences tenues à Paris au mois de juillet en faveur de la bulle *Unigenitus* (M.). C'était le

Le pape n'y contredira.
Leur orthodoxie il louera;
On croira qu'il a consenti.

Quand un jour il désavouera
Ce grand projet, lors on prendra
Pour nouveau mot nouvel avis.

Les conférences que l'on fait
Auront par ainsi leur effet,
Et pour ce coup Noailles est pris.

S'il prétend ne se rendre à rien,
Il demeurera sans soutien
Et sera du clergé proscrit[1].

Ayant tout prêt entre leurs mains
Un bref conforme à leurs desseins,
Anathème lui sera dit.

cardinal de Bissy qui avait imaginé le projet nouveau avec lequel il prétendait concilier les amis et les ennemis de la Constitution.

1. « On proposa que M. le cardinal de Noailles fît pour les évêques acceptants ce qu'il avait voulu faire pour le pape; qu'ils approuveraient le Précis de doctrine comme contenant le *sens de la Constitution,* et que sur cette approbation M. le cardinal accepterait suivant un projet convenu avec M. le chancelier et le cardinal de Rohan, au mois de janvier dernier; et que, si le cardinal refusait ce qu'il avait promis au mois de janvier, alors son Altesse royale se déclarerait ouvertement contre lui. » *(Journal de l'abbé Dorsanne.)*

De son siège étant déplacé,
Aussitôt il sera chassé
Du conseil de conscience aussi.

Après qu'il sera détrôné,
Nous verrons son palais donné
A Rohan ou bien à Bissy.

Voilà le rare événement
Que l'on attend à tout moment,
Landerirette,
Et qui fait grand bruit à Paris,
Landeriri.

LE DÉCRET PÉREMPTOIRE

C'est un vrai *motu proprio*,
Où de pleine puissance,
Selon les lois d'un droit nouveau,
Dès la première instance
Le pape rend un jugement,
Sans citer les parties
Qu'il condamne arbitrairement
Sans les avoir ouïes[1].

1. « Le pape avait publié, le 8 septembre, à Rome, des

Par ce tyrannique décret,
L'Église dispersée
Sous le joug doit voir qu'on la met,
Sans l'Église assemblée.
En effet l'exécution
Qu'ordonne le Saint-Père,
Suppose une soumission
Servile et nécessaire.

Soumission sans liberté,
La preuve est dans la bulle[1];
Car sur l'infaillibilité
Jamais on ne recule.
Suivant cette prétention
Le décret est loi stable
Avant toute acceptation,
Et règle invariable.

Ce décret a tout soulevé,
Jusques aux plus timides.
Car son défaut étant prouvé
Par des raisons solides,
Les prélats qui n'avaient cédé

lettres apostoliques à tous les fidèles, par lesquelles il leur enjoignait à tous, quels qu'ils fussent, et même aux premiers pasteurs, de se soumettre à la Constitution *Unigenitus*, sous peine d'être séparés de la communion de l'Église romaine. » *(Mém. de la Régence.)*

1. *Constitutione perpetuo valitura,* est-il dit dans la bulle. — *Omnimodam obedientiam,* est-il porté dans les lettres péremptoires. (M.)

Que par condescendance,
Aux appelants ont accordé
D'imiter leur constance.

Tel on verra Tournai l'ancien,
Que La Salle on appelle[1],
Condom-Milon[2] plus fort soutien
Que l'autre qui chancelle,
Châlons-sur-Marne, Agen, Mâcon,
Saint-Malo, Laon, Bayonne,
Auxerre aussi, qui, ce dit-on,
Les Quarante abandonne.

Leur nombre au lieu d'aller croissant
S'abrège et diminue.
Narbonne ira d'un pas plus lent,
Bordeaux moins se remue.
Feu Lectoure ayant fait déjà

1. Il était alors abbé d'Orbais, au diocèse de Meaux.

2. Voici les noms des prélats auxquels il est fait successivement allusion par l'indication de leur siège épiscopal : Condom : Louis Milon; — Châlons-sur-Marne : Jean-Baptiste de Noailles; — Agen : François Hébert; — Mâcon : Michel de Cassagnet; — Saint-Malo : Vincent-François des Marets; — Laon : Louis-Anne de Clermont-Chatte de Roussillon; — Bayonne : André Druilet; — Auxerre : Charles-Daniel-Gabriel de Pestels de Lévis de Tubières de Caylus; — Narbonne : Charles Legoux de La Berchère; — Bordeaux : Armand Bazin de Bezons; — Lectoure : Louis d'Illers d'Entragues, qui avait eu pour prédécesseur François-Louis de Polastron, mort en octobre 1717.

L'appel qu'on voit paraître,
Lectoure nouveau le suivra
Neutre ne voulant être.

Neutres en effet formeront
Une nouvelle bande;
De faux sages applaudiront
A leur souplesse grande.
Tantôt amis des acceptants
Ils leur feront cortège,
Et puis de même aux appelants.
O le plaisant manège!

LA NÉCESSITÉ DE L'APPEL

Contre les prélats refusant[1],
Le décret péremptoire
Qui donne aux prélats acceptant,
Une pleine victoire,
Va chasser Noailles de Paris,

1. Sur la nécessité où est présentement M. le cardinal de manifester son appel au futur concile contre la bulle *Unigenitus* et de faire un appel comme d'abus au Parlement contre un dernier décret du pape appelé *Jugement péremptoire*. (M.)

Si malgré sa prudence,
Son appel à la fin n'est mis [1]
En parfaite évidence.

Après tant de retardements
Que prétend-il donc faire ?
Et par de vains ménagements
Ne sait-il que se taire ?
Que ne déclare-t-il tout net
La bulle détestable,
Et que son appel moins secret
La rende méprisable.

Qu'il laisse à Rohan le souci
De vaincre cet obstacle ;
Qu'il laisse déclamer Bissy
Et Tellier leur oracle.
Voudra-t-on concile assembler ?
Oui-da s'il était libre !
Car, alors, il fera trembler
Les partisans du Tibre.

L'appel en France est suspensif [2],
Ce sont là nos maximes,
Si l'on y veut être attentif,
Comme autrefois nous fîmes,

1. L'appel du cardinal de Noailles, en date du 3 avril 1717, fut enfin publié le 24 septembre 1718.

2. Dans son réquisitoire contre la lettre apostolique, le procureur général du parlement de Metz remarquait :

De l'excommunication
Injuste et téméraire,
Disparaîtra l'illusion
Qui trouble le vulgaire.

Ce n'est pas assez d'appeler,
Il faut que du Saint-Père
L'erreur il ose révéler,
A notre foi contraire,
Qu'il le nomme publiquement
Disciple de Sfondrate,
Et que sur ce point notamment
Derechef il éclate.

Il s'est passé plus de vingt ans[1],
Depuis qu'avec grand zèle,
Cinq prélats pieux et savants
Ont ému la querelle.
Noailles reste avec Arras[2];

« que le jugement de séparation n'avait pu être prononcé au mépris de l'appel que les docteurs avaient interjeté au concile universel, tribunal supérieur à celui du pape, et que l'effet de l'appel est de suspendre le jugement. »

1. 23 février 1697. (M.) — C'est à cette époque que l'archevêque de Noailles écrivit une lettre au pape pour lui demander la condamnation du *Nodus prædestinationis dissolutus* du cardinal Célestin Sfondrate. Les quatre prélats qui s'associèrent à sa démarche étaient Letellier, archevêque de Reims, Bossuet, évêque de Meaux, de Sève, évêque d'Arras et de Brou, évêque d'Amiens.

2. L'évêque d'Arras, Gui de Sève de Rochechouart, était en 1718 le seul survivant des prélats qui avaient signé la lettre de l'archevêque de Paris.

Qu'il dénonce à l'Église
Clément, qui, ne s'expliquant pas,
Un faux dogme autorise.

Quant au jugement prétendu,
Dernier et péremptoire,
Il ne sera jamais reçu,
Son abus est notoire;
Notre procureur général[1]
Qui sait quel est son vice,
Contre ce qu'il contient de mal,
Demandera justice.

L'APPEL
DU
CARDINAL DE NOAILLES

Vous revenez de Paris?
Vraiment, ma commère, oui.

1. « On engagea les parlements de Paris, Rouen, Metz, Aix, Rennes, Bordeaux, Dijon, Grenoble, et le conseil souverain du Roussillon, d'agir contre cette démarche, et tous rendirent des arrêts fulminants contre ces lettres. » (*Mém. de la Régence.*)

Savez-vous la grande affaire?
Vraiment, ma commère, voire;
Vraiment, ma commère, oui.

L'appel est fait, à ce qu'on dit[1]?
L'on n'en fait plus de mystère.

Les Jésuites le savent-ils?
Ils en crèvent de colère.

La grâce triomphe aujourd'hui,
Sans elle on ne peut rien faire.

Le cardinal en est l'appui,
Il en a toute la gloire.

Saint Paul n'a-t-il pas écrit
Qu'à tous elle est nécessaire?

La morale est sans contredit,
Pourquoi donc ne la pas croire?

1. Ce fut le 24 septembre 1718, « que le cardinal de Noailles publia son appel de la Constitution au futur concile. L'Université, presque tous les curés du diocèse, et quantité de communautés séculières et régulières adhérèrent à l'appel. Le cardinal se retira le même jour du conseil de conscience, qui dès lors ne subsista plus et dont la chute entraîna celle des autres conseils. Il y avait déjà du temps que ce n'était plus qu'une vaine représentation.» (DUCLOS.)

L'Évangile nous est permis :
Lisons-le, on ne peut mieux faire.

La foi se relève aussi,
C'est la grâce première;

A Rome on la contredit,
Laissons dire le Saint-Père.

Il fulmine, il interdit,
Ce n'est pas là notre affaire.

Tenons-nous à Jésus-Christ;
A lui seul nous devons plaire.

Le Parlement appelle aussi[1]
De la lettre du Saint-Père.

Tout est dans ce pauvre écrit,
A nos libertés contraire;

Il est de plus, à ce qu'on dit,
Contre la forme ordinaire.

1. Le 3 octobre 1718, un arrêt du Parlement de Paris reçut le procureur général du roi appelant comme d'abus du décret du pape intitulé : *Sanctissimi domini nostri Clementis Papæ XI litteræ ad universos Christi fideles datæ adversus eos qui constitutionis Sanctitatis Suæ quæ incipit Unigenitus... debitam obedientiam præstare hactenus recusaverunt aut in posterum recusaverint.* Dans les trois mois suivants, tous les parlements de France rendirent de semblables arrêts.

Le concile est déjà saisi;
Rome ne peut plus rien faire.

Que de chagrin pour Bissy!
On dit qu'il s'en désespère.

Quelques moines sont pour lui :
Chacun en sait le mystère.

A la besace il est réduit;
Ah! quelle étrange misère!

Est-il un plus faible appui
Que celui de ces gueux Pères?

Rohan peste et jure aussi
Du train que prend cette affaire.

A Strasbourg, sans contredit,
Il vantera le Saint-Père.

Les dames iront avec lui,
Mais on n'y péchera guère.

A Sodome, à petit bruit,
Se réjouiront les commères.

Sait-on ce que fait Mailly?
Ses chanoines il fait taire.

Il en aura le démenti,
Et je ne m'en soucie guère.

Le mandement d'Aubigny[1]
Est tombé dans la poussière.

D'autres y tomberont aussi
Dès qu'ils verront la lumière.

Soissons n'a-t-il pas écrit[2] ?
Il a fait deux gros mémoires.

1. « L'archevêque de Rouen, d'Aubigny, était un homme sincèrement de bien et d'honneur, mais ignorantissime, grossier, entêté, excrément de séminaire, fanatique sur la Constitution, et accoutumé par l'autorité de Mme de Maintenon à toutes sortes de violences dans son diocèse qu'il n'avait cessé de désoler, farci d'ailleurs de toutes les plus misérables minuties de Saint-Sulpice, la moindre contravention desquelles était à son égard crime sans rémission... Il fit une très violente entreprise contre des curés fort estimés, qu'il poursuivit à son officialité, par laquelle il les fit interdire. Ils se pourvurent à la chambre des vacations du parlement de Rouen, qui cassa l'interdiction. Elle tança l'official et mit l'archevêque en furie. Il accourut à Paris pour faire casser l'arrêt et réprimander la chambre des vacations qui l'avait rendu » (SAINT-SIMON.)

2. Jean-Joseph Languet de Gergy (1677-1753) était évêque de Soissons depuis 1715. Il fut promu en 1730 à l'archevêché de Sens. Dès l'année 1718, il ne cessa de se signaler par des mandements, des instructions et des écrits polémiques en faveur de la Constitution et contre l'appel. Il n'est plus connu aujourd'hui que par sa *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie* (communément appelée Marie Alacoque).

On y répond, à ce qu'on dit,
Il aura les étrivières.

Eh quoi ! Beauvais fulmine aussi[1] ;
Il eut mieux fait de se taire.

Gothon Richard en[2] a dépit :
Elle craint pour son histoire.

Augustin revit aujourd'hui ;
Rome le croit trop sévère.

Demeurons donc à Paris,
Pour lire en repos ce Père.

1. L'évêque de Beauvais était alors Honoré de Beauvilliers de Saint-Aignan, frère du gouverneur du duc de Bourgogne. Il avait été promu fort jeune à l'épiscopat. « Ses premières années, remarque Saint-Simon, se passèrent avec toute l'édification possible. Malheureusement il se mit à confesser, métier si peu propre à son âge et si peu convenable à son état. Une jeune créature se mit en tête d'aller à lui pour le séduire ; elle n'y réussit que trop. Sa famille, le cardinal de Noailles, tout vint à son secours pour le cacher et le convertir ; lui-même fit tout l'éclat, et la tête lui tourna si entièrement qu'après de longs scandales avec différentes maîtresses qui le ruinèrent et le possédèrent en entier, il projeta de passer en Angleterre. Il fallut changer son évêché en une abbaye et l'enfermer à Cîteaux après d'autres retraites. Il y est encore sous la garde de l'abbé de Cîteaux, qui n'oublie rien pour se faire décharger d'un si fâcheux hôte. » (*Notes sur Dangeau.*)

2. La maîtresse de l'évêque de Beauvais.

Quesnel est un saint qui pâtit;
Ses souffrances font sa gloire.

Je veux entrer dans son parti;
C'est à Dieu que je veux plaire.

Le cardinal est applaudi :
Dieu prend soin de son affaire.

Docteurs et curés sont à lui.
En sont-ils suivant nos Pères?

Ce sont les saints de ce temps-ci;
Pour Dieu ils sont prêts à tout faire.

Le Molina sera détruit;
En sa place on mettra Prospère.

On cite Fulgence aussi
Comme un père de lumière.

L'on a fait de beaux écrits;
Envoyons-les au Saint-Père.

De les lire le voudra-t-il?
J'ai de la peine à le croire.

Il ne veut point de dédit,
Ses lettres nous le font croire.

Voyons-nous des papes soumis?
Nous le lisons dans l'histoire.

Clément n'est pas plus grand que lui:
Que ne rétracte-t-il sa bulle noire?

Les Jésuites l'ont séduit;
Que n'abolit-on ces Pères?

Ils soulèvent les esprits,
A l'Église ils livrent la guerre.

C'est de Rohan et Bissy
Qui sont les héros de ces Pères.

Je crois qu'ils perdront l'esprit
Pour soutenir le Saint-Père.

Madot à Chalon[1] fait grand bruit,
Surtout dans les monastères.

De Joy[2] aux Jésuites a promis,
Pour n'être plus au séminaire.

1. François Madot, ancien évêque de Belley, avait été promu en 1711 à l'évêché de Châlon-sur-Saône.

2. Personnage inconnu. Le *Rec. Clairambault* ne donne que la première partie de cette pièce; nous avons emprunté la fin à un manuscrit dont le texte paraît très fautif.

D'un évêché il est muni.
Vraiment, ma commère, oui.
Par les intrigues de ces Pères.
Vraiment, ma commère, voire,
Vraiment, ma commère, oui.

Que Rohan, que Bissy me déclarent la guerre,
Noailles à son troupeau vient d'assurer la paix;
En vain gronderait le tonnerre;
La foudre ne saurait me frapper désormais.
La discorde allait pour jamais
Allumer le feu sur la terre.
L'appel du saint prélat émousse tous ses traits.
Que Rohan, que Bissy me déclarent la guerre,
Noailles à son troupeau vient d'assurer la paix.

En France vint la bulle
En hydre rugissant,
Mais Noailles en Hercule
La combat vaillamment.
Il ne lui reste plus que trois mauvaises têtes[1],
Mais ce nouveau Samson
Don, don

1. L'allusion vise probablement les cardinaux de Rohan et de Bissy, et l'archevêque Mailly.

Bientôt les abattra,
La la,
Pour grossir ses conquêtes.

LA COLÈRE DE BISSY

Le cardinal ultramontain
Se vantait dans la France,
Qu'au moins l'ordre bénédictin [1]
Garderait le silence,
Que sur la Constitution,
La faridondaine, la faridondon,
Chacun écouterait ses avis, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Mais quand on lui eut annoncé
Que dans son abbaye [2],
Ses moines avaient appelé,
Il dit avec furie :

1. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, établis à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On sait que les bénédictins furent aux derniers siècles la gloire de l'érudition française.

2. Le cardinal de Bissy avait succédé en 1714 au cardinal d'Estrées en qualité d'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Quoi donc ! dans ma propre maison,
On me respecte donc ainsi ?

Appelants, allez loin d'ici,
Autrement à l'office,
Vous ne verrez plus de Bissy
La robe d'écrevisse,
Votre excommunication,
La faridondaine, la faridondon,
Le fera fuir à Germigny[1], biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

LA BULLE ITALIENNE

Pourquoi prendre tant de peine
Pour renverser l'État ? Que faut-il pour cela ?
La bulle italienne, faridondaine,
Lon lan la,
La bulle italienne, faridondaine,
Suffira.

Malgré la rage et la haine,
Des très pieux enfants de Loyola,

1. Germigny-l'Évêque (département de Seine-et-Marne), près de Meaux, était un des lieux de résidence de Bissy, quand il séjournait dans son évêché.

La bulle italienne, faridondaine,
Lon lan la,
La bulle italienne, faridondaine,
Partira.

Je ne me soucie guère,
Qui des deux a raison,
Quesnel ou Loyola:
A tous deux je préfère,
Faridondaine, faridondon,
Lon lan la,
A tous deux je préfère,
Ce vin-là.

LE TRIOMPHE
DE LA CONSTITUTION

La sainte Constitution
Repasse les montagnes,
Les moines de toute façon,
En chemin l'accompagnent.
Ah! la belle procession,
La faridondaine, la faridondon,

Rien n'est égal en paradis, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Sur le dos d'un Ignacien,
Superbement montée,
Et du clergé sulpicien,
Gravement escortée;
Elle entonne d'un joyeux ton
Un beau *Laudate pueri.*

Les inquisiteurs de la foi,
Ces modestes Jésuites,
Qui d'elles reçurent la loi,
La suivent à la piste,
Faisant chanter le *Te Deum,*
Avec un *Regina cœli.*

Les besaciers de saint François,
Qui portent barbe et pièces,
Font retentir à haute voix,
Mille chants d'allégresse,
Nasillonnant en faux bourdon,
Hosanna filii David.

Tous les évêques appelants,
Tenant en main leurs crosses,
Doivent l'escorter à pas lents,
Sans train et sans carrosse,
En grande lamentation,
Jusques aux portes de Chambéry.

Le beau cardinal de Rohan,
Lui sert de majordome;
Les prélats de Reims et de Rouen,
Iront jusques à Rome,
Avec des acclamations,
Et des cris inouïs.

On n'entend qu'applaudissements,
Aux lieux de son passage;
Les vieillards et les jeunes gens
Lui rendent leur hommage,
Étant pris d'admiration,
De voir l'œuvre du Saint-Esprit.

Tous les peuples sont attentifs
cette auguste marche,
Plus que jadis étaient les Juifs,
Au mouvement de l'arche;
Aussi la Constitution
Est au-dessus de celle-ci.

Notre grand pontife Clément,
Et le sacré collège,
Partent de Rome incessamment,
Suivis d'un grand cortège,
Avec trompettes et clairons,
Pour la recevoir à grand bruit.

Quand le Saint-Père la verra,
Revenir triomphante,

Avec transport il lui dira,
D'une voix éclatante :
Venez, ô fille de Sion,
Tous mes souhaits sont accomplis.

C'est ainsi que saint Siméon,
Ayant vu le Messie,
Comblé de consolation,
Veut sortir de la vie.
Le pape sur le même ton,
La faridondaine, la faridondon,
Chantera le *Nunc dimittis,* biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

LA NAISSANCE D'AROUET

Apollon prit un jour
Du goût pour la Folie :
« Déesse, lui dit-il, j'ai pour vous de l'amour. —
Et moi je vous trouve joli,
Répliqua-t-elle. Allons, que l'hymen nous engage. »
(Sans la Folie eût-on connu le mariage?)
Grossesse vint au bout de quelque temps;
Que de ravissements,
Quelle réjouissance!
« Je veux, dit Apollon,

Que cet enfant prime au sacré vallon,
Qu'il surpasse dès sa naissance
Poètes présents et passés. —
Quoi ! dit la Folie ; est-ce assez ?
Je veux qu'il ait mon air, mes traits, ma ressemblance,
Et que l'on reconnaisse en lui seul ma puissance. —
Non, mon feu, reprit l'un, se verra dans ses yeux,
Il sera mon portrait et point du tout le vôtre. —
Puisque vous m'obstinez, dit l'autre,
Je prétends qu'il soit fol, même fol furieux. »
Leurs querelles bientôt se virent terminées,
Et pour les accorder tous deux,
Le grand maître des destinées
De chacun remplit le souhait :
La Folie au Parnasse accoucha d'Arouet.

LE VEAU A L'OCTROI

Un courtisan qui venait de Marly[1],
Voulant sauver d'un veau les droits à la barrière,

1. « L'aventure arriva à M. le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, qui avait défié les fermiers généraux de le surprendre dans la fraude des droits d'entrée qu'il voulait faire. On lui en servit le lendemain chez un fermier général un quartier qui fut assaisonné de beaucoup de plaisanteries. » (*Mélanges de Boisjourdain.*)

Dans sa chaise à ses pieds l'avait enseveli.
Mais par malheur le veau s'en plaint à sa manière,
Et fait ouïr sa mugissante voix.
D'abord commis alerte : « On fraude ici les droits;
D'un grand procès-verbal voici belle matière,
Confisquons tout. — Messieurs, je suis le baron Tel. —
Fussiez-vous duc, que nous importe;
Vilains, nobles, prélats, tout paye à cette porte;
Non rien n'en est exempt, non pas même l'autel. —
Je suis lecteur du roi. — Bon! bon! vous voulez rire;
Si vous étiez à ce soin attaché
Vous auriez commencé par lire
L'ordonnance du pied fourché.
— Je suis introducteur d'ambassadeur en France.
— D'ambassadeur, reprit un plaisant du bureau,
D'ambassadeur, soit; mais sur ma conscience
Vous ne le serez pas aujourd'hui de ce veau. »

LES

MALHEURS DE LA RÉGENCE

Qu'au roi d'Espagne le Régent
Déclare une mortelle guerre[1],

1. La conspiration ourdie contre le Régent par le ministre espagnol Albéroni fut découverte le 9 décembre 1718, et

Qu'il répande tout notre argent
Dans les couvents de l'Angleterre;
Qu'en Sicile le Savoyard[1]
Soit chassé plus tôt ou plus tard;
Pour pénétrer ce beau dessein,
Il ne faut pas être devin.

Qu'il fasse fourrer en prison,
Quelques jaseurs, à la bonne heure[2]!
Au lieu d'Amboise, qu'à Meudon,
Sa fille fasse sa demeure[3];
Qu'elle ait épousé de Riom[4],

provoqua la rupture depuis longtemps imminente entre la France et l'Espagne. Au commencement du mois, Barbier écrivait déjà : « La guerre est prête à se déclarer. »

1. Les traités d'Utrecht avaient donné à Victor-Amédée II, duc de Savoie, la couronne de Sicile. Mais il entrait dans les plans d'Albéroni de conquérir l'île, et dès le 30 juin 1718 une troupe espagnole avait attaqué Palerme.

2. Les trois membres du Parlement emprisonnés au mois d'août.

3. « Le roi étant fort jeune et avec beaucoup de belles maisons et M^me^ la duchesse de Berry, veuve et sans enfants, elle eut envie d'avoir Meudon, et l'obtint de M. le duc d'Orléans en échange du château d'Amboise qu'elle avait pour habitation par son contrat de mariage. Cette espèce de présent ne laissa pas de faire du bruit. » (SAINT-SIMON.)

4. Le témoignage de la princesse palatine ne laisse aucun doute à cet égard. « Le mariage de la duchesse (de Berry) avec la tête de crapaud (de Riom) n'est malheureusement que trop vrai, écrit-elle; ce n'est point d'ailleurs un mauvais gentilhomme; il est allié aux meilleures maisons; le duc de Lauzun est son oncle et Biron son neveu; mais avec tout cela il n'était pas digne des honneurs qui lui

Ou qu'il ne soit que son mignon.
Qu'à son rang elle ait peu d'égard,
C'est à quoi l'on prend peu de part.

Mais que Nocé soit favori [1],
Et qu'il ait fait Dubois ministre [2],
Que le public en soit marri
Comme d'un augure sinistre;
Qu'on voie partout des bannis,
Et tant d'honnêtes gens punis [3];
C'est ce qui cause nos malheurs.

Qu'avec hauteur et dureté,
Qu'on nomme autorité royale,
Et qu'on traite de fermeté

sont survenus. » La duchesse tourmenta violemment son père pour que le mariage fût déclaré; le Régent, pour gagner du temps, envoya à l'armée ce gendre qui lui était odieux, et sur ces entrefaites la duchesse mourut (1719).

1. La faveur de Nocé ne fut pas de longue durée, Dubois, devenu tout-puissant, eut soin d'éloigner tous les familiers du Régent. « Il fit exiler le comte de Nocé comme un des auteurs de sa fortune et qui par là méritait sa disgrâce... Le Régent respectait la mémoire du père, et s'amusait fort de l'esprit caustique et plaisant du fils. Mais c'était par là qu'il déplaisait au cardinal qui, depuis leur désunion, car ils avaient été fort unis, était devenu l'objet de ses plaisanteries et qui en redoutait l'effet dans une cour où les saillies valaient des raisons. » (Duclos.)

2. Les conseils supprimés, Dubois avait été nommé secrétaire d'État des affaires étrangères.

3. Il manque à cette strophe un vers que les *Rec. mss.*, ne donnent pas.

Chez les roués de la cabale,
On écrase le Parlement ;
Culbute le gouvernement ;
Celui qui détruit la maison,
Doit craindre le sort de Samson.

Mais que Law et d'Argenson[1],
Mènent à leur gré la finance ;
Qu'on ne paye pas un teston,
Malgré des écus l'abondance ;
Que ministres et favoris,
Rongent la campagne et Paris ;
Par ma foi, si j'en étais cru,
L'on en verrait plus d'un pendu.

Que le pape, dans sa fureur,
Nous maudisse et excommunie ;
Qu'il nous menace de malheurs
Dès ce monde et dans l'autre vie ;
Ne serait-il point l'Antechrist ?
Force docteurs depuis longtemps,
L'ont tenu du moins pour constant.

Que ferons-nous, mes chers amis ?
Dans cette effroyable détresse ;
Dans l'état où l'on nous a mis,
Tomberons-nous dans la tristesse ?

1. La banque de Law venait d'être transformée en *Banque royale* le 4 décembre.

Non, soyons fermes, espérons,
Que tous nos malheurs finiront,
Pourvu que le roi en santé,
Sorte de sa minorité.

ANNÉE 1719

LE JOYEUX SYSTÈME[1]

Vous qui cherchez le délectable,
Venez ici prendre leçon ;
Je donne tout à l'agréable,
La joie est toujours de saison.
Je suis un philosophe aimable
Qui viens corriger la raison.

Le plan de mon joyeux système
Se peut concevoir aisément,

1. Chanson faite par l'abbé Bignon pour répondre à ceux qui condamnent sa vie qu'ils supposent toute débordée, quand il est dans son prieuré de Meulan. (M.) — Il paraît que ces soupçons n'étaient pas dénués de fondement, puisque Saint-Simon déclare que l'abbé Bignon « se fit une île enchantée auprès de Meulan, *qui se put comparer en son genre à celle de Caprée,* l'âge ni les places ne l'ayant pas changé, et n'y ayant gagné qu'à faire estimer son savoir et son esprit aux dépens de son cœur et de son âme. »

Le plaisir est le bien suprême[1],
Voilà mon unique argument.
En doutez-vous? Votre cœur même
M'en sert de preuve à ce moment.

Cette vérité simple et pure
Chaque instant se présente à moi;
Toujours fidèle à la nature,
Son étude est mon seul emploi.
Mes sens sont la juste mesure
De ses bienfaits et de sa loi.

Tais-toi donc, orgueilleux stoïque!
Ta morale a trop de rigueur.
Ta sagesse est problématique,
Ton triste sang-froid me fait peur;
En vain à l'esprit on s'explique,
Quand on ne parle pas au cœur.

On n'aperçoit dans Aristote
Qu'embarras et qu'obscurité;
Il crut jadis dans la marotte
D'avoir conquis la vérité.
Laissons ce vieillard qui radote,
C'est le droit de l'ancienneté.

1. La conduite de l'abbé était en harmonie avec ses maximes; « il avait prêché avec beaucoup d'applaudissements, mais sa vie avait si peu répondu à sa doctrine, qu'il n'osait plus se montrer en chaire ».

Socrate, Platon et Sénèque
Avaient des talents précieux;
Au fond de ma bibliothèque[1]
Je les ai logés de mon mieux;
Ils ont sur moi bonne hypothèque,
J'en lirai quand je serai vieux.

Quand je vois les plus grands d'Athènes,
Avec un respect empressé,
Courir après leur Diogène :
Quoi ! dis-je d'un ton courroucé,
Encor si la tonne était pleine !
Mais ce n'est qu'un tonneau percé.

Qu'apprend-on avec Héraclite
Qui larmoie en joignant les mains ?
S'instruit-on avec Démocrite
Qui rit des dieux et des humains ?
Le contraste est tout le mérite
De ces rivaux contemporains.

Lorsque Descartes hors d'haleine,
Au milieu de ses tourbillons,
Croit pouvoir les ranger sans peine
Comme on ferait des bataillons,

1. Il avait formé une bibliothèque de plus de cinquante mille volumes, qu'il vendit à Law, après avoir été nommé bibliothécaire du roi (1718.)

C'est un enfant qui se démène
Pour attraper des papillons[1].

Revenons donc à mon système :
Amis, usez-en à loisir.
Éloignez-vous de tout extrême,
N'épuisez ni soif ni désir :
Le plaisir est le bien suprême,
Mais l'excès n'est point un plaisir.

Pardonne-moi, grand Épicure,
Si j'ose commenter ta loi ;
Ne le prends pas pour une injure,
Chacun travaille ici pour soi ;
Ton système est d'après Nature :
Elle m'a parlé comme à toi[2].

1. Il est difficile de railler avec plus d'esprit et de bon sens les philosophes anciens et modernes.

2. La copie de cette chanson fut envoyée par l'abbé Bignon lui-même à Clairambault : à la fin de la pièce il avait ajouté ces mots : « Vous me le renverrez ; la copie est faite pour votre recueil ; » et il avait modifié par une addition la note du titre : chanson faite (*à ce que l'on croit*) par M. l'abbé Bignon.

CHRISTINE DE SUÈDE[1]

Les ombres des héros dans la plaine élysée,
Flattant leur propre gloire avec impunité,
Doutaient insolemment si la Nature usée
Pourrait les égaler dans la postérité.

Ingrats, dit-elle alors d'un accent irrité,
Qui prenez mes faveurs à titre de risée,
Je vous ferai bien voir si je suis épuisée
En formant les sujets de votre vanité.

Elle acheva ces mots, et du plus grand des hommes.
Fit naître ce chef-d'œuvre en ce siècle où nous sommes.
Aux efforts qu'elle fit tout l'Olympe accourut.

Tout l'air fut épuré, tous les dons s'épandirent,
Tout le Nord tressaillit, tous les héros pâlirent!
Et Christine parut[2].

1. Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe et de Marie-Éléonore de Brandebourg (1626-1689), fut proclamée reine à l'âge de six ans, lorsque son père mourut sur le champ de bataille de Lutzen, prit le titre de *roi* en 1650 et abdiqua en 1654. Elle ne fut pas moins célèbre par ses talents que par ses dérèglements et la singularité de sa vie aventureuse.

2. Ce sonnet doit être de beaucoup antérieur à l'époque où il figure dans le *Recueil mss.*; il n'a sans doute été

DOM RAYMOND[1]

VARDES, Morel, Candale[2] en la plaine élysée
Parlaient de leur parure et de leur propreté,
Doutant insolemment si la Mode épuisée
Pourrait les égaler dans la postérité.

Bourgeois, dit-elle alors d'un accent irrité,
Qui croyez qu'en habits ma science est usée,

transcrit ici que pour expliquer le suivant qui en est une parodie.

1. Sur M. Raymond, dit *le Diable,* fils du fermier général que l'on appelle Raymond, à l'occasion d'un habit singulier qu'il s'était fait faire au commencement de 1719. C'était un justaucorps de velours noir, doublé de velours couleur de feu, des bas de soie couleur de pourpre, avec des coins d'argent. (M.) « C'était, dit Saint-Simon, un petit homme qui n'était pas achevé de faire, et comme un biscuit manqué, un gros nez, de gros yeux ronds sortants, de gros vilains traits, et une voix enrouée comme un homme réveillé en pleine nuit en sursaut. Il avait beaucoup d'esprit, il avait aussi de la lecture et des lettres et faisait des vers. Il avait encore plus d'effronterie, d'opinion de soi et de mépris des autres. Il se flattait de tout savoir, prose, poème, philosophie, histoire, même galanterie ; ce qui lui procura force aventures ridicules et brocards. Ce qu'il sut le mieux, fut de tâcher de faire fortune, par quoi tous les moyens lui furent bons. » Il devint introducteur des ambassadeurs.

2. Ces courtisans furent célèbres sous Louis XIV par leur élégance, et le duc de Candale « était l'homme de la cour qui se mettait le mieux, et même il inventa des manières. »

Je vous ferai bien voir par quelque nouveauté,
Qu'auprès, gens du bel air, vous n'êtes que risée.

Elle acheva ces mots, et d'un vrai petit-maître,
L'assortiment complet voulut faire paraître;
Aux efforts qu'elle fit Galepin accourut.

Velours rouges et noirs ensemble se cousirent
Le bas pourpre brilla, les Candales pâlirent!
Et dom Raymond parut.

LES JÉSUITES

Sans crainte qu'on me menace
Ni d'exil, ni de prison,
Je veux faire une chanson
Sur une maudite race.
Je n'en dirai pas le nom :
Ce sont les enfants d'Ignace;
Je n'en dirai pas le nom,
Or écoutez ma chanson.

Ils ne donnent à l'Église
Que des prélats ignorants;
Les pieux et les savants

Chez eux ne sont pas de mise [1];
Je n'en dirai pas le nom :
Régner seuls est leur devise.

Ils font beaucoup de ravage
Dans la vigne du Seigneur,
Et contre un très grand pasteur [2]
Ils font éclater leur rage;
Je n'en dirai pas le nom :
C'est un reste de Pélage.

Ils ne cessent de combattre
La Sainte traduction ;
Dans la superstition
Ils jettent les idolâtres;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils tuèrent Henri quatre [3].

De leur confrère, Moline,
Ils s'en vont de tous côtés
Répandre les nouveautés

1. Rien de plus faux. Le célèbre prédicateur Bourdaloue, les humanistes Jouvency, Tournemine et Porée, pour ne citer que quelques noms, appartenaient à l'Institut des jésuites, ainsi que les laborieux érudits qui ont publié la volumineuse compilation des Bollandistes.

2. Le cardinal de Noailles.

3. Jean Chastel qui frappa Henri IV d'un coup de couteau, le 27 décembre 1594, et le blessa seulement à la lèvre, était un élève des jésuites. Quant à Ravaillac, on ne saurait le soupçonner d'aucune complicité avec eux ; son crime fut le résultat d'une monomanie religieuse.

Contre l'ancienne doctrine;
Je n'en dirai pas le nom;
Ils sont fameux dans la Chine.

Ils ont donné la naissance
A la probabilité[1]:
De l'infaillibilité
Ils prennent fort la défense;
Je n'en dirai pas le nom;
Ils furent chassés de France[2].

A combattre un vain fantôme
Ils se montrent pleins d'ardeur,
Et sous le faux bruit d'erreur
Ils désolent le royaume;
Je n'en dirai pas le nom:
Ils changent la foi de Rome.

1. Il est ridicule de faire porter sur l'ordre entier des jésuites les erreurs de quelques-uns de ses membres. Si le P. Vasquez (1598), imité par quelques-uns de ses confrères, embrassa nettement le probabilisme, Rebelle et Comitolus s'élevèrent avec force contre les conclusions erronées de ce système, et le général de l'ordre, Mutius Viteleschi, adressa de sévères avertissements aux partisans de la probabilité.

2. Après l'attentat de Chastel, les jésuites furent chassés du royaume, par arrêt du Parlement, le 28 septembre 1594, comme « corrupteurs de la jeunesse et perturbateurs du repos public. » Un édit du 7 janvier suivant confirma cette sentence. Mais leur exil ne dura que quelques années; dès 1606 ils furent rappelés, sous la condition d'un serment et de diverses obligations.

Ils profanent nos mystères
Par tous leurs ménagements,
Et de leurs relâchements
Ils font retentir leurs chaires;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils méprisent les saints Pères.

Nous savons tous le grimoire
De leurs saintes missions;
Dans toutes leurs fonctions
Ils ne cherchent que leur gloire;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils noircissent l'Oratoire.

La morale accommodante,
Ils prêchent effrontément,
Et parlent indignement
De la grâce triomphante;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils sont pour la suffisante.

Ames basses et vénales,
Ils négligent leur devoir
Et leur argent font valoir
Aux Indes orientales[1];

1. Les constitutions de l'Institut prohibaient le commerce, et cependant nombre de missionnaires établirent des comptoirs sur les lieux de leurs missions. Ce fut la faillite du P. La Valette, supérieur général des jésuites aux Antilles, qui amena la suppression de leur ordre en France, prononcée par arrêt du Parlement, le 6 août 1762.

Je n'en dirai pas le nom,
Lisez les *Provinciales*[1].

Ils sont tous dans l'abondance,
Meurtriers d'un cardinal[2],
Ils ont détruit Port-Royal
Et les filles de l'Enfance[3];
Je n'en dirai pas le nom :
Ils sont les fléaux de France.

Ils vivent dans les délices,
Professant l'austérité,
Ils font vœu de pauvreté

1. Nous avons déjà remarqué l'influence exercée sur l'opinion publique par les *Lettres provinciales* durant tout le XVIII^e^ siècle. Il serait superflu d'examiner en détail les accusations dont les jésuites sont sans cesse l'objet, parce que toutes celles dont les chansonniers furent l'écho dérivent de cette source ; bornons-nous à faire observer que les disciples de Pascal, élevés à l'école des *Provinciales,* n'ont généralement pas l'esprit de leur maître, mais se distinguent, comme lui, par une excessive partialité.

2. On soupçonnait injustement les Jésuites d'avoir fait mourir le cardinal de Tournon, qui avait condamné les cérémonies du *Christianisme chinois.*

3. L'Institut des *Filles de l'enfance,* fondé à Toulouse, par M. de Ciron, chancelier de l'Université et M^me^ de Mondonville, offrait un asile aux filles qui n'avaient de vocation ni pour le mariage ni pour le couvent, et qui voulaient concilier l'éloignement du siècle avec une vie exempte de clôture et affranchie de la solennité des vœux. Soupçonnée non sans raison de jansénisme, et considérée comme une succursale de Port-Royal établie dans le midi de la France, cette congrégation fut dispersée en 1686.

Et pillent les bénéfices ;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils sont les patrons du vice.

Ils paraissent un peu mornes
Depuis l'interdiction [1],
A leur folle ambition
Le ciel met enfin des bornes ;
Je n'en dirai pas le nom :
Ils sont bonnets à trois cornes.

De la secte moliniste
Fuyez la prévention,
Craignez la séduction,
A leurs traits rien ne résiste.
Je n'en dirai pas le nom,
Je serais un janséniste,
Je n'en dirai pas le nom,
Faites courir ma chanson.

1. L'interdiction prononcée contre eux, à deux reprises différentes, par le cardinal de Noailles.

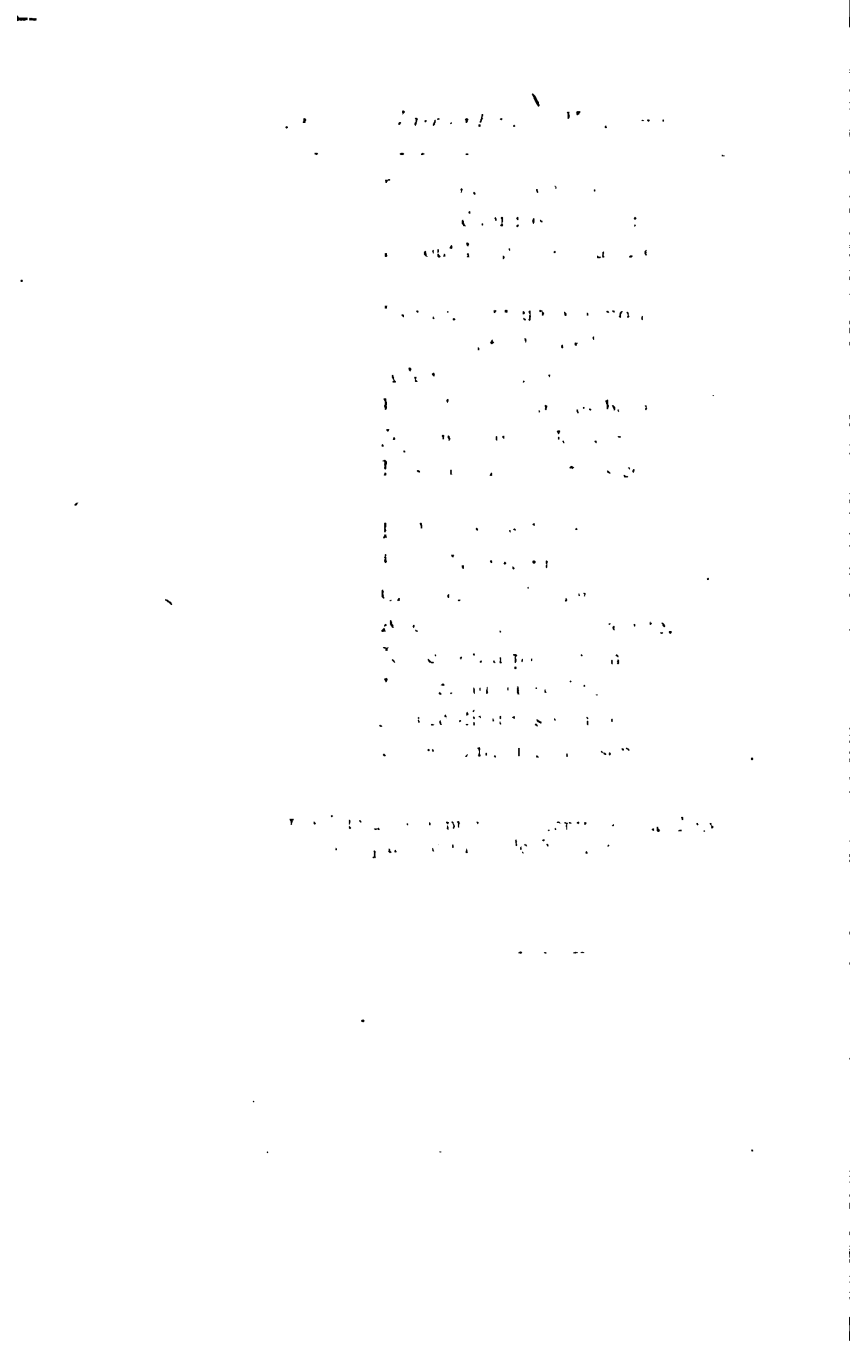

LOUIS-ARMAND DE BOURBON
Prince de Conti
1695 - 1727

Rousselle sc. A. Quantin. Imp Edit.

LE DÉPART
DU PRINCE DE CONTI

Accourez tous, peuple français,
Admirez le sang de nos rois,
Louis-Armand, plein de courage,
En Espagne[1] va faire rage;
Partout il porte la frayeur,
Philippe[2] même en aura peur.

Ce fut mardi, neuvième mai,
Que du matin s'étant levé
Avec une équivoque mine,
Il monta dedans la berline
Accompagné du cher Marton,
De Lanoue[3] et de Clermont[4].

Le lundi, veille du départ,
Il fut en habit de soudard

1. La déclaration de guerre à l'Espagne avait été résolue dans le Conseil de Régence le 2 janvier 1719 et publiée le 9.
2. Philippe V, roi d'Espagne.
3. M. de Lanoue-Langey, ancien mestre de camp, lieutenant du régiment de cavalerie Conti, fut nommé en mars 1719 brigadier de cavalerie.
4. Le marquis de Clermont, capitaine des Suisses du duc d'Orléans.

A l'Opéra, la Comédie,
Et puis après aux Tuileries.
Chacun disait tout à l'entour
Qu'il a de l'air de Luxembourg.

Il dit : Monsieur le Régent [1]
Vous en aurez pour votre argent ;
Par le calcul de La Chapelle
Je connais le prix de mon zèle,
Et combien pour mille ducats,
Pour vous je dois faire de pas.

Il dit au roi d'un air touché :
Mon maître, je suis bien fâché
D'être obligé, cette campagne,
De combattre le roi d'Espagne ;
Mais, sire, c'est pour votre bien,
Chacun le sait, et pour le sien.

1. « M. le prince de Conti obtint d'être fait lieutenant général, de servir dans l'armée du duc de Berwick et d'y commander la cavalerie. Il s'y montra étrangement dissemblable à monsieur son père et au sang bourbon, jusque-là que toutes les troupes, jusqu'aux soldats, n'en purent retenir leur scandale. Sa conduite, d'ailleurs, ne répara rien, et jusqu'à beaucoup d'esprit qu'il avait lui tourna à malheur. Il eut cent cinquante mille livres de gratification et beaucoup d'argent en présent. Il se fit encore payer ses postes, qu'il courut avec une partie de sa suite aux dépens du roi, tant en allant qu'en revenant. » (SAINT-SIMON.) Ces profits furent, comme le remarque finement Duclos, « tout ce qu'il recueillit de gloire de sa campagne. »

Pour vous quitter j'ai combattu,
Enfin Marton a prévalu,
Dit le prince à sa chère femme,
Mais qu'il vous souvienne, Madame,
En l'absence de votre époux,
Qu'il faut craindre un mari jaloux[1].

A sa mère il dit tout dolent :
Ne pleurez pas, chère maman,
Je reviendrai couvert de gloire,
Mon confident fait mon histoire.
Vous savez que fort joliment
Il sait composer un roman[2].

Avant que de quitter ces lieux
A tous il a fait ses adieux
Avec une douleur amère,
Au roi, au Régent, à sa mère,
A sa femme, à sa sœur aussi,
Et à madame de Soucy[3].

1. « Il y avait souvent des scènes entre M. le prince et Mme la princesse de Conti, laquelle ne s'en contraignait guère, et qui lui disait devant le monde qu'il n'avait que faire de vouloir tant montrer son autorité sur elle, parce qu'il était bon qu'il sût qu'il ne pouvait pas faire un prince du sang sans elle, au lieu qu'elle en pouvait faire sans lui. » (SAINT-SIMON.)

2. La Chapelle avait composé des *Mémoires historiques sur Armand de Bourbon, prince de Conti*, et des romans poétiques sur *les Amours de Catulle* et de *Tibulle*.

3. Sa maîtresse. (M.)

Pour les filles de l'Opéra,
Le prince n'en fait plus de cas,
Depuis certaine gentillesse[1]
Dont il cuisit à Son Altesse,
Que Chirac a fort bien traitée[2],
Mais qu'à sa femme il a donnée.

Or prions tous, d'un humble cœur,
Notre adorable Rédempteur,
Qu'il fasse par sa Providence
Que tout aille au gré de la France,
Et qu'un jour notre roi majeur
Récompense ce serviteur.

Adieu l'Aragon et l'Espagne!
Armand va se mettre en campagne,
Accompagné de son pédant.
Philippe, ta perte est certaine,
Sur les conseils du confident
Et la valeur du capitaine.

1. Les relations trop intimes avec les actrices de l'Opéra présentaient alors de graves inconvénients ; comme le prince de Conti, le comte de Charolais l'apprit bientôt à ses dépens, mais *la Souris,* à laquelle il attribuait l'origine de la *gentillesse,* fut expulsée de Paris.

2. Pierre Chirac (1650-1732), d'abord professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, puis médecin du Régent, obtint à Paris une vogue prodigieuse. Il fut surintendant du Jardin des Plantes et premier médecin de Louis XV, qui l'anoblit.

L'ABBAYE DE VÉNUS[1]

De l'abbaye
Où réside Vénus,
Nonne jolie,
Disant peu d'*oremus*,
Loin des soins superflus,
Ne songeant tout au plus
Qu'à bien passer la vie,
Fait bons les revenus
De l'abbaye.

Du monastère
L'amoureux directeur,
En l'art de plaire
Vient instruire chaque sœur.
Savoir gagner les cœurs
Par des attraits trompeurs,
C'est la règle sévère

1. Description de la manière dont vit à l'abbaye de Chelles M^lle^ d'Orléans, abbesse. (M.) — Louise-Adélaïde d'Orléans, fille du Régent, avait prononcé ses vœux à Chelles, le 23 août 1718. Son humeur et ses fantaisies obligèrent l'abbesse, M^me^ de Villars, à se démettre, et la princesse fut élue à sa place le 16 mai 1719.

Que maintient en vigueur
Le monastère[1].

Pour tout office
On goûte tous les jours
Mille délices
Qu'assaisonne l'amour.
Chaque instant sur les cœurs
Il répand ses faveurs;
A ce dieu propice
Elles livrent leurs cœurs
Pour tout office.

Le badinage
S'empare du parloir,

1. L'abbé Soulavie a tracé dans les *Mémoires de Richelieu* un curieux portrait de l'abbesse et un tableau piquant de son existence monacale. Voici quelques extraits qui méritent d'être cités et confirment les assertions du chansonnier anonyme : « Mlle d'Orléans porta avec elle à l'abbaye de Chelles l'amour des beaux-arts et des plaisirs, qu'elle tenait de son père, et attirait des troupes de musiciens dans le couvent pour des concerts. Elle faisait des courses dans les environs avec des équipages qu'elle avait à elle, accompagnée de plusieurs religieuses qu'elle s'était attachées. Elle fit démolir une partie du monastère pour le rebâtir, les clôtures furent renversées, une compagnie brillante d'hommes et de femmes profita des brèches pour entendre sa musique et se trouver aux soupers délicats où l'abbesse venait au dessert. Tout Paris s'amusait des nouvelles qui arrivaient chaque jour de l'abbaye; le Régent, personnellement intéressé à faire cesser ces bruits, engagea sa fille à changer de conduite.... Devenue habile janséniste par les soins du bénédictin, son directeur, elle voulut être savante dans les écritures, et en extraire les

LA PRINCESSE ADELAÏDE D'ORLEANS

LOUISE-ADÉLAÏDE D'ORLÉANS

Abbesse de Chelles --

1698 - 1743

Poisselle sc A Quantin Imp Edit

Il y ramage
Du matin jusqu'au soir;
Sans lui, près de ces sœurs,
On n'a nulles douceurs,
On n'a nul avantage;
Et leur introducteur
Est badinage.

Dans la clôture
Folâtrent les plaisirs,
La gaieté pure
Y règle les désirs.
Les ris, les jeux badins,
Les regards assassins,
Mêlés à l'aventure,

passages qui paraissaient favorables à ses sentiments.... Elle pratiquait toutes sortes de métiers qu'elle se faisait apprendre par de petites ouvrières venues de Paris. Elle savait faire toutes les sortes de modes et de coiffures; elle faisait des machines au tour, des ouvrages superbes en broderie; elle s'amusait avec de la poudre à faire des fusées volantes et des feux d'artifices; elle avait une paire de pistolets, avec lesquels, en tirant, elle faisait peur à toute sa communauté. Ses talents allaient jusqu'à faire des perruques.... Elle avait, comme son père, l'ambition de tout savoir et de s'occuper des sciences les plus abstraites ou les plus étrangères à son état. La physique la conduisit à la chimie; les connaissances de la chimie la portèrent jusqu'à la science des simples; elle s'appliqua à la pharmacie; enfin la science des remèdes la mena jusqu'à la chirurgie, qu'elle voulut apprendre par principes, les instruments à la main. A sa mort, on pouvait dire qu'elle était musicienne, artiste, brodeuse, physicienne, chimiste, chirurgienne, apothicaire, théologienne et janséniste. »

Défendent tous les cœurs
De la clôture.

C'est le mystère
Qui préside au dortoir,
Le soin de plaire
En fait tout le devoir;
De ce charmant réduit
On écarte le bruit,
Et pour plus d'une affaire
L'amour est introduit
Par le mystère[1].

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LA DUCHESSE DE BERRY

Babet a perdu la vie,
Quelle perte pour le dieu d'amour!
Quoi! Babet de la Comédie,
Non, Babet du Luxembourg[2].

1. Les *Mémoires de Maurepas* assurent que le duc de Richelieu s'introduisit dans le couvent, déguisé en musicien.
2. La duchesse de Berry mourut le 17 juillet 1719. Après avoir raconté ses derniers moments, Duclos termine

SUR BIRON ET NOCÉ

QUEL bruit vient frapper mes oreilles,
Sommes-nous au temps des merveilles?
Le fait me paraît singulier;
Veillé-je ou si je fais un somme?
Quoi! Biron se fait écuyer[1],
Et Nocé devient gentilhomme[2].

par ces sages réflexions : « Ainsi périt à vingt-quatre ans une princesse également célèbre par l'esprit, la beauté, les grâces, la folie et les vices. Sa mère et son aïeule apprirent cette mort avec plus de bienséance que de douleur. Le père fut dans la plus grande désolation, mais sans y faire peut-être réflexion ; il se sentit bientôt soulagé de ne plus éprouver les caprices, les fureurs d'une folle, et la persécution d'un mariage extravagant. Cette princesse ne fut d'ailleurs regrettée de personne, parce que les appointements et le logement furent conservés à toute sa maison. »

On appliqua à la duchesse morte ce verset de l'Ancien Testament : *Gustavi paululum mellis in summitate virgæ et ecce morior,* et on lui fit cette épitaphe d'une énergique simplicité : *Hic jacet voluptas.*

1. « Le Régent donna à M. de Biron la charge de son premier écuyer qu'avait M. d'Effiat. » (*Journal de Dangeau,* 8 juin.) Biron, lieutenant général, qui devint plus tard duc et pair, était un des favoris du Régent. « Pauvre et chargé de famille, il se trouva comblé d'honneurs et de richesses pour s'être enrôlé avec les roués et avoir soupé avec eux presque tous les soirs chez M. le duc d'Orléans, où, pour lui plaire, il en disait des meilleures. »

2. Nocé fut fait gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans avec dix milles livres d'appointements, à la place de Pluveau, qui s'était démis en sa faveur.

SUR LONGEPIERRE[1]

Les grands seigneurs ont résolu,
Soutenus du petit Pallu,
De faire admirer Longepierre.

Le public malgré ces héros,
Malgré les cris de la Duclos[2],
A sifflé le grand Longepierre[3].

LE MISSISSIPI

Aujourd'hui il n'est plus question
De parler de Constitution,
Ni de la guerre avec l'Espagne.

1. Hilaire-Bernard de Roqueleyne, baron de Longepierre (1658-1721), littérateur français, connu par ses traductions en vers des petits poètes grecs, et les deux tragédies de *Médée* et d'*Electre*, dont les rares beautés disparaissent dans le vide d'une action dépourvue d'intrigue et dans la prolixité des lieux communs.

2. La Duclos chantait ses rôles beaucoup plus qu'elle ne les déclamait.

3. Lors de la reprise d'*Électre* au théâtre du Palais-Royal (1719). La pièce avait d'abord été représentée en 1702 à l'hôtel de Condé.

Un nouveau pays de Cocagne,
Que l'on nomme Mississipi,
Roule à présent sur le tapis.

Sans charbon, fourneau, ni soufflet,
Un homme a trouvé le secret
De la pierre philosophale
Dans cette terre occidentale,
Et nous fait voir jusqu'à présent
Que nous étions des ignorants.

Il a fait de petits billets [1],
Qui sont parfaitement bien faits,
Avec de petites dentelles;
Ce ne sont pas des bagatelles,
Car il en a bien su tirer
La quintessence du papier.

Il a, pour les achalander [2],
A quelques seigneurs assuré,
Que pour leurs dettes satisfaire

1. Pour relever les actions de la compagnie d'Occident, qui restaient languissantes, Law réunit ensemble, au mois de mai 1719, les privilèges des Compagnies des Indes, de la Chine et d'Occident. Il créa ainsi la nouvelle Compagnie des Indes, pour laquelle il lança vingt-cinq millions d'actions nouvelles à cinq cents livres.

2. Law, pour s'assurer l'appui des membres influents du Conseil de Régence et des familiers du Régent, leur distribua libéralement des actions de sa compagnie. Saint-Simon, à qui il en offrit à diverses reprises, fut seul assez désintéressé pour les refuser.

Son projet était nécessaire ;
Car il voyait auparavant
Qu'on ne le suivait qu'en tremblant.

Mais depuis que les grands seigneurs
Sont devenus agioteurs
On voit, avec grande surprise,
Gens vendre jusqu'à leur chemise,
Pour avoir des soumissions
Et de nouvelles actions [1].

Les femmes vendent leurs bijoux
Pour mettre à ce nouveau Pérou ;
Les filles mettent tout en gage,
Même jusqu'à leur pucelage,
Quand elles n'ont rien de meilleur
A donner à l'agioteur.

La femme d'un bon président,
Se trouvant un jour sans argent,
Aima mieux se rendre commode

1. « Law faisait toujours merveille avec son Mississipi. On avait fait comme une langue pour entendre ce manège et pour savoir s'y conduire, et que je n'entreprendrai pas d'expliquer, non plus que les autres opérations de finances. C'était à qui aurait du Mississipi. Il s'y faisait presque tout à coup des fortunes immenses. Law, assiégé chez lui de suppliants et de soupirants, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par sa cheminée. On ne parlait que par millions. » (SAINT-SIMON.)

Que de n'être pas à la mode :
Et pour mettre à Mississipi
Planta des cornes à son mari.

Passez par la rue Quincampoix[1],
Car c'est dans ce fameux endroit
Que des Indes la Compagnie
A établi sa friperie;
Chacun vient vous demander
Si vous voulez actionner.

Ils sont comme des maquignons,
Haussant, baissant les actions;
Ils ont leurs bureaux sous des portes,
Il y en a de toutes sortes.
— Venez, dit l'un, entrez ici :
J'ai de tout au plus juste prix.

Certain homme malicieux,
Voulant un jour se moquer d'eux,
Un beau matin leur fit accroire,
Que monsieur Law avait la foire.

1. « C'était dans la rue Quincampoix où s'était établi le théâtre du commerce des actions, car il n'y avait pas encore de Bourse. Heureux ceux qui y avaient des maisons! Une chambre s'y louait jusqu'à dix livres par jour. Mais la grande multitude n'avait pas besoin d'asile. Dès la pointe du jour le passage de cette rue étroite était engorgé de joueurs : leur fureur ne faisait que s'accroître durant la journée. On sonnait le soir une cloche et il fallait les expulser de force. » (*Vie privée de Louis XV.*)

On vit leurs visages changer
Et d'un demi-pied s'allonger.

Si quelque vent, mal à propos,
Envoyait la flotte à vau-l'eau,
On verrait bien changer de face
Le papier qui court sur la place,
Bien des gens diraient fort chagrin
Que Law f... ! vous m'entendez bien.

Écoutez-moi, pauvres badauds,
Vous êtes tous de grands nigauds,
Vous meniez une vie tranquille
En allant à l'Hôtel de Ville[1],
Vous changerez bientôt de lieu,
Car vous irez à l'Hôtel-Dieu.

L'ÉTAT DE LA FRANCE

Dois-je rire avec Démocrite,
Ou pleurer avec Héraclite?
Sur le changement que je voi.
Law, qui connais mieux que personne

1. Pour toucher les rentes sur l'État.

Ce qui fait ma peur et m'étonne,
Que dois-je faire? apprends-le-moi.

Sommes-nous tombés en délire!
Tout le monde après toi soupire,
Tout le monde court après toi.
Mais plus tout le monde t'admire,
Moins je sais que penser, que dire.
Que faire donc? apprends-le-moi?

Quelle sera ma destinée
Dans le reste de cette année,
Quelle sera celle du roi?
Dans cette année ou la prochaine,
Dans un mois, dans cette semaine,
Aujourd'hui même? apprends-le-moi.

A quoi nous sert cette abondance
Que tu crois introduire en France,
Si l'Anglais nous donne la loi,
Ou si l'Empire nous menace
D'envahir la comté d'Alsace?
Si tu le sais, apprends-le-moi.

Avec l'Empire et l'Angleterre
A notre sang on fait la guerre[1];

1. Le traité de la Triple Alliance et la conspiration de Cellamare avaient entraîné une guerre entre la France et le roi d'Espagne, Philippe V, petit-fils de Louis XIV.

La monnaie est d'un bon aloi.
D'une si mauvaise conduite,
Law, quelle peut être la suite?
Je n'en sais rien, apprends-le-moi.

L'argent, devenu notre maître,
Fait plus d'un Berwick[1], plus d'un traitre,
J'en frissonne et tremble d'effroi,
Et près de quitter cette vie
Je pleure mon roi, ma patrie.
Law, ai-je tort? apprends-le-moi.

ÉPIGRAMMES SUR LAW

Law, chez nous gouverne aujourd'hui
L'État et la finance.
Les Espagnols d'Albéroni[2]

1. Le maréchal de Berwick, après avoir contribué par ses victoires à rétablir Philippe V sur le trône que lui avait laissé Charles II, et avoir reçu, en récompense de ses services, le titre de grand d'Espagne et de généralissime des armées espagnoles (1714), accepta en 1719 le commandement des troupes françaises dans la guerre déclarée par le Régent à Philippe V.

2. Law et Albéroni jouirent tous deux d'une grande influence, l'un en France et l'autre en Espagne, pays auxquels ils étaient étrangers par leur naissance.

Redoutent la puissance.
Tout serait au même niveau,
Si le corps germanique
S'avisait de faire Rousseau[1]
Chef du conseil aulique[2].

O toi que la France révère
Comme son unique soutien,
Esprit qu'un feu divin éclaire,
Créateur qui fais tout de rien,
Par un espoir imaginaire
Tu nous séduis tous pour nous plaire,
Ton génie est notre trésor,
Et tu sais nous montrer de l'or
Où l'on ne voit qu'une chimère.

Quand Law jouait à la chance[3]
A Venise, à Parme, à Florence,
On ne s'y fiait que très peu.

1. Banni de France en 1712, par un arrêt du Parlement à la suite de couplets injurieux dont on le croyait l'auteur, Jean-Baptiste Rousseau s'était retiré en Allemagne.

2. Le conseil aulique, tribunal souverain de l'Empire, était composé de membres nommés par l'Empereur.

3. Law, que Saint-Simon appelle « un grand joueur et un grand combinateur, » avait parcouru les principales villes de l'Europe, lorsqu'il vint à Paris, à la fin du règne

Mais aujourd'hui le tour est drôle,
Nous mettons notre argent au jeu
Et nous jouons sur sa parole.

Qui l'eût pu croire? O chose étrange!
Aujourd'hui par les soins de Law,
Comme dans les mains de Midas[1],
Dans nos mains tout en or se change.

de Louis XIV. « Là, il fit une assez belle figure qu'il soutint par le jeu. Il taillait ordinairement le pharaon chez la Duclos, la tragédienne en vogue, quoiqu'il fût extrêmement souhaité par les princes et les seigneurs de premier ordre, ainsi que dans les plus célèbres académies, où ses manières nobles le distinguaient des autres joueurs. Lorsqu'il allait chez Soisson, rue Dauphine, il n'y apportait pas moins de deux sacs pleins d'or qui faisaient environ la somme de 100,000 livres. La main ne pouvant contenir la quantité d'or qu'il voulait masser, il fit frapper des jetons de dix-huit louis chacun. Malgré toutes ses bonnes manières, il trouva cependant des ennemis qui le rendirent suspect au gouvernement et surtout à M. d'Argenson, lieutenant de police. Ce magistrat lui ordonna de sortir de Paris, sous prétexte qu'il en savait trop aux jeux qu'il avait introduits dans la capitale. » (DUHAUTCHAMP, *Histoire du système.*)

1. Le rapprochement entre Law et Midas était tout indiqué : nous le retrouvons dans Saint-Simon. Le Régent se fâchait, un jour, de ce qu'il refusait d'accepter des actions du Mississipi : « Je lui répondis, écrit-il, que puisqu'il me pressait tant, je lui dirais mes raisons ; qu'elles étaient que, depuis la fable du roi Midas, je n'avais lu nulle part, et encore moins vu, que personne eût la faculté de convertir en or tout ce qu'il touchait ; que je

Que chacun prenne garde à soi;
Après avoir chanté merveille,
Il pourrait bien, comme à ce roi,
Nous venir de longues oreilles[1].

LA PORTE MURÉE

Le garde des sceaux a dit :
Je ne crains point la Sorbonne[2],

ne croyais pas aussi que cette vertu fût donnée à Law, mais que je pensais que tout son savoir était un savant jeu, un habile et nouveau tour de passe-passe, qui mettait le bien de Pierre dans celui de Jean et qui n'enrichissait les uns que des dépouilles des autres. »

1. D'après la Mythologie, Midas, roi de Phrygie, reçut de Bacchus le triste privilége de changer en or tout ce qu'il touchait, et Apollon qui avait à se venger de lui le gratifia d'une paire d'oreilles d'âne que le monarque infortuné dissimulait sous une tiare de pourpre.

2. « M. le garde des sceaux envoya querir les principaux de la Sorbonne, et, quand ils furent entrés, il leur dit de lui apporter leurs registres, et, dès qu'ils furent arrivés, il fit entrer les cinq secrétaires d'État qui étaient déjà chez lui, mais dans une autre chambre. Il trouva plusieurs choses dans les registres de la Sorbonne qu'il raya, et leur fit de grandes réprimandes sur différentes choses et sur des propositions qu'ils avaient avancées et dont le pape aurait eu grand sujet de se plaindre. » (*Journal de Dangeau, 8 juillet.*)

Quand le Régent me l'ordonne
Je fais valoir mon crédit;
Qu'on m'apporte le registre,
Petitpied[1] sera biffé.
Ce disant d'un œil sinistre,
Le feuillet fut effacé.

Puis d'un regard adouci
Il court à la Madeleine.
Villemont est son Hélène
Elle en fait son beau Pâris.
Et par une fausse porte
Entrant, ressortant souvent,
Là sa finance il transporte,
Et couche dans le couvent[2].

Content d'un si beau succès
Il dormait en assurance,
Alors que Son Éminence
Sans forme d'aucun procès
Va visiter la nonnette
Et fait venir un maçon;

1. Petitpied, docteur en Sorbonne, l'un des opposants à la Constitution avait, été exilé par lettre de cachet à Issoudun. La lettre de cachet fut enregistrée par d'Argenson le 8 juillet, avec la déclaration du roi qui suspendait tous les écrits relatifs à la bulle.

2. C'est ce qu'affirment tous les témoignages contemporains. Les *Mémoires de Richelieu,* entre autres, tracent un tableau fort *réaliste* des soirées du garde des sceaux au couvent du Traisnel.

La chose fut bientôt faite,
La porte devint cloison.

Hé ! quoi ! métamorphoser,
Dit Villemont en colère,
Une porte nécessaire :
Cardinal, c'est trop oser ;
Je devrais dans l'occurrence,
D'une lettre de cachet,
D'une telle impertinence
Vous faire éprouver l'effet.

La métamorphose, hélas !
Au retour valut matine.
Le ministre n'en fit mine,
Mais fit tout jeter à bas.
Et malgré Son Éminence,
Contre droit, règle et raison
Par cette porte, en silence,
Il console Villemont.

L'AGIOTAGE

TANDIS qu'en la rue Quincampoix
Bien des gens soufflent dans leurs doigts,
Et se font par d'avares peines
Troubler tout le sang de leurs veines,
Près de mes généreux tisons
Momus me souffle des chansons.

Je m'en vais des agioteurs
Chanter les plaintives clameurs,
Cet état si riche et si digne,
Hélas ! penche vers sa ruine,
Et doit écraser en tombant
Le fondateur et l'habitant.

Que diriez-vous d'une maison
Où l'architecte sans raison
Aurait partout, à sa manière,
Changé la forme et la matière,
Qui d'argent ferait le grenier
Et les fondements de papier?

Qu'est-ce que ces petits billets,
Que l'on a si joliment faits?
Trois ou quatre mots d'écriture,
Variable, incertaine, obscure;

Sur ces chiffons les plus rebuts
On met l'espoir de nos écus.

Et puisqu'il se faut expliquer,
Ces billets se font de papier,
Le papier se fait de guenilles,
Vieux chiffons, restes de mandilles[1],
C'est avec la mandille aussi
Que l'agioteur s'enrichit.

Allez à l'application,
Badauds qui, chargés d'actions,
Esclaves de la politique,
Croyez qu'un pauvre despotique,
Avec de vaines fictions,
Peut vous faire des millions.

Mais examinons le tripot
Où se fait le vil agio :
Dieux ! que de mines effarées !
Les actions sont donc baissées ?
Consolez-vous dans votre mal,
Tout près d'ici est l'hôpital.

Si par besoin quelque bourgeois
Approche la rue Quincampoix,
Là, son mauvais destin l'entraîne,

1. La mandille était une sorte de casaque que portaient les laquais.

Il perd cinquante fois haleine,
Quand il veut par ce noir égout
Passer de l'un à l'autre bout.

On les voit tous se promener
Comme lapins dans un clapier
Ou comme de vrais porte-chapes,
Ce sont plutôt harengs en caques,
Où l'avarice au flanc pressé
Foule aux pieds l'honneur renversé.

Si Jésus voulut autrefois
Des vils transgresseurs de ses lois
Purger les environs du temple,
Louis fuit un si saint exemple.
Que ne chasse-t-il ces vauriens
A coup de fouet, comme des chiens!

L'ignorance est le seul profit
Qu'ils retireront aujourd'hui.
C'est le légitime salaire
Du travail d'un actionnaire.
Pourvu qu'à leur pressant besoin
La rage ne se mette point!

C'est ainsi qu'en pleurs à Paris
La soif de l'or change les ris.
As-tu lu le chien de la fable[1],

1. *Le Chien qui lâche la proie pour l'ombre.* (Cf. La Fontaine.)

Actionnaire insatiable,
Qui, méprisant le plus sûr bien,
Lâche un morceau pour suivre rien ?

LES AMIS DE LAW

Law se fait-il des amis ?
Vraiment ma commère, oui,
Tous les gens du ministère,
Et vraiment, ma commère, voire,
Vraiment, ma commère, oui.

Les princes sont-ils enrichis[1] ?
C'est un habile compère.

Son conseil est-il suivi ?
Manie-t-il bien ses affaires ?

Le Parlement bisque-t-il ?
On dit qu'il en a la foire.

1. « Entre les princes du sang, M. le duc de Bourbon profita le plus heureusement des actions que Law leur avait données pour se soutenir. Ce prince acheta tout ce qui se trouva à sa bienséance en terres ; il fit rebâtir Chantilly avec une magnificence royale. » (*Vie privée de*

Connaissez-vous les Paris [1]?
Law les envoie faire faire.

D'Argenson en est contrit [2],
Mais ce drôle sait se taire.

Avez-vous au Mississipi,
Vous êtes donc actionnaire?

Les princesses y ont aussi [3],
Vraiment, ma commère, oui.

Louis XV.) Madame nous apprend que le duc de Bourbon avait reçu de Law ou gagné plus de soixante millions.

1. Gens d'affaires tombés en discrédit. Ils tenaient leurs livres à parties doubles. (M.) — Les frères Paris-Duverney, habiles financiers, avaient essayé de susciter une rivale à la Compagnie d'Occident ; mais l'influence sans cesse grandissante de Law rendit leurs efforts stériles.

2. « Mon père n'a jamais été la dupe de Law, et je pense même que, s'il n'eût dépendu que de lui, il eût donné la préférence aux projets de MM. Paris, qui, voulant opposer système à système, avaient un plan d'actions sur les fermes qui devait nécessairement pâlir devant le funeste clinquant des actions mississipiennes. Law et mon père ne s'accordèrent jamais pleinement ensemble. » *(Mém. du marquis d'Argenson.)*

3. La duchesse de Bourbon donnait l'exemple d'une insatiable cupidité. On lit, en effet, dans la *Correspondance de Madame :* « Law est tellement pourchassé qu'il n'a de repos ni jour ni nuit ; une duchesse lui a baisé les mains devant tout le monde ; et si les duchesses lui baisent les mains, qu'est-ce que les autres dames ne devront pas lui baiser ?... J'ai honte de voir une princesse du sang entrer à la Banque et se faire battre par cupidité pour amasser de l'argent. C'est vraiment ignoble. »

Il fait donc bien leurs affaires?
Et vraiment, ma commère, voire,
Vraiment, ma commère, oui.

LES

BIENFAITS DU SYSTÈME

Tout Paris est d'un mouvement
Qu'à peine l'on exprime.
Sur tous les subits changements,
Sans raison et sans rime,
Le public le trouvera bon,
La faridondaine, la faridondon,
Et cela plaît aux bons esprits, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

On vient encore de créer
Des actions nouvelles[1],
Et aussi pour nous récréer

1. Le 2 septembre, lorsque le roi eut accepté la propositon qui lui était faite par la Compagnie de lui prêter douze cents millions, à trois pour cent, pour rembourser les dettes de l'État, cinquante millions de titres nouveaux furent émis, et l'on procéda à la fabrication de cent vingt millions de billets de banque.

De baisser les chandelles,
Le tabac, le bois, le charbon,
Le blé, le foin, l'avoine aussi.

On ôte les droits établis,
Sur les cartes et sur l'huile,
Un chacun sa maison fournit,
De campagne et de ville;
On ôte aussi sur le savon,
Tout cela fera du profit.

A la place de tous les arts
Régnera l'ignorance,
On sera marchand par hasard,
Et maréchal de France,
Hommes et femmes agioteront,
O dieux! que de monde enrichi[1].

Qui veut, qui veut des actions?
Vite, venez en prendre,
Apportez-nous des millions,
Dit un crieur fort tendre.

1. « La Fortune semblait se divertir à combler de grâces ceux qui s'y étaient attendus le moins et à les rendre ridicules par les richesses, c'est-à-dire par ce qui empêche les sots mêmes d'être ridicules... Il suffisait d'approcher de cette heureuse rue Quincampoix pour y faire sa fortune... Il n'est pas étonnant que les Parisiens, qui voyaient à chaque instant ces *impromptu* de la Fortune, se laissassent éblouir par des succès aussi grands et aussi subits. » *(Mém. de la Régence.)*

Par grâce nous les recevons
Pour nous procurer du profit.

Avez-vous des effets du roi,
De vieilles ordonnances,
Avez-vous billets de monnaie,
Billets de subsistance,
Vieux contrats, tous ces rogatons
Valent plus que l'or aujourd'hui[1].

Tout papier devient excellent,
Oh! l'admirable mine;
On y gagne en le trafiquant,
Et pour un qui s'y ruine
Il s'en enrichit à foison,
La faridondaine, la faridondon.
Nous aurons tous part au profit, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

1. Le jeu, en se popularisant, avait ramené au pair les billets d'État, de la caisse commune, et autres effets royaux qui, auparavant, perdaient 33 pour 100. Lorsque Law, appliquant son système au payement de la dette publique eut décidé, le 22 septembre 1719, que les billets d'État, de la caisse commune, les actions sur les fermes, etc., seraient seuls reçus en remboursement des actions de la Compagnie, les papiers du trésor firent prime, et l'on achetait dix mille livres des effets royaux pour onze mille livres en or.

LES

MALHEURS DE LA FRANCE

Quand je pense à tous les malheurs
De ma chère patrie,
Je ne puis retenir mes pleurs,
Je fais le Jérémie.
Hélas! que deviendra Paris,
Je n'y vois que des troubles,
Tout est f.... jusqu'aux Paris,
Avec leurs parties doubles.

Comme autrefois de Pharaon,
Le célèbre économe,
Par sa grande précaution,
Soulageant le royaume;
Ainsi Law, prévoyant le mal
Dont le sort nous menace,
Porte des fonds à l'hôpital[1],
Où son projet nous place.

Un jour un courtier d'Occident,
Faisant le petit-maître,

1. Law a porté à l'Hôpital général un billet de cinquante mille francs, et a promis d'en donner autant tous les ans pendant sa vie. (M.)

Fut arrêté par un quidam,
Vendeur de thermomètre.
L'agioteur haussant la voix
Lui dit : A d'autres ! à d'autres !
Celui de la rue Quincampoix
Vaut bien mieux que le vôtre.

On dit qu'au Mississipi
On a trouvé, chose sûre,
De l'or plus qu'au Potosi,
Ture lure.
Il est bon pour la dorure,
Robin ture lure.

On sait qu'il est dans Paris
Des fous de toute nature,
Mais Law, dans son parti,
En a triplé la mesure.

Nostradamus a prédit
Cette charmante aventure,
Mais pour la bien éclaircir
Attendons l'année future.

Law vous q.... autrefois
Était une grosse injure,
Aujourd'hui en bon français
C'est une riche figure.

Où sont ces deux cardinaux[1] ?
Colbert et sa géniture[2].
Ce n'étaient que des nigauds,
On doit les mettre en peinture.

Dedans la rue Quincampoix
On joue une tablature
Qu'on punissait autrefois
De fouet et de flétrissure.

Que dirait Louis le Grand
Sortant de sa sépulture
S'il voyait son propre sang[3],
Ture lure,
Agioter à triple usure ;
Robin ture lure ?

1. Richelieu et Mazarin.

2. Seignelay, fils de Colbert, ministre de la marine et de la maison du roi, en survivance de son père, avait déployé les plus grandes capacités dans l'organisation des forces navales de la France.

3. « M. le Duc et M^me^ sa mère, ainsi que son bon ami Lassay, ont gagné plusieurs millions ; le prince de Conti a gagné moins, cependant on prétend que son gain se monte à des millions. Les deux cousins ne bougent pas de la rue Quincampoix. » (*Correspond. de Madame, 5 décembre 1719.*)

VÉRITABLE PORTRAIT

DU

TRÈS FAMEUX SEIGNEUR

MESSIRE QUINCAMPOIX[1]

CERTAIN Diogène moderne
Cherchant dans tout le genre humain
Quelqu'un que la raison gouverne,
Vint à Paris un beau matin.
Il portait en main sa lanterne.
Quel spectacle s'offre à ses yeux !

1. « Il fut frappé une estampe en forme de caricature qui, sous une allégorie grossière mais juste, peint au naturel les ravages de cette frénésie épidémique [de l'agiotage]. Elle est conservée par les amateurs comme un monument historique précieux. Elle a pour titre : *Véritable portrait du seigneur Quincampoix.* On voit en effet au centre le tableau en buste de ce seigneur, qui a pour devise : *Aut Cæsar aut nihil.* Il est surmonté d'une couronne de plumes de paon et de chardons que lui offre la *Sottise*, avec cette autre inscription : *Je suis le jouet du sage et du fou.* Au-dessous du portrait fume une chaudière qu'un diable chauffe avec du papier. Un agioteur jette dans la chaudière à pleines mains son or et son argent, qui se fondent et ne rendent que des papiers nouveaux. Le *Désespoir*, derrière ce malheureux, semble l'attendre pour s'en emparer après cette opération. » *(Vie privée de Louis XV.)* — L'estampe a été reproduite dans les *Mémoires de la Régence*, accompagnée de la pièce de vers ci-dessus, qui lui sert de commentaire.

Quincampoix, un fourbe odieux,
Qui mérite qu'un coup de berne
Lui montre le faubourg des cieux.
Je trouve, dit-il, dans ces lieux
Des fous de plus d'une manière.
Il fut surpris d'une chaudière;
Elle bouillait sur un foyer,
Un diable y brûlait du papier,
Billets d'État et de monnaie,
Primes de west, primes de sud,
Papiers plus faux que le Talmud,
Il en faisait un feu de joie.
Dans la chaudière à pleine main
Un fou jetait sur l'espérance
D'une ambitieuse opulence
Son or et l'argent du prochain.
Quand la matière était fondue,
Qu'en sortait-il? Papiers nouveaux,
Billets de banque des plus beaux,
Marchandise bien cher vendue.
L'extravagante Vanité
Montrait pour devise un Icare,
Vrai symbole du sort bizarre
D'un Quincampoix décrédité.
Derrière elle, un monstre barbare,
L'Envie, avec sa noire dent,
Grugeait la tête d'un serpent.
La flamme d'un boteau de paille
Représentait naïvement
Le court éclat de la canaille.

Armé de torche et d'un poignard,
Le Désespoir, d'une autre part,
Attendait pour saisir un homme
Qu'il eût fondu toute sa somme.
Sur une truie, un faquin nu,
Criait : Hélas ! je suis perdu,
Me revoilà dans la crasse.
Un satyre à laide grimace
Pestait contre les actions
Qui, comme d'affreux scorpions,
Ont une queue envenimée.
Troupe digne d'être enfermée !
Cria Diogène en courroux ;
Un âne est moins bête que vous.
Vous cherchez une couronne
De plumes de paon, de chardons ;
C'est la Sottise qui la donne.
C'est pour elle qu'en vos maisons
Vous introduisez la famine ;
Vos ustensiles de cuisine
Sont des meubles à retrancher ;
Vous méritez qu'on vous assomme,
Et loin de vous je vais chercher
Où je pourrai trouver un homme.

ANNÉE 1720

LES BIENFAITS DE LAW

Quel merveilleux flambeau, quelle étoile propice
Éclaire la fortune et dirige son cours?
Quel astre bienfaisant nous donne ces beaux jours
Où les biens sont semés avec tant de justice?

Quelle divinité fait finir ce caprice
Que les siècles passés ont ressenti toujours?
Si la fortune ici refuse son secours,
C'est à des cœurs séduits par l'affreuse avarice.

Minerve est en ces lieux et Law est ce Mentor,
Qui fait trouver les biens dans le mépris de l'or,
Qui soutient le marchand, maintient le militaire.

Les grands et les petits ressentent ses hauts faits,
C'est pour tous les Français un ange tutélaire,
L'univers retentit du bruit de ses bienfaits.

LES MÉFAITS DE LAW

Ruiner la noblesse, être au faquin propice,
Élever le valet par un rapide cours,
Voilà ce que l'on voit dans ces malheureux jours
Où l'on ne connaît plus l'honneur ni la justice.

Renverser toutes lois au gré de son caprice,
Nous procurer des maux qu'on sentira toujours,
Écraser le bourgeois, ne donner de secours
Qu'à l'avide usurier, qu'à l'affreuse avarice;

Voilà les grands projets de ce sage Mentor,
Qui donne du papier en échange de l'or,
Qui ruine le marchand et perd le militaire.

Scélérats enrichis par d'injustes bienfaits,
Craignez que ce grand Law, cet ange tutélaire,
Ne vous écrase un jour sous le poids de ses faits.

MOMUS FABULISTE

Une fauvette[1] aimait, malgré son père,
Avec tendresse un jeune canari,
Delà les monts son père, trop sévère,
Va lui donner un hibou pour mari[2].
Belle Valois, ma fable est-elle obscure?
Lure lure,
Richelieu vous l'expliquera,
La la la la.

1. Sur Mlle de Valois, femme de M. le prince de Modène contre son gré, à ce qu'il paraissait. L'année d'auparavant, on avait parlé d'une intrigue entre elle et le duc de Richelieu qui fut mis à la Bastille, sous le prétexte d'avoir voulu livrer le royaume au roi d'Espagne, où était son régiment. (M.) — Cette intrigue amoureuse causa un certain scandale. Le duc de Richelieu avait loué une maison contiguë au Palais-Royal, et fait percer le mur attenant au cabinet de Mlle de Valois, pour pénétrer chez la princesse. La fille du Régent dissimulait l'ouverture à l'aide d'une grande armoire; mais le mystère fut découvert au moment même où l'on préparait le mariage de Mlle de Valois avec le roi de Sardaigne. Malgré les précautions du Régent pour cacher l'aventure, elle fut connue en Piémont par une lettre de Madame, et la négociation fut rompue.

2. On l'avait fiancée à la fin de l'année 1719, au prince de Modène.

Une linotte[1] à tête peu sensée,
Qu'on dit atteinte aussi du même mal,
Quoique le sang l'unisse à la fiancée
Profitera de cet hymen fatal.
Belle Valois, ma fable est-elle obscure?
Lure lure,
Charolais vous l'expliquera[2],
La la la la.

D'un gros faucon très expert au pillage
Tendres perdrix voulaient fuir le bec,
Mais le faucon charmé de leur plumage
Tomba dessus, les réduisit à sec.

1. Sur Mlle de Charolais, qui a aimé auparavant le même Richelieu qu'on prétendait qu'elle voulait épouser. (M.) — Ce bruit prit même une certaine consistance, si bien que Marais écrivait dans son *Journal :* « On m'a dit aujourd'hui que Mlle de Charolais, princesse du sang, a épousé le duc de Richelieu, qu'elle aime depuis longtemps; que le mariage s'est fait ces jours passés dans la chapelle de Vincennes; que la princesse a attendu qu'elle ait vingt-cinq ans; qu'elle a fait des sommations respectueuses à Mme la duchesse sa mère, qui avait toujours résisté à ce mariage aussi bien que la famille royale, et qu'elle est plus contente d'avoir épousé un duc et pair fort galant, qui a 50,000 écus de rente, qu'elle aime, et qui la fait rester dans la cour de France, que d'être souveraine ailleurs. » Mais Marais constata bientôt que cette nouvelle était fausse.

2. Les deux princesses soupçonnaient Richelieu de les tromper l'une pour l'autre, et, sans avoir aucune preuve de son infidélité, se détestaient mutuellement. « Lorsque Mme de Modène revint en France, et se rapprocha de

Pauvres Français, ma fable est-elle obscure?
Lure lure,
Le Régent vous l'expliquera,
La la la la.

Un loup rusé pour sauver son échine,
D'une brebis endossant la toison,
Dans un troupeau entra à la sourdine
Puis égorgea jusqu'au dernier mouton.
Tristes rentiers, ma fable est-elle obscure?
Lure lure,
Monsieur Law vous l'expliquera.
La la la la.

Un fin renard à certaine poulette
Offrit du blé qu'il disait être bon,
Pour son malheur la poule en fit emplette
Et n'y trouva tout au plus que du son.
Actionnaire, ma fable est-elle obscure?
Lure lure,
Law, un jour, vous l'expliquera.
La la la la.

M^lle de Charolais, dit le baron de Bésenval, elles se confièrent mutuellement tous les détails qui regardaient M. de Richelieu, et conçurent pour lui une égale haine, qu'elles ont conservée jusqu'à la mort. »

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADEMOISELLE DE VALOIS

J'épouse un des plus petits princes[1],
Maître de très petits États,
Et qui pour moi ne valent pas
Une de nos moindres provinces.
Là le plus chéri des amours,
Est celui qu'on fait à rebours,

1. A propos de son mariage avec le prince de Modène. (M.) — Voici comment fut décidé ce mariage : Richelieu, impliqué dans la conspiration de Cellamare, était détenu à la Bastille lorsque Mlle de Valois alla se jeter aux pieds du Régent pour lui demander sa grâce. « Le duc d'Orléans lui répondit durement que *M. de Richelieu s'était mis dans le cas de perdre la tête, et qu'il la perdrait; que cependant il lui promettait sa grâce à condition qu'elle épouserait M. de Modène.* Un jeune cœur, bien épris, sans expérience, n'hésite point à se sacrifier pour sauver son amant. Mlle de Valois promit, mais bientôt revenue de l'enthousiasme du moment, elle se livra à la douleur la plus profonde; et, le jour qu'elle fut épousée par procuration, elle avait plus l'air d'une victime qu'on traîne au sacrifice, que d'une princesse qui marche aux autels de l'hymen. Tous les spectateurs étaient attendris de son sort. Il n'y eut que M. de Richelieu, à qui l'on avait rendu la libérté, qui, à l'inconséquence de se trouver à cette cérémonie joignit celle de parler sans cesse à l'oreille de Mlle de Charolais, en regardant Mlle de Valois; ce qui révolta tout le monde. » (*Mém. de Bésenval.*)

L'on y manque de tout, la finance est petite.
Quelle différence, grand Dieu,
Entre ce triste et pauvre lieu
Et le riche lieu que je quitte[1] !

SUR LE COMTE D'ARGENSON[2]

D'Argenson, ton air gracieux
N'est pas fait pour ta place;
Il faut y froncer les yeux,
Ne faire aucune grâce.
Comment pourrais-tu, chaque jour,

1. Après ce qui vient d'être dit, ce plaisant jeu de mots n'a pas besoin de commentaire. Il paraît, cependant, que la princesse ne quitta pas tout à fait l'aimable duc. Soulavie assure qu'elle le reçut très bien à Modène, où il était allé la trouver, déguisé en colporteur.

2. Marc-Pierre, comte d'Argenson (1696-1764), fils cadet du garde des sceaux, était conseiller au Parlement de Paris, lorsqu'il fut nommé lieutenant de police (26 janvier 1720). Il conserva cette fonction jusqu'au 1er juillet, et la reprit de 1722 à 1724. « Doué d'un abord prévenant, d'un esprit orné, d'une conversation spirituelle, d'une figure agréable, enfin d'une souplesse de caractère qui manquait à son frère aîné, ce fut, au dire de ses contemporains, l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels du dernier siècle. A la fois ferme et persuasif, laborieux et dissipé, au courant de tous les riens du moment et de tous les grands intérêts de l'État, il semblait passer sa vie dans le société la plus frivole, et ne finit jamais sa journée sans s'être mis au courant de son travail. » (René d'Argenson.)

D'une rigueur extrême,
Défendre de faire l'amour
En l'inspirant toi-même?

SUR LE MARÉCHAL DE VILLEROY[1]

Je l'avons tant pleuré, ce beau maréchal,
Qu'on disait n'être plus en vie,
Mais je le voyons à cheval.
Si j'osions suivre notre envie,
Je courerions après lui l'embrasser de bon cœur,
S'il venait à mourir je ne saurions plus rire,
Ce serait un grand malheur,
Premièrement pour le roi, notre sire,
Puis pour les petits et les grands.
Dieu le conserve encor longtemps,
C'est tout ce que j'en pouvons dire,
Laissant le reste aux gens savants;
Si j'avions leur beau langage,
Dame, j'en dirions bien davantage[2].

1. La joie des marchandes de poisson à la Halle, sur le rétablissement de la santé de Villeroy en juillet 1720. (M.)

2. « Le bruit qui s'était répandu que le maréchal de Villeroy était mort parut aussi intéresser beaucoup de personnes, jusque-là qu'il fut obligé pour le dissiper de se laisser voir en public, et que les harengères lui

SUR L'ABBÉ DE TENCIN[1]

Foin de ton zèle séraphique !
Malheureux abbé de Tencin,
Depuis que Law est catholique,
Tout le royaume est capucin.

SUR L'ABBÉ TERRASSON[2]

Le célèbre abbé Terrasson
Pour fine fleur donne du son,
Vil défenseur d'un faux système

envoyèrent une députation solennelle. Celle qui portait la parole attendrit tellement ce seigneur et sa famille que le duc et le marquis de Villeroy les embrassèrent toutes les unes après les autres et les reconduisirent en les remerciant de leur affection pour le maréchal et de leur zèle pour Sa Majesté. » (*Mém. de la Régence.*)

1. Pierre Guérin de Tencin, prélat et homme d'État (1680-1758), avait préparé ou plutôt reçu l'abjuration préméditée de Law. Violemment attaqué par les jansénistes, dont il s'était déclaré l'adversaire, et soutenu par les molinistes, il fut récompensé par Law en actions du système et prit une part active à l'agiotage.

2. Jean Terrasson, littérateur et érudit (1670-1750), destiné par son père à l'église, était entré à l'Oratoire et avait reçu le sous-diaconat, lorsqu'il renonça à l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait aucune vocation. Cet homme modeste, naïf et désintéressé, n'échappa point à la fièvre de l'agiotage, ainsi que nous l'apprend un contemporain :

Il nous montre que l'inventeur
Quoique fourbe au degré suprême,
L'est moins que son adulateur !

Tu nous parles de confiance [1]
Et tu veux par ton sot écrit,
Pendant qu'on ruine la France,
Nous amuser par le crédit.

« La contagion avait promptement gagné de proche en proche, au point de faire tourner les meilleures têtes ; c'est ce que prouve sensiblement l'anecdote de La Motte et de l'abbé Terrasson. Ces deux sages, car le premier, quoique poète, était encore plus philosophe, renommés par leur bon sens exquis, par la justesse de leur dialectique, par la profondeur de leur raisonnement, dissertaient un soir sur la folie du jour et s'en moquaient. Quelque temps après, ils se trouvèrent nez à nez dans la rue Quincampoix : honteux, ils voulurent d'abord se fuir ; mais enfin n'ayant rien à se reprocher, ils convinrent qu'il ne fallait jurer de rien, qu'il n'y avait point d'extravagances dont l'homme ne fût capable, et furent chacun de leur côté faire la meilleure négociation possible. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. Il est l'auteur de trois lettres qui justifient le système. (M.) — L'abbé Terrasson avait peu le don de l'à-propos ; le jour même où il publia ces lettres, dans lesquelles il s'efforcait de prouver que les billets de banque étaient bien préférables à l'argent, « parce que, écrivait-il, leur valeur est invariable, » on criait dans les rues un arrêt qui réduisait les billets à la moitié. Le système qui l'avait enrichi le ruina, et il accepta philosophiquement sa mésaventure. « Me voilà tiré d'affaire, dit-il, lorsqu'il se vit réduit au strict nécessaire. Je revivrai de peu ; cela m'est plus commode. »

On nous enrichit de fumée,
On prend réellement nos biens,
C'est là la véritable idée
Du système que tu soutiens.

SUR VOLTAIRE

En voyant la pauvre Artémire[1]
Prête à périr par les bourreaux,
Le parterre éclatant de rire
Avec plaisir lui dit ces mots :
Consolez-vous, mademoiselle,
Vous n'aurez point l'exécuteur,
Car pour mieux vous prouver son zèle
Il est allé pendre l'auteur.

1. Tragédie de M. Arouet, représentée pour la première fois à Paris, le 15 fév. 1720. (M.) — *Artémire* ne répondit pas à ce qu'on attendait de l'auteur d'*Œdipe ;* la pièce fut retirée du théâtre, remaniée, reprise quatre ans plus tard sous le titre de *Marianne,* et échoua encore. Voltaire la fit jouer de nouveau en 1725, sous le titre d'*Hérode et Marianne,* après l'avoir retouchée, et cette fois elle réussit. »

ÉPIGRAMMES SUR LAW

Si l'on pouvait, mes chers confrères,
Donner à Law les étrivières,
Si l'on envoyait aux galères
Ramer l'enfumé d'Argenson,
Le cuistre Dubois dans la rivière,
Le beau canevas de chanson !

D'Henri IV, tendre sirène,
Je chanterais à perdre haleine;
Dans l'espace d'une semaine,
Mes couplets seraient si courus
Que toutes les nymphes de Seine
Viendraient avec moi faire chorus.

Law est catholique à la fin,
C'est la grande nouvelle,
Le voilà dans le vrai chemin
De la vie éternelle;
Il a fait abjuration [1],

1. Dans l'église de l'abbaye de Saint-Père à Melun. (M.) L'abjuration de Law avait eu lieu en septembre 1719. Mais

La faridondaine, la faridondon,
L'abbé Tencin l'a converti, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Je voudrais bien pour son salut
Et celui de la France,
Qu'au plus tôt le Seigneur voulût
Pour digne récompense
De tant de bonnes actions,
La faridondaine, la faridondon,
Le flanquer droit en paradis, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Si Law s'est fait catholique,
L'on connaît bien sa politique,
Il veut être canonisé.
Pour l'argent l'on fait tout à Rome,

elle resta à peu près secrète jusqu'au moment où il fut nommé contrôleur général des finances. « L'abbé de Tencin fut chargé de ramener au giron de l'Église un protestant ou anglican ; car lui-même ne savait guère ce qu'il était, écrit Saint-Simon. On peut juger que l'œuvre ne fut pas difficile ; mais ils eurent le sens de la faire et de la consommer en secret, de sorte que ce fut quelque temps un problème, et qu'ils sauvèrent par ce moyen les bienséances du temps de l'instruction et de la persuasion, et une partie du scandale et du ridicule d'une telle conversion opérée par un tel convertisseur. »

Et le ciel sera remboursé
Si l'on y reçoit ce saint homme[1].

Law, ne devais-tu pas attendre
A faire ta conversion;
Que la justice te fît pendre,
Pour imiter le bon larron.

D'Argenson dans la finance,
Par ma foi, n'entendait rien.
Il nous fallait pour la France
Un filou qui fût plus fin;
Monsieur Law a pris la place[2],
Il nous mènera bon train,
Dans un carrosse sans glace,
Chez madame Pataclin.

1. « Law fut fait marguillier d'honneur de la paroisse Saint-Roch, à la place du duc de Noailles, et il fit présent de cent mille écus à cette église pour achever de la bâtir. » (*Mém. de la Régence.*)

2. Law fut nommé contrôleur général des finances le 5 janvier 1720. « Il était temps, remarque Saint-Simon, de faire jouir Law de sa conversion. M. le duc d'Orléans ne pouvait plus s'accommoder d'un autre chef dans les finances. Law voulait l'être. Argenson qui se trouvait

Crois-tu parler à tes traîtres Anglais[1] ?
Perfide, ton arrêt rend notre foi suspecte,
N'as-tu pas éprouvé que le Français respecte
Jusque dans tes horreurs et le prince et les lois ?
Poursuis, consomme ton ouvrage,
Accable-nous, achève tes projets,
Mais laisse-nous du moins l'inutile avantage
D'être de fidèles sujets.

Vous nous ôtez nos usages,
Nos coutumes et nos lois ;
Ma foi, vous n'êtes pas sage,
Car, en nous faisant Anglais,
Redoutez le sort sinistre,
Et craignez tout à la fois

garde des sceaux, c'est-à-dire dans une place aussi fragile que relevée, et de la chute de laquelle il n'y a plus de ressources, sentit, en homme de beaucoup d'esprit qu'il était, qu'il était temps de céder à un homme qu'il ne faisait plus sûr de contrarier, et que les finances, qui lui avaient valu en même temps les sceaux, les lui feraient perdre en perdant ces mêmes finances. Il n'y contentait personne, et l'orage se formait à mesure qu'on le sentait perdre du terrain auprès du Régent. Il se hâta donc de lui en faire un sacrifice, et de s'en procurer un pont d'or dont les grâces à ses enfants furent inouïes pour leur âge. » (*Notes sur Dangeau.*)

1. Vers faits à l'occasion de l'arrêt du 28 janvier 1720 pour la diminution des monnaies, où il est dit dans le préambule que des gens mal intentionnés travaillent à diminuer la confiance publique. (M.)

Ce qu'ils font à leurs ministres
Et ce qu'ils ont fait à leurs rois[1].

Tu peux à pleines mains répandre[2]
L'argent que tu nous as su prendre
Sans qu'il t'en coûte un seul denier;
Mais si ta Banque un jour chancelle,
Fier Écossais, roi du papier,
N'attends de nous qu'une ficelle[3].

Je peux à pleines mains répandre
L'argent que je vous ai su prendre
Sans qu'il m'en coûte un seul denier,
Et si ma Banque un jour chancelle,
J'ai votre argent, vous mon papier,
Gardez pour vous votre ficelle.

Law ne nous donne qu'à demi[4]
De Louis la figure.

1. Allusion aux deux révolutions d'Angleterre de 1648 et 1688.

2. Law avait distribué insolemment des pièces d'or et d'argent au peuple dans la rue Quincampoix. (M.)

3. Law faillit, à diverses reprises, être victime de la fureur populaire.

4. Lorsque Law fit la refonte générale des espèces en or et en argent, en diminuant le poids et en augmentant

Ce portrait, dit-il, vous suffit,
Il est en miniature.
Lorsque Louis sera plus grand,
Grande sera l'image,
Mais pour le portrait d'un enfant
En faut-il davantage?

Veux-tu savoir en quoi diffère
De Mazarin le ministère,
Et de Law le futur pendu?
L'un ne f... que la Régente,
Et par l'autre tout est f....,
Le Régent, l'État et nos rentes.

LA FRANCE ABUSÉE

France, tous les jours on t'abuse,
On sait que le clinquant t'amuse,
Que tu prends l'ombre pour le corps.
Quand le nécessaire te manque,

la valeur. (M.) — Law avait obtenu pour la Compagnie d'Occident la charge de la refonte des monnaies pendant neuf ans (juillet 1719), moyennant le payement au roi de cinquante millons.

Tu te repais des vains trésors,
Dont te leurre Law et sa Banque.

Tu n'as plus d'argent ni de rente,
Une simple feuille volante
Fait ton fonds et tes revenus.
Un étranger que l'on déteste,
Pour mettre tes enfants tout nus,
Va bientôt jouer de ton reste.

Quincampoix en sa synagogue,
Pour vendre cent mauvaises drogues,
Fait sans cesse un dernier effort[1],
Chacun voyant grossir l'orage
Tâche de sauver dans le port
Quelques débris du naufrage.

1. Dès les premiers mois de 1720, Saint-Simon constate que le système touchait à sa fin : « Les billets, écrit-il, commencèrent à perdre, un moment après à se décrier, et le décri à devenir public. De là nécessité de les soutenir par la force puisqu'on ne le pouvait plus par industrie, et dès que la force se fut montrée, chacun désespéra de son salut. On vint à vouloir d'autorité coactive, à supprimer tout usage d'or, d'argent et de pierreries, je dis d'argent monnayé, à prétendre persuader que depuis Abraham, qui paya argent comptant la sépulture de Sara, jusqu'à nos temps, on avait été dans l'illusion et dans l'erreur la plus grossière dans toutes les nations policées du monde sur la monnaie et les métaux dont on la fait, que le papier était le seul utile et le seul nécessaire.... qu'il fut permis à la Compagnie des Indes de faire visiter dans toutes les maisons, même royales, d'y confisquer tous les louis d'or et tous les écus qui s'y trouveraient et de n'y laisser que des pièces de vingt sous et au-dessous, et encore jusqu'à deux

C'est dans l'infernale boutique,
De cet insigne fanatique,
Qu'on a forgé nos tristes fers.
Jamais la boîte de Pandore
N'enferma tant de maux divers
Que la Banque en a fait éclore.

LA CHUTE DE NOAILLES

Non, non, je ne suis point surpris
De ta chute, Noailles[1],
Les gens sensés t'ont toujours pris

cents francs pour les appoints des billets et pour acheter le nécessaire des moindres denrées, avec défenses et de fortes punitions d'en garder davantage, en sorte qu'il fallut porter tout ce qu'on avait à la Banque de peur d'être décelé par un valet ; personne ne se laissa persuader, et de là recours à l'autorité de plus en plus, qui ouvrit toutes les maisons des particuliers aux visites et aux délations pour n'y laisser aucun argent, et pour punir très sévèrement quiconque en réserverait de caché. Jamais souveraine puissance ne s'était si violemment essayée et n'avait attaqué rien de si sensible, ni de si indispensablement nécessaire. »

1. « L'accommodement de la Constitution fait grand bruit. Le cardinal de Noailles, après avoir appelé au concile général et fait de longues et belles instructions pour soutenir cet appel, a écouté des propositions de paix. Comme dans une affaire temporelle, il ne communique ces propositions à aucun des évêques de son parti,

Pour un homme de paille.
Le destructeur de Port-Royal
Peut-il être autre chose
Qu'un romanesque cardinal
Traître à la bonne cause?

Du sang de Port-Royal-des-Champs,
Tes mains fument encore,
Montre au pape tes doigts sanglants,
Puis lâchement l'adore
En signant ton maudit traité.
Imbécile éminence
De ton appel en sûreté
Tu n'auras l'indulgence.

ni à son chapitre, ni à l'Université, ni à la Sorbonne. On a dressé un *Corps de doctrine* qui a été signé par plusieurs évêques, selon lequel il veut expliquer la Constitution sans dire par quel fil l'un sera attaché à l'autre. On a porté ce *Corps de doctrine* dans les provinces pour le faire signer encore à d'autres évêques. Les uns ont signé, les autres ont refusé. Cet accommodement proposé a donné lieu à plusieurs écrits très forts contre le cardinal de la part des appelants. Entre autres, celui d'un *chanoine à un homme retiré du monde*, où le cardinal est personnellement attaqué sur sa faiblesse, sur la destruction de Port-Royal qu'il a consentie et autres faits, et où on a réduit son acceptation à cette formule : Nous acceptons avec respect l'erreur relativement à la vérité dont nous ne nous soucions guère.... Le cardinal, percé de tant de coups, doit être en fort mauvaise posture. » (*Journal de Marais.*) Le *Corps de doctrine* fut signé au Palais-Royal le 13 mars, et le mandement de rétractation du cardinal affiché le 21 août.

DUBOIS ARCHEVÊQUE

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre
Et même un prélat important[1],
D'un m....., d'un cuistre[2].

1. Le 9 juin, l'abbé Dubois fut sacré archevêque de Cambrai au Val-de-Grâce par le cardinal de Rohan. A propos de ce sacre scandaleux, Marais se fait l'écho de l'étonnement général. « Le clergé, dit-il, est bien surpris de voir dans son corps, et à une telle place, un homme d'une naissance très basse, qui a été petit pédant dans un collège, qui était parvenu à être précepteur du duc d'Orléans dans sa jeunesse et qui n'est estimé ni pour son esprit ni pour ses mœurs... Il a obtenu du Régent l'archevêché de Cambrai qui titre de duc et de prince, et le pape qui a longtemps refusé l'indult et les bulles, les a enfin accordées avec le gratis, en attendant le chapeau. On dit qu'en répétant sa messe, ne pouvant apprendre l'*introït*, il dit : *Mord...! je n'apprendrai jamais ce b... de verset-là;* et un laquais de l'archevêque de Reims ayant eu querelle quelque temps auparavant avec un des siens et étant entré en dispute sur les qualités, celui de l'abbé Dubois dit à l'autre : *Ton maître sacre les rois, mais le mien sacre Dieu tout le long du jour.* Il y a eu au Palais-Royal un dîner magnifique, en suite de ce sacre, que les petites gens appellent *massacre.* » Et Barbier ajoute plaisamment à ce sujet : « Comme il passe pour un scélérat, les polissons disent que c'est un secret que M. le Régent a trouvé pour lui faire faire sa première communion, parce qu'il sera obligé de dire la messe. »

2. Les chansonniers ne ménagent pas à Dubois les épithètes malsonnantes, et il faut reconnaître qu'elles

Rien ne me surprend en cela :
Et ne sait-on pas comme
De son cheval Caligula
Fit un consul de Rome?

C'est ainsi que notre Régent
Assure sa mémoire,
C'est par ces exploits éclatants
Qu'il nous trace son histoire ;
Néron, qu'on croyait sans égal,
A trouvé sa copie,
Si conforme à l'original
Que pour elle on parie.

étaient méritées. Voici, par exemple, comment Madame apprécie le précepteur de son fils : « Quand j'ai vu que c'était un chien perfide qui ne cherche que ses propres intérêts, qui ne songe nullement à soigner l'honneur de mon fils, mais qui le précipitait dans la perte éternelle, en le laissant se plonger dans la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, toute mon estime pour ce petit prêtre s'est changée en mépris. Je tiens de mon fils lui-même que l'ayant rencontré un jour tout seul dans la rue au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu (*im bordel ging,*) il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et de le ramener à la maison .»

CHANSON BACHIQUE

Que Criton, cette mine noire
Pleure l'absence des ducats;
Que le riche Atis fasse gloire
De se donner tous ses ébats,
Tous deux ils font merveille,
Tous deux ils ont leurs raisons; mais moi
C'est du jus de la treille
Que je reçois la loi.

Qu'avec le casque et la rondache
Le guerrier brave le destin;
Que sous le froc un dévot cache
Tous les vices du libertin,

Que les beaux yeux d'une Sylvie
Enflamment le jeune Alcidon,
Ou qu'à la mode d'Italie
Alexis plaise à Corydon,

Que d'Argenson de sa carrière[1]
Ait terminé le trop long cours;

1. Le 21 mai 1720 parut un arrêt qui réduisait tous les billets de banque à moitié de leur valeur, discréditant

Que d'Aguesseau, cette âme altière,
Nous promette de plus beaux jours,

Que le pape Clément, à Rome,
Fabrique de nouveaux rébus;
Que le cardinal, habile homme,
En appelle comme d'abus,

Que Philippe, dans sa régence,
Philosophe avec nos écus;
Que le Parlement s'en offense
Et plaigne ses droits confondus,
Tous deux ils font merveille,

ainsi le papier et ruinant la nation. Il en résulta un tel trouble que le Régent dut le révoquer immédiatement, et lever la prohibition qui pesait sur les espèces. D'Argenson, soupçonné d'avoir rendu cet arrêt pour faire tomber Law, fut disgracié, et le Régent rappela le chancelier d'Aguesseau de Fresne. « Law, dit Voltaire, lui porta la lettre de son rappel (7 juin 1720), et d'Aguesseau l'accepta d'une main dont il ne devait rien recevoir; il était indigne de lui et de sa place de rentrer dans le conseil quand Law gouvernait toujours les finances. »

« Quand on eut ôté les sceaux à M. d'Argenson, il s'en alla d'abord quelque temps chez les jésuites de la rue Saint-Antoine, et ensuite à la Madeleine-de-Traisnel, couvent du faubourg Saint-Antoine. On fit une affiche : *Il a été perdu un grand chien noir, avec un collier rouge et les oreilles plates. Ceux qui le trouveront s'adresseront à l'abbesse de Traisnel, et on les récompensera.* M. d'Argenson est grand et noir, il est chancelier de l'ordre de Saint-Louis, et il a le grand cordon rouge et les oreilles plates, à cause de l'événement. » (*Journal de Barbier.*)

Tous deux ils ont raison : mais moi
C'est du jus de la treille,
Que je reçois la loi.

ÉPITRE A BARON[1]

As-tu bien réfléchi sur le pas téméraire
Que d'imprudents amis t'ont conseillé de faire?
Oses-tu, par l'appât d'un vain espoir flatté,
Reprendre le cothurne après l'avoir quitté?
Autrefois, il est vrai, tu brillas sur la scène,

1. A propos de son retour au théâtre. (M.) — Michel Boyron, dit Baron, célèbre acteur, et auteur dramatique (1653-1729), avait fait ses débuts dans la troupe de Molière, qu'il quitta pour courir la France avec des comédiens ambulants. Revenu à Paris, il obtint d'éclatants succès dans la comédie et dans la tragédie, interprétant avec un égal talent Molière et Racine. En 1691, il quitta le théâtre, pour y reparaître en 1720, à l'âge de soixante-sept ans, et son retour fut accueilli avec enthousiasme. Baron avait la plus haute idée de son art et de lui-même : « Tous les cent ans, disait-il, on peut voir un César, mais il en faut dix mille pour produire un Baron. » De ses œuvres dramatiques on connaît surtout *l'Homme à bonnes fortunes,* amusante comédie qui est restée au répertoire, et dans laquelle l'auteur s'était inspiré de ses aventures galantes. — Dans sa *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français,* Lemazurier, citant un fragment de cette épître écrit : « Il nous a semblé qu'elle offrait assez de

Et tu servis si bien Thalie et Melpomène
Que du peuple romain Roscius, en son temps[1],
Reçut et mérita moins d'applaudissements.
Mais tout passe; aujourd'hui ta mémoire infidèle
Dans le plus court récit bronche, hésite, chancelle,
Et quelquefois d'un vers qu'elle a défiguré
La mesure est contrainte et le sens altéré.
Tu n'as plus cette grâce aimable, enchanteresse,
Ce geste libre, aisé, que donne la jeunesse,
Malgré tous tes efforts et tes soins superflus,
On cherche en toi Baron, que l'on ne trouve plus[2].

mérite dans les idées et dans la versification pour qu'il nous fût permis de la reproduire à l'article de l'acteur, auquel on l'adressa. » Et en note : « Ce fragment est tiré des œuvres de M. Lebrun, imprimées chez Prault en 1736. Ce M. Lebrun est parfaitement oublié. Cependant on voit qu'il faisait d'assez bons vers, et tel autre, fastueusement décoré d'un nom grec, ne sera peut-être pas plus connu sur la fin du XIX^e^ siècle. »

1. Quintus Roscius, un des plus célèbres acteurs romains, jouit de son vivant d'une réputation extraordinaire, qu'il dut à l'inimitable perfection de son jeu. Il acquit en peu de temps une fortune immense, récompense de son talent, et reçut de Sylla l'anneau d'or qui distinguait la classe des chevaliers. Cicéron lui demanda des leçons de déclamation.

2. Telle n'est pas l'opinion de M. Marais, qui écrit dans son journal, à la date du 15 juin : « On a apporté au Palais-Royal chez Madame, mère du Régent, le portrait de Baron, comédien, qui, à l'âge de près de soixante-dix ans, est rentré à la comédie, après avoir cessé de la jouer pendant trente ans. Roscius en fit autant à Rome et fut sifflé ; mais celui-ci a été admiré de tout Paris, et tous ceux qui ne l'avaient jamais vu jouer, ont avoué que jusque-là ils n'avaient point vu jouer la comédie. Il triomphe dans les rôles de Nicomède, de Mithridate, du

Ta retraite au théâtre éternisait ta gloire;
Quel motif t'y rappelle? et que faut-il en croire?
Insensible aux remords qui devaient t'agiter,
Le frein de la raison n'a-t-il pu t'arrêter?
Parle de bonne foi, sied-il bien à ton âge
De jouer d'un amant le galant personnage?
La tendre Bérénice, aux désirs de Titus,
Eût toujours opposé d'invincibles refus,
Vainement Andronic eût brûlé pour Irène,
Rodrigue eût vainement soupiré pour Chimène[1],

Misanthrope. Son portrait fait par Coypel le jeune le représente sous l'habit de Nicomède. Sa déclamation est simple, naturelle, et tous ses gestes et ses traits jouent, quand même il ne joue point. » Et à la date du 20 novembre : « J'ai été à la comédie qui se jouait sur le théâtre du Palais-Royal, où Baron représentait le comte d'Essex, dans la tragédie du jeune Corneille. Il a joué ce rôle dans une perfection qui est le chef-d'œuvre de la déclamation, et j'ai admiré comment un homme de soixante-huit ans peut avoir conservé ces sons variés et naturels qu'il a dans la voix et ce geste, toujours propre à son action, qu'il contient dans des bornes que lui seul peut connaître. Il fait là le personnage d'un homme condamné à mort; il paraît sans chapeau, sans épée, sans canne, mais sans aucun embarras que celui qui convient à son état, et on peut dire que lui seul peut bien jouer cette pièce. Il y avait un monde prodigieux, malgré le malheur du temps : les femmes pleines de pierreries, les hommes avec des habits magnifiques et superbes. »

1. En jouant Rodrigue dans *le Cid*, il se mit fort lestement aux genoux de Chimène, mais comme il y restait trop longtemps, deux valets de théâtre furent obligés de le prendre par-dessous les bras pour le mettre en pied. Dans la même tragédie du *Cid*, il excita un éclat de rire général en récitant les vers suivants :

Je suis jeune, il est vrai, *etc.*

Si chacun d'eux, pour plaire à l'objet de ses feux,
Eût emprunté ta voix, ton maintien et tes yeux.
Quand ton cœur à Palmis découvre sa blessure,
Le parterre indigné se révolte et murmure.
Il rit en te voyant, suranné Bajazet,
Sentir pour Atalide un amour indiscret,
Et t'efforcer, Pyrrhus plus que sexagénaire,
D'attendrir Andromaque et tâcher à lui plaire.
En mettant pour jamais le théâtre en oubli,
Tu devais imiter Beaubourg[1] et Roséli[2].
Ils n'ont point attendu que la décrépitude
Les forçât de quitter leur première habitude,
Que la mort, de leurs jours éteignant le flambeau,
Les transmît tout à coup du théâtre au tombeau.
Peut-on trop déplorer le malheur de Molière,
Qui, presque sur la scène, a fini sa carrière?
Par des coups imprévus il se vit accabler.
Cet exemple effrayant doit te faire trembler.
Aujourd'hui que ton sang dans tes veines se glace,
Aux deux jeunes Quinault laisse remplir ta place,
Laisse-les sur un champ difficile et scabreux
Exercer sans scrupule un talent dangereux;
Mais plutôt qu'à jamais le théâtre se ferme!

1. Pierre Tronchon, dit Beaubourg, acteur de la Comédie française vers 1692, avait succédé à Baron sans le faire oublier. Il quitta la scène en 1718.

2. Barthélemy Gourlin, sieur de Rosélis, acteur de la Comédie française, avait débuté en 1688 dans le rôle de Mithridate. Il quitta ce théâtre en 1701, frappé de la mort subite de Champmeslé, dont il fut témoin, et ne joua plus qu'à de rares intervalles chez la duchesse du Maine.

Les dogmes qu'il contient, les leçons qu'il renferme,
Loin de nous corriger, de nous rendre meilleurs,
Séduisent l'innocence et corrompent les mœurs.
La morale suspecte est un faible antidote.
C'est vainement qu'Horace, appuyé d'Aristote,
Nous dit qu'en cette école on apprend, on s'instruit;
De ses instructions quel peut être le fruit?
Les sentiments qu'elle aime et qu'elle nous inspire
Des folles passions affermissent l'empire.
Par ces principes faux, les crimes déguisés
Sous le nom de vertus sont métamorphosés.
J'y vois l'ambition, l'amour et la vengeance
En tyrans suborneurs faire agir leur puissance,
Nourrir notre faiblesse et sur notre raison
Jeter un voile épais ou verser leur poison;
J'y vois dans ses projets Stilicon intrépide,
Œdipe incestueux, Oreste parricide,
L'innocent Hippolyte à la mort condamné,
Et Néron triomphant d'un frère empoisonné.
Corneille, du théâtre abjurant les maximes,
Eût voulu n'en avoir jamais souillé ses rimes;
Racine, en gémissant, comme lui détesta
Le vol pernicieux dont l'essor l'emporta.
Qu'Euripide et Sophocle exposent sur la scène
Les enfants monstrueux d'une muse païenne;
Mais que par l'Évangile un génie éclairé
A de pareils travaux ne soit point consacré.
Ces profanes sujets, où le goût s'accoutume,
D'un poète chrétien déshonorent la plume.
Tout dramatique auteur se repent tôt ou tard

D'avoir mis en pratique et cultivé cet art.
Que Jonathas, Esther, Polyeucte, Athalie
Remplacent Rodogune, Othon, Iphigénie;
Que les ouvrages saints trouvent seuls des lecteurs,
Des prix, des partisans et des imitateurs.
Mais je reviens à toi qu'un zèle opiniâtre
Engage à la rechute et ramène au théâtre
Pour te faire au plus tôt rentrer dans ton devoir,
Tes plus chers intérêts seront-ils sans pouvoir?
Ton arrêt prononcé rend ta perte certaine,
Si tu ne fuis l'écueil où ton penchant t'entraîne.
Fais enfin sur toi-même un retour sérieux,
La grâce peut encor te dessiller les yeux;
Profite des moments que sa bonté te laisse,
Préviens ton dernier jour, hâte-toi, le temps presse.
La véritable gloire et le solide bien
Est de vivre ou, du moins, de mourir en chrétien.

Le vieux Baron, pour l'honneur d'Israël [1]
Fait le rôle enfantin du jeune Misaël,

1. « Lorsque La Motte donna sa tragédie des *Machabées,* il confia le rôle du jeune Misaël à Baron; et le costumier du théâtre, imaginant sans doute que les enfants juifs étaient vêtus et coiffés comme ceux des bourgeois de Paris, lui fit prendre un toquet d'enfant et des manches pendantes. A supposer même que Baron eût conservé quelque reste de la figure séduisante qu'il avait en 1670, lorsqu'il joua l'Amour dans *Psyché,* on croira facilement qu'étant âgé de soixante-huit ans en 1721, il devait avoir une tournure passablement originale.» (LEMAZURIER.)

Et pour rendre la scène exacte
Il se fait raser à chaque acte.

ADIEUX DU PARLEMENT[1]

Parisiens, pleurons très fortement.
Dieu le permet, notre perte est certaine.
On nous ravit notre doux Parlement[2],
Las ! il s'en va courir la pretentaine.

Pas ne voulait à maint trompeur édit[3]
Prêter[4] la main ; admirez, je vous prie,
Nostradamus nous l'avait bien prédit.
Sur le Pont-Neuf lisez la centurie :

Quand adviendra que p....., m..... [5]
Gouverneront la nation gauloise,

1. « Ces *adieux* font bien connaître le caractère du temps et des personnages, et méritent d'être mis parmi les chansons historiques, que les Français ont toujours aimées. Cela est d'un homme de la cour et d'un poète ; » écrit Marais dans son *Journal*, auquel nous empruntons l'annotation de cette pièce.
2. *Doux*, il ne l'est devenu que par force, après l'exil et le lit de justice.
3. *Édit trompeur*, très bien nommé.
4. *Prêter*, terme du chancelier.
5. Broglie, Nocé et autres. Parabère, etc.

Gens du Sénat, bridés comme des veaux,
La paille au c.., regagneront Pontoise.

Rois, princes, ducs, bourgeois, jeunes et vieux,
C'est à ce jour qu'il nous faut tous entendre
Du Parlement les très tristes adieux.
En vérité cela fait le cœur fendre.

Adieu, Louis, notre père à tretous
Nous vous aimons de cœur et de franchise :
Vous nous chassez; nenni, ce n'est pas vous,
Monsieur votre oncle a commis la sottise.

Est-ce bien lui? Là, non pas tout à fait.
De faire un crime il n'a pas le courage,
Sans Noailles[1], notre Dauphin vivrait.
Sans Law aussi, ne changerions de cage.

Par les leçons de sa chaude maman
Le duc borgnon[2] a fait ce beau miracle;
Il jure Dieu, tranche du capitan,
Le Régent tremble et Law est au pinacle.

Adieu, pourtant, petit-fils de Condé,
Châtre Lassay[3], ou fais boucler ta mère.

1. Ironie sanglante : on dit qu'il donna une tabatière empoisonnée au feu duc de Bourgogne.
2. M. le Duc, qui est borgne. Arouet a dit sur lui : Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.
3. Lassay, amant de M^me^ la duchesse mère.

Law est par toi dignement secondé,
Mais tu n'as pas un trait de ton grand-père.

Adieu vous dis, adorable bossu[1],
Cher prince, hélas! vous pensez à merveille.
Au départir nous vous aurions tous vu,
Mais au b..... vous couchâtes la veille.

Laisse la Prie[2] engloutir notre argent;
Viens, Parabère[3], et joue un plus beau rôle;
Sauve l'État, conseille à ton Régent
De quitter Law, Le Blanc[4] et la vérole.

Cher d'Aguesseau, c'est enfin notre tour,
Notre vertu pesait trop à nos maîtres;
Que Dieu nous gard' que l'ennui du séjour
Pour revenir fasse de nous des traîtres[5].

En vous quittant, ô Law, nous pleurons tous.
Pour vous revoir nous ferez-vous attendre?
Sur notre foi nous penserons à vous.
Comptez sur nous lorsqu'il faudra vous pendre.

1. Prince de Conti. On lui reproche de hanter les mauvais lieux. Il avait pris parti contre Law, et le jour de la translation on le crut arrêté.
2. M^me^ de Prie, maîtresse de M. le Duc.
3. M^me^ de Parabère, maîtresse du Régent; il vient de passer par les remèdes.
4. Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre.
5. Le chancelier *traître* pour revenir de Fresne.

DIALOGUE

SUR

L'EXIL DU PARLEMENT

LE COMPÈRE.

Bénissons tous la colère
De monseigneur le Régent
Qui chasse le Parlement
Auteur de notre misère[1].
Nous reverrons, de l'argent,
Nous en verrons ma commère,
Nous reverrons de l'argent
Avant qu'il soit peu de temps[2].

1. Comme le Parlement refusait d'enregistrer un édit du roi qui déclarait la compagnie des Indes perpétuelle, sous diverses conditions destinées à rendre au public la confiance qu'il avait perdue, le Régent le transféra à Pontoise. « Le dimanche matin, 21 juillet, à quatre heures, les mousquetaires ont porté des lettres de cachet à tout le Parlement en particulier, pour se rendre, dans deux fois vingt-quatre heures, à Pontoise, où le roi transfère le Parlement. Les lettres de cachet étaient burinées. » (Barbier.)

2. Billet distribué par ordre de la Banque : « Le Parlement par son opiniâtreté continuelle au gouvernement présent, fait resserrer l'argent ; mais, malgré toute sa mauvaise intention, l'argent paraîtra la semaine prochaine et le billet de banque ne perdra plus. » (M.)

LA COMMÈRE.

Une lettre peu courtoise[1],
Qui lui vint un beau matin,
Lui fit prendre le chemin
Du poulailler de Pontoise;
Qu'il est bien là, mon voisin,
Pour ne plus causer de noise,
Qu'il est bien là, mon voisin,
Pour le repos du prochain[2]!

LE COMPÈRE.

Les actions, sur la place,
Montent du soir au matin,

1. Voici la lettre de cachet, telle qu'elle est transcrite par Marais dans son *Journal* : « Monsieur, ayant pour de bonnes considérations résolu de transférer ma cour de parlement de Paris en la ville de Pontoise, je vous fais cette lettre de l'avis de mon oncle le duc d'Orléans, Régent, pour vous enjoindre et ordonner de vous y transporter, toutes affaires cessantes, dans deux fois vingt-quatre heures, pour y rendre la *justice à votre ordinaire*, en vertu de la déclaration qui y sera envoyée, vous faisant cependant défense de vous assembler nulle part ailleurs, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine de désobéissance et de privation de votre charge. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur, en sa sainte garde. Écrit à Paris, le 20 juillet 1720. Signé : *Louis* (et plus bas) Phélipeaux. »

2. « Jamais tout le corps du Parlement n'avait été exilé depuis son établissement. Ce coup d'autorité aurait en d'autres temps soulevé Paris ; mais la moitié des citoyens n'était occupée que de sa ruine, et l'autre, que de ses richesses de papier qui allaient disparaître. » (VOLTAIRE.)

Le billet reprend son train,
Tout, sans tumulte, se passe.
Il ne peut, s'il est chagrin,
Nous faire que la grimace;
Il ne peut, s'il est chagrin,
Nous faire ni mal ni bien.

LA COMMÈRE.

Ces messieurs, sans aucun doute,
Sont fâchés d'être partis;
Ce qui leur paraît de pis
N'est pas l'argent qui leur coûte.
Chacun craint qu'étant banni
Sa femme à Paris ne f....
Chacun craint qu'étant banni
On ne ponde dans son nid.

LE COMPÈRE.

Tous ces messieurs sont trop sages
Pour s'en faire un embarras.
Le Régent, qui sait leur cas,
A pris soin de leurs ménages;
Il laisse, au lieu des maris,
Pour payer les arrérages,
Il laisse, au lieu des maris,
La Cour des Aides à Paris[1].

1. Le chansonnier joue plaisamment sur le mot *aides*. La Cour des Aides, juridiction souveraine, connaissait en

L'EXIL DU PARLEMENT

Le Parlement est à Pontoise
Sur Oise
Par ordre du Régent,
Mais reverrons-nous notre argent?
Non, on nous cherchera quelque noise.
Le Parlement est à Pontoise
Sur Oise,
Par ordre du Régent.

Le Parlement fait pénitence,
Je pense,
De quelque gros péché :
Du testament qu'il a cassé
L'ombre du feu roi prend vengeance.
Le Parlement fait pénitence,
Je pense,
De quelque gros péché.

Le Parlement n'a de séance,
En France,
Que par l'ordre du roi.

dernier ressort des procès civils et criminels relatifs aux subsides, tailles, impôts, etc.

Il ira de Pontoise à Blois[1],
Au prochain mois,
Sans résistance.
Le Parlement n'a de séance,
En France,
Que par l'ordre du roi.

Pauvres seigneurs du Parlement,
Je plains votre aventure,
Vous vouliez ôter le Régent[2]
Par bonne procédure,
Mais lui vous chasse sans façon,
La faridondaine, la faridondon,

1. C'est, du moins, ce qui faillit arriver. Le 11 novembre, les conseillers reçurent une nouvelle lettre de cachet qui leur ordonnait de se rendre à Blois, pour y faire leur rentrée le 2 décembre. Mais un accommodement intervint et le Parlement resta à Pontoise.

2. « Les politiques disent que cette translation n'a pas pour cause les derniers refus du Parlement, mais qu'il la faut placer plus haut, c'est-à-dire aux desseins d'âger le roi et de déposer le Régent, qui, se voyant obligé ou de faire sortir le roi de Paris, de peur qu'on n'abusât de sa présence, ou de faire sortir le Parlement, afin qu'on n'eût pas recours à lui pour exécuter ce dessein, a mieux aimé sacrifier le Parlement et l'envoyer hors Paris. Cela peut être vrai, car ce que le Parlement vient de faire, dans ses conférences et assemblées, ne méritait pas la peine de la translation, n'ayant opposé que des raisons très plausibles aux propositions et débouchements des billets. Il y a donc quelque autre crime caché. » (*Journal de Marais.*)

Et l'on vous regrette à Paris, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Sans le secours de ses tuteurs,
Que fera le pupille?
Vivent le roi et nos seigneurs!
Est un dicton de ville,
Car par vos savantes leçons,
L'État s'est toujours vu régi.

Témoin ce temps si regretté,
Temps heureux de la Fronde,
Où le bourgeois en sûreté
Pouvait faire sa ronde,
Par vos sages précautions,
L'abondance était à Paris.

Témoin le temps du Béarnais
Où votre politique
Fit triompher par ses arrêts
La Ligue catholique.
A Larcher, ainsi qu'à Brisson[1],
La faridondaine, la faridondon,
Le peuple fit un bon parti, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

1. Le président Brisson et M. Larcher, conseiller, furent pendus par jugement des quarteniers ou plutôt de la populace, le 15 novembre 1591. (M.)

ÉPIGRAMMES

SUR

L'EXIL DU PARLEMENT

Notre Sénat est à Pontoise,
Mais dans son absence je crains
Qu'il ne croisse plus d'une toise
De bois sur le front des robins.
Le magistrat, au maintien sage,
De sa femme se croit suivi.
L'amant fera faire des voyages,
L'on est boiteux pour le mari.

Voilà le Parlement banni,
Il offusquait trop la Régence.
A Pontoise pour le punir
On le relègue en diligence.
Dans ce malheur il n'est qu'un cri :
Maudit soit Law et son parti !

Que le palais est bien gardé !
Ce sont de braves mousquetaires[1].

1. « Les troupes des gardes du corps et mousquetaires

Le beau dessein, bien concerté
Par une troupe meurtrière.
Dans ce malheur il n'est qu'un cri :
Maudit soit Law et son parti !

Il n'y a que sept lieues de Paris à Pontoise,
Il n'y a que sept lieues de Pontoise à Paris,
Pour ne pas vouloir vivre à l'écossaise[1],
— En partant le Parlement a dit :
Il n'y a que sept lieues de Paris à Pontoise,
Il n'y a que sept lieues de Pontoise à Paris.

Si vous voulez du Parlement,
Baisser l'humeur hautaine,

sont toujours dans le palais et en empêchent l'entrée. Ils ont couché dans les chambres des enquêtes et des requêtes sur les sièges, faute de lits. Les boutiques n'ont point été ouvertes. Il y a des tables au milieu de la grande salle, où on mange et où on se réjouit.... Les mousquetaires se sont réjouis très indécemment de faire le procès au chien du buvetier (*Pince maille*), qu'ils ont pendu avec sa grâce au cou. Ils ont fait les présidents, les conseillers, les avocats, les greffiers, et enfin tenu un Parlement ridicule dans le sanctuaire même de la justice qu'ils ont profané. » (*Journal de Marais.*)

1. C'est-à-dire : pour avoir refusé de se prêter aux volontés de Law. Marais nous apprend que » les polissons chantaient ce couplet dans les rues ».

Croyez-moi, monsieur le Régent,
Envoyez-les à Fresne;
C'est un lieu de correction,
La faridondaine, la faridondon,
Là d'Aguesseau s'est converti[1], biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Pauvre Régent, ton espérance est vaine,
Le Parlement sur Oise tiendra bon,
Il eût fallu les envoyer à Fresne,
Si tu voulais qu'ils changeassent de ton.

SYSTÈME ET CONSTITUTION

POINT tant de délais en balance,
Parle, Phœbus; Muse, obéis

1. On reprochait au chancelier d'avoir approuvé la translation du Parlement à Pontoise, lui qui avait été si longtemps avocat général et procureur général dans la compagnie. On s'étonnait également de le voir entrer ainsi dans les desseins de Law, qui avait été naguère la cause de sa disgrâce et de son exil à Fresne. Marais et Barbier affirment que le chancelier refusa de sceller la déclaration de translation, et que, sur son refus, le Régent la scella lui-même.

Pour annoncer de ce pays
Et la chute et la décadence.
Law, ce monstre, en est l'auteur;
Par son système suborneur,
Il a bien su de nos finances
Réserver tout l'or et l'argent,
Ravir les richesses de France
Avec le papier seulement.

Pour le coup te voilà bien aise,
Tes beaux desseins t'ont réussi.
De billets remplis Rome aussi;
Mais l'Italie n'est pas si niaise
D'échanger de ses bons testons
Contre des papiers, des chiffons.
Elle t'enverrait bientôt paître
Avec tes chiennes d'actions,
Les montrer au pape, peut-être,
Pour en trafiquer des pardons.

O siècle! ô mœurs! quelle régence
Sous le fils du plus grand des rois,
En violant les plus sacrées lois
Que l'on trompe sa tendre enfance!
Son oncle, le duc d'Orléans,
Est bien le plus grand des tyrans;
Le duc borgnard est de sa clique;
Le bossu prince de Conti,
Cet autre fameux impudique,
Se met encor de son parti.

Chefs du Sénat de cet empire,
Inutiles sont vos tenues
Contre ces harpies, ces sangsues.
Vous avez beau faire et beau dire,
Recevez la Constitution
Sans aucune explication[1].
Le Régent se l'est mis en tête.
Allez vous faire f..... au bout;
Quand il est soûl comme une bête,
C'est ainsi qu'il se rit de vous.

1. Le 4 août, le Régent adressa au Parlement siégeant à Pontoise une déclaration qui ordonnait l'acceptation de la bulle par tout le royaume et cassait les appels faits à ce sujet. Comme le Parlement refusait l'enregistrement, on s'adressa au grand conseil, qui ne se montra pas plus docile. Le duc d'Orléans amena alors au grand conseil tous les princes, pairs, conseillers d'État, et maîtres des requêtes, partisans de l'acceptation, et la bulle fut aisément enregistrée à la pluralité des voix. « Le Parlement, qui ne voulait point aller à Blois, et qui était fort las d'être à Pontoise, promit d'enregistrer, à condition qu'on ne s'adresserait plus au grand conseil. Il enregistra donc (4 déc. 1720) la bulle qui avait déjà été enregistrée sous Louis XIV, *conformément aux règles de l'Église, et aux maximes du royaume sur les appels au futur concile.* Cet enregistrement, tout équivoque qu'il était, satisfit la cour. Le cardinal de Noailles se rétracta solennellement, Rome fut contente, le Parlement revint à Paris; Dubois fut bientôt après cardinal et premier ministre; et pendant son ministère tout fut ridicule et tranquille. » (VOLTAIRE.)

PORTRAIT DU RÉGENT

PHILIPPE, prince de renom,
Disciple d'Épicure,
Grand imitateur de Néron,
Toi qui sais la peinture,
Reconnais-toi dans ce portrait,
Qui me paraît fidèle,
Celui qui le peint trait pour trait
Est un second Apelle[1].

La volupté fait tes plaisirs,
Personne ne l'ignore,
Et tu contentes tes désirs;
Ce n'est pas tout encore:
Ton Sénèque était d'Aguesseau
Et Law est ton Narcisse,
Malgré son triomphe nouveau
Il faudra qu'il périsse.

Britannicus n'a pour appui
Que le céleste empire,
Le Parlement était pour lui,
Tu veux qu'il se retire;

1. Célèbre peintre grec qui vécut à la cour d'Alexandre le Grand. — Le chansonnier n'est pas modeste.

Tu possèdes tout son trésor,
A pas un tu n'en donnes,
Tu veux te servir de son or,
Pour ravir sa couronne.

Ne crains-tu point le châtiment
De Néron ton modèle?
Crois-moi, change de sentiment,
Quitte ceux de Cromwell;
Rends au public tous ses effets,
Au peuple sa finance,
Nous oublierons tous tes forfaits
Et d'Espagne et de France[1].

LE DUC DE BOURBON

Lis des Condé l'illustre histoire;
L'amour de l'État, la victoire
Leur acquirent un grand renom.
Tu hais la périlleuse gloire;
Quitte ce respectable nom,
Tu déshonores leur mémoire.

1. La conjuration contre Philippe V et l'empoisonnement supposé du duc de Bourgogne.

Rongé d'une indigne avarice,
Par elle tu te rends complice
Des fureurs d'un monstre abhorré.
Tu chéris l'utile injustice;
Comme Midas d'or altéré,
Puisses-tu trouver son supplice!

Indigne du nom que tu portes,
Digne de ceux que tu supportes,
Des Condé tu n'as pas un trait.
On te connaît fils de ta mère,
Son mari ne t'a jamais fait;
Il faut que d'Antin soit ton père.

Prince, dites-nous vos exploits;
Que faites-vous pour votre gloire?
— Taisez-vous, sots! Lisez l'histoire
De la rue Quincampoix.

TOCSIN

Méprisables sujets, populace imbécile!
Que te faut-il encor pour échauffer ta bile?
Ta femme, tes enfants, tes amis accablés,

Ta honte, tes malheurs ne sont-ils pas comblés?
Ton sort à chaque instant devient plus misérable.
Stupide, qu'attends-tu d'un ministre exécrable?
Ce monstre affreux qui vit, et qui vit à tes yeux,
Cet étranger, nourri du sang de tes aïeux,
Cet insecte acharné qui t'arrache la vie,
Ne peut de l'écraser te faire naître envie!
Tu le souffre en son char, avec son air altier,
Ce scélérat chassé de l'univers entier.
Maudite nation, faible troupeau de dindes,
Regarde les beaux fruits des actions des Indes:
On se tue à la Banque[1], on égorge ton roi,
C'est son sang et le tien qu'on répand sans effroi.
Le Régent, son vautour et la Banque fermée,
La Ville[2] rétablie et toujours supprimée,
Tes trésors enlevés, ton état confondu,
Tes billets périssants, pour toi tout est perdu.
Tu le sens, tu le dis, tu te plains, tu soupire.
Est-ce fidélité, n'est-ce pas un délire?

1. « Le peuple manquant de pain et d'argent, se précipitant en foule aux bureaux de la Banque pour échanger en monnaie des billets de dix livres, il y eut trois hommes étouffés dans la presse. Le peuple porta leurs corps morts dans la cour du Palais-Royal, en se contentant de crier au Régent : « Voilà le fruit de votre système. » Cette aventure aurait produit une sédition violente et commencé une guerre civile du temps de la Fronde. Le duc d'Orléans fit tranquillement enterrer les trois corps. Il augmenta le nombre des bureaux où le peuple pourrait avoir de la monnaie pour des billets de banque. Tout fut apaisé. » (VOLTAIRE.)

2. Les rentes de l'Hôtel de Ville.

Lâche, aveugle Français, trop soumis citoyen,
C'est pour ma seule gloire et non pas pour ton bien,
Que j'aspire au succès d'une triste victoire.
Péris si tu le veux, j'établis ma mémoire.
J'ai perdu mon repos, mon or et mon argent,
Je tuerai, oui, j'en jure, et Law et le Régent[1].

PRIÈRE A SAINT ROCH

Accablés de malheurs, menacés de la peste[2],
Grand saint Roch, nous ne craignons rien
Et rien ne nous sera funeste

1. Ces menaces farouches ne doivent pas surprendre étant donnée l'exaspération publique; elles se renouvelèrent même fréquemment, mais sans être suivies d'aucun effet. On lit dans Barbier : « J'ai appris par deux personnes différentes qu'on avait jeté dans les carrosses des billets burinés où il y avait : *Sauvez le roi, tuez le tyran, et ne vous embarrassez pas du trouble.* » Et dans la correspondance de Madame : « J'ai reçu depuis huit jours plusieurs lettres où l'on me menace de me brûler à Saint-Cloud et de brûler mon fils au Palais-Royal. — Mon fils a été aimé; mais, depuis l'arrivée de ce maudit Law, il a été de plus en plus haï; il n'y a pas de semaine où je ne reçoive par la poste des lettres remplies d'affreuses menaces où mon fils est traité comme le plus scélérat des tyrans. »

2. La peste ravageait alors Marseille où l'évêque Belsunce et l'échevin Roze donnèrent le spectacle d'un admirable dévouement.

Si vous êtes notre soutien.
Écoutez un peuple chrétien,
Et venez apaiser la colère céleste,
Mais n'amenez pas votre chien,
Nous n'avons pas du pain de reste.

ADIEUX

D'UN

ACTIONNAIRE A SES ACTIONS[1]

Trésor de mes aïeux, chers parchemins antiques
Qui vîntes en mes mains par droit d'hérédité,
Vous voilà transformés en papiers fantastiques,
Vous touchez au moment de votre nullité.

Il faut que je vous livre aux empreintes magiques
Du sceau mystérieux de l'âpre iniquité.
Adieu, soumettez-vous aux fureurs despotiques
Qui demandent déjà votre captivité.

1. Par l'arrêt du 24 octobre 1720, les actionnaires ont été forcés de déposer leurs actions à la Banque pour y être frappées d'une seconde empreinte du sceau de la Compagnie, à peine de devenir nulles. (M.)

L'on veut, dit-on, purger l'usure et l'artifice[1],
Trouver la bonne foi, découvrir l'injustice,
C'est un mensonge adroit pour fixer nos malheurs[2].

1. C'est ce qu'indiquait le préambule de l'arrêt, ainsi résumé par Marais : On dit que « pendant que les uns ont le déplaisir de voir baisser le prix des actions beaucoup au-dessous de ce qu'elles leur ont coûté, les autres sont parvenus, en peu de temps, à une opulence odieuse au public et contraire au bien de l'État ; que d'autres ont employé plusieurs sommes en achats de diamants et autres marchandises aussi précieuses que superflues ; que d'autres ont abusé de leur fortune subite pour faire des amas de toutes sortes de denrées, voulant encore augmenter leurs richesses par un monopole punissable suivant les lois ; qu'ils ont resserré les espèces d'or et d'argent, ou les ont fait passer dans les pays étrangers, ce qui a causé la cherté des denrées, le discrédit des actions et billets de banque, l'interruption des manufactures et la nécessité où se trouve réduite une partie considérable des villes du royaume. Sur quoi on fait dire au roi qu'il les pourrait taxer, mais qu'il a pris une voie plus douce et plus facile. Cet arrêt, ajoute Marais, paraît être de la main de M. le chancelier ; je crois y reconnaître son style et son esprit. »

2. Personne ne s'abusait sur la portée de l'arrêt. Marais écrit : « Il ne devait point y avoir de taxe, suivant deux arrêts positifs, et en voilà une indirecte qui alarme bien tous les *mississipiens*. Pour les autres, qu'on appelle *actionnaires de bonne foi,* ils se défient d'un arrêt qui ordonne qu'on remettra les actions de la compagnie en dépôt ; ils craignent qu'on ne les leur rende point, non plus que l'on n'a point rendu l'argent que l'on a été forcé de porter, et qui a été payé en billets. » Barbier est du même avis : « Tout le monde voit bien, dit-il, que c'est encore là une friponnerie pour avoir toutes les actions, et n'en rendre que ce qu'ils voudront. Mais on ne peut pas les éviter, car l'action que l'on garderait, n'étant point contre-scellée, n'aura point de dividende, et ne sera point négociable. »

Cependant, si je vois qu'enfin l'on vous délivre
Et que votre retour puisse m'aider à vivre,
Je croirai que l'on peut se fier aux voleurs.

LES

RÉSULTATS DU SYSTÈME

De Law le nouveau système
Fait renchérir le café[1].
Du sucre il en est de même,

1. L'abondance fictive de l'argent, produite par le système, avait eu pour conséquence d'élever le prix des articles de consommation. « Tout est ici d'un prix excessif, écrivait Madame en 1719; depuis un an la valeur des objets de tous genres, meubles, comestibles, vêtements, a doublé. » Et Mathieu Marais nous apprend que le café était fort rare à 12 fr. la livre. Mais la cause principale du renchérissement était l'accaparement des denrées, pratiqué par des spéculateurs éhontés, qui, dans la crainte d'un effondrement possible du système, *réalisaient* leurs actions, c'est-à-dire les échangeaient contre des marchandises dont la vente fût toujours assurée. « Trois ducs, qui appartiennent aux premières maisons, ont fait, selon moi, des choses indignes, disait Madame : le duc d'Antin, qui est fils de la Montespan et par conséquent frère de ma belle-fille et de Mme la Duchesse, le duc maréchal d'Estrées et le duc de La Force; le premier a acheté toutes les étoffes, afin de les revendre plus cher; le second tout le café et le chocolat; le troisième a fait pire, car il a acheté toutes les chandelles, et il les a mises à l'enchère. »

Le doux mélange a cessé.
Hélas ! monsieur Law
Nous prive de ce soulas.

On se plaint du prix extrême
Pareillement mis au thé,
Avec un visage blème
Chacun dit, tout contristé :

Du chocolate que j'aime,
Le breuvage est retranché,
On me montre dans Barème
Quel chiffre en fait le marché.

En tout c'est semblable thème,
A l'excès tout est monté;
Toute l'année est carême,
Tout n'est plus qu'austérité.
Hélas ! monsieur Law
Nous prive de ce soulas.

LES ESPÈCES SONNANTES

CRAINS-TU qu'à tes actions
Une mauvaise fin succède?
Contre tes impressions,

Chez moi, j'ai trouvé le remède.
La banque et ses fichus billets
Te causent-ils quelque regret?
Tu n'as qu'à venir à Vitry,
Tu mettras tout en oubli.

J'ai pour système en ces lieux
Du vin qui rend l'esprit tranquille,
Et pour banque sous mes yeux
Un jardin d'un terrain fertile.
Cent arbres de fruits différents
Me font autant de dividends;
C'est sur ces fonds toujours certains
Que je me paye par mes mains.

Fi des papiers de Paris,
Et de leur valeur chancelante,
Pour consoler les esprits
Il faut des espèces sonnantes.
Ici l'on en trouve à foison,
Les verres choqués font un son
Cent fois plus charmant et plus doux
Qu'un louis de quatre-vingts sous.

STANCES A LAW[1]

Sage Law, écoute une fille,
Mon sexe doit être écouté;
Cadette de noble famille,
J'implore humblement ta bonté.

Libre, j'ai cultivé sans cesse
Les filles du sacré vallon;
Les fleurs des rives du Permesse
Ont rendu célèbre mon nom.

J'avais quelque rente en partage;
Et, sur le pied des temps passés,
Je n'en voulais pas davantage.
J'avais peu, mais j'avais assez.

Les dieux te donnent à la France;
Elle en avait un grand besoin.
Il faut ramener l'abondance :
C'est aussi ton unique soin.

1. Par Mlle de Catelan. (M.) — C'est sans doute Mlle Catelan de la Masquère, poète français (1662-1745), qui fut couronnée quatre fois par l'académie des Jeux Floraux et obtint le titre de maîtresse ès jeux.

Déjà la France fortunée
Goûte la fin de tes travaux
Et l'abondance ramenée
Lui rend la joie et le repos.

Mais jamais la loi la plus sage
De tous ne contenta les vœux;
Malgré le commun avantage,
Elle fait quelques malheureux.

D'un effet triste et nécessaire
Tu ne peux garantir la loi :
Un sort, à tes destins contraire,
La détermine contre toi.

Loin de me plaindre, obéissante,
J'accepte un juste arrangement;
J'ai réduit ma petite rente
A quatre, à trois, à deux pour cent.

Tu prescris : on me voit souscrire;
Mais fais-moi donc la charité.
Je suis, à force de réduire,
Réduite à la mendicité.

LE MERLE BLANC[1]

Un merle blanc des côtes d'Hibernie,
Le pays en produit assez communément,
Se voyant malmené de maint chasseur ardent,
Gagna pays pour assurer sa vie.
Audacieux, subtil, fanfaron, merle fin,
Il se garantit de la faim,
En différents climats sut trouver sa pâture,
Usant avec adresse et jouant d'imposture.
Il est vrai qu'en plus d'un endroit
Il pensa laisser bec, ongle et jabot pour gage;
Et malgré son rare plumage
On l'aurait mis fort à l'étroit.
Pour éviter tout accident tragique,
Il entreprend à l'abord un vautour
En se glissant à sa cour.
Sûr qu'aux plus fins il leur ferait la nique,
On l'y reçoit. Son caquet affilé
Le fit de quelques-uns écouter avec joie.
Leur projet fut de partager la proie
Dont maint faucon s'était bien engraissé.
Notre merle, savant en l'art de piperie,
Fit goûter au vautour ses tours, son industrie.

1. Cette pièce et la suivante sont une ingénieuse raillerie du système de Law, sous forme d'apologue.

Par là le drôle devenu
De ses secrets dépositaire,
Ainsi que de son revenu,
Aux fades courtisans se rendit nécessaire.
Venez, dit-il, aux sots oiseaux,
Accourez tous à ma boutique;
J'ai dons à faire des plus beaux.
— Quoi donc? — Feuilles d'un art mystique.
— Pour les avoir que donne-t-on encor?
— Je les fournirai pour de l'or;
Une célèbre compagnie
Vous les garantira valoir plus que rubis,
Escarboucle, diamant, toute autre pierrerie,
Feuilles enfin qui n'auront point de prix.
Sa boutique peu fréquentée
Parut d'abord décréditée,
Hormis la grue et l'étourneau,
Qui donnèrent dans le panneau,
Le reste de la volatile
A sa porte point ne fourmille.
Notre merle tint bon. De ses premiers chalands
Il combla bientôt l'espérance
Par une prompte récompense.
Pour avoir même sort tous se font voir ardents.
Pour entrer dans son catalogue
Il fallut donner des placets.
Chacun fut friand de sa drogue,
Oisons, perruches, sansonnets,
Pinsons, moineaux, serins, chardonnerets.
Sans discrétion ni mesure

On donne son argent, son or,
Pour feuilles que la pourriture
Pouvait anéantir d'abord.
Le vautour, admirant cette sotte largesse,
Le merle et lui firent les renchéris.
De la feuille de chaque espèce
Bientôt on augmenta le prix.
A tant aux nigauds on la donne,
Tant par-dessus; tout le monde y consent;
Elle paraît sept et huit fois plus bonne.
La feuille enfin gagna mille pour cent,
Et même souvent davantage
Pour qui sut mieux en faire usage.
Certain renard, politique, barbon,
Jugea le tour être de la Garonne;
Il savait décider du mauvais et du bon.
Laissons, dit-il, venir l'automne,
Trop crédules oiseaux; alors parmi les champs
Vous la verrez aride au fumier destinée,
Par sa mauvaise odeur vous grincerez les dents,
Maudissant, mais trop tard, qui vous l'aura donnée.
Toi, qu'un faux brillant a frappé
D'un espoir vain et téméraire,
Que cet apologue t'éclaire!
L'automne sera commencé,
Au premier chant d'un jeune coq huppé,
Frémis alors, avide actionnaire.

LE DIABLE BANQUIER

On dit que Lucifer, un jour fâché d'apprendre
Que les hommes toujours, à qui les veut entendre,
Se donnent pour honnêtes gens,
Crut les démons trop indulgents,
Et qu'assemblant ces pauvres diables
Comme traîtres et négligents,
De lèse-diablerie il les jugea coupables.
Déjà même, dit-on, le monarque était prêt
D'en prononcer et d'en signer l'arrêt,
Quand un démon prit la parole
Et dit : Seigneur, de l'un à l'autre pôle
J'ai parcouru le monde, et puis vous assurer
En conscience, et vous jurer
Qu'au moins sur un certain chapitre
Tous les honnêtes gens que Votre Majesté
Voit là-haut jaloux de ce titre,
N'ont ni vertu ni probité.
Faut-il vous en convaincre? Allons, laissez-moi faire.
Il dit, et va se rendre on ne m'a pas dit où.
Il n'importe, le lieu ne fait rien à l'affaire;
D'ailleurs il n'en est point sur tout cet hémisphère
Où l'amour de l'argent ne rende l'homme fou.
Ce fut par cet appât qu'à chacun à la ronde,
Promettant des trésors, le démon entreprit
De démasquer le cœur, de dévoiler l'esprit

Des prétendus honnêtes gens du monde.
Et que fit-il? On va le voir.
Il afficha, publia, fit savoir
Qu'il avait découvert une lointaine plage,
En un mot, un nouveau et plus riche Pérou;
Et pourvu qu'on fournît aux frais de l'abordage,
Chacun y gagnerait mille écus pour un sou.
Pour un sou mille écus! On accourt, on s'empresse,
Sans penser si possible ou juste est la promesse;
On s'y tue, et d'argent la caisse regorgea.
Alors, comme il voulut, le diable fit largesse,
A la ville, à la cour, et si bien partagea
Et la canaille et la noblesse,
Que grands seigneurs et que faquins
Vinrent également s'enrichir en coquins.
C'était usure, vol, éclatant brigandage;
Le moindre petit clerc eût décidé le cas.
Mais quoi! l'argent venait à tas.
L'un disait: Mon curé n'en fait point de scrupule;
L'autre: Ce cas n'est point condamné par la bulle;
D'autres gagnent; pourquoi ne gagnerions-nous pas?
Quel mal y trouve-t-on? N'est-ce pas un commerce?
—Mais d'argent; saint Thomas prouve que c'est un mal.
—Bon! ce sont beaux discours dont saint Thomais nous berce.
Quoi! mon champ, ma maison, mon âne, mon cheval
N'est-il pas commerçable? En quoi donc est l'offense?
En quel lieu l'Écriture a-t-elle fait défense
De gagner tant qu'on peut quand on gagne aisément?
Ce bien nous vient de Dieu, n'en doutez nullement;
C'est le ciel qui pour nous a créé ce génie.

Quoi ! pour la moindre somme à son trésor fournie
A tous il donne le moyen
De faire emplettes sur emplettes ;
Cent gueux ont acheté châteaux, terres complètes,
Cent grands seigneurs payé leurs dettes ;
En carrosses dorés vont gredins et soubrettes.
Pourquoi chercher quel fonds peut produire ce bien ?
Dieu n'a-t-il pas lui-même ainsi tout fait de rien ?
Le diable, applaudissant ces beaux points de morale,
Se disait : Bon ! voilà de quoi remplir ma malle,
Et faire bien connaître au seigneur Lucifer
Tous ces honnêtes gens qui vont droit en enfer.
Mais ne craignait-il point qu'en donnant tant de sommes
Les répandant partout et ab hoc et ab hac,
Il ne vît un beau jour tarir le fond du sac ?
Non, ce diable malin connaissait bien les hommes.
Ceux qui gagnaient, pour regagner encor,
Lui reportaient leur argent et leur or.
Et de nouveaux profits la soif insatiable
Par ce reflux rendait au diable
Ce qu'il ôtait de son trésor.
Mais quand il eut de quoi désabuser son maître,
Et le trésor et lui vinrent à disparaître.
Il prit, emporta tout, s'enfuit et laissa là
La nation qu'il dépouilla,
De toute part plus misérable,
Et d'autant plus inconsolable,
Que tout le bien acquis par l'intrigue du diable
Au diable s'en alla.

LE DÉPART DE LAW [1]

Assez longtemps, pour mon profit, en France
J'ai fait résidence,
Sachant prévenir
Un cruel avenir [2];
Les héritiers de la vertu gauloise,
Rappelés de Pontoise,
Pourraient bien ici
Me causer du souci.

Si les robins mettaient sur moi la patte,
J'en aurais la gratte,
Je plaindrais mon sort,
Malgré tout mon support;
A l'ombre mis pour ma belle entreprise,
Oui, de Pierre-Encise [3],

1. La chute du système amena le départ de Law, qui sortit de Paris le 10 décembre. « Chargé de l'exécration publique, il fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère. » (VOLTAIRE.)

2. Le Parlement rentra à Paris le 18 décembre.

3. Pierre-Scize ou Pierre-Encise, château fort du Lyonnais, qui servait de prison d'État.

J'aurais pour maison
L'ennuyeuse prison.

Là détenu, sans avoir d'espérance
De sortir de France,
Il faudrait compter;
J'aurais à déchanter.
Je voudrais faire en vain le diable à quatre,
L'on saurait rabattre,
Par un long torquet [1],
Ma gloire et mon caquet.

Faudrait subir rude interrogatoire,
Trouver en matière
L'argent que j'ai pris
Aux trois quarts de Paris.
Mon directeur n'ordonnant pas de rendre
Ce que j'ai pu prendre,
Dérivons d'ici,
C'est mon plus court parti.

Mon intérêt, ma sûreté s'y trouve,
Le Régent m'approuve;
J'ai même aujourd'hui
Condé pour appui [2].

1. Terme vieilli, synonyme de embûche.
2. « M. le duc le protège ouvertement, et M. le Régent a dit en plein conseil qu'il lui avait donné sa parole d'honneur de ne toucher ni à la personne ni aux biens de Law. » (*Journal de Barbier*, 23 *décembre*.)

Content de voir que j'ai rempli ses coffres,
Il me fait les offres
De prendre son train
Pour avancer chemin.

La chose ainsi, je monte en calèche.
Çà, faisons dépêche !
Adieu vos écus[1],
Messieurs, n'y pensez plus !
Le sort m'étant favorable et propice,
Je les porte en Suisse [2];
Qui les reverra,
Plus fin que moi sera.

1. On accusait Law et le Régent d'avoir fait passer en pays étranger tout l'argent de la France. Cette opinion était entretenue par des rumeurs bizarres dont Barbier se fait l'écho : « Une nouvelle sûre, dit-il, est qu'il a passé une quantité étonnante de chariots pleins d'or et d'argent, sortant de France, par la Flandre. On le sait par ceux qui les ont conduits ou vu charrier, et l'on compte, suivant le nombre qu'on en a vu qu'il est passé cent cinquante millons. On ne sait positivement pas la destination. Les autres croient que le Régent fait placer ces sommes en pays étranger par Law pour avoir des fonds et une retraite à la majorité ».

2. On ignora durant quelques jours où s'était retiré Law. A la date du 28 décembre Barbier écrivait : « On sait présentement ce qu'est devenu Law. Il a passé sûrement à Valenciennes, où il a été arrêté, les uns disent par le commandant, les autres par M. d'Argenson le fils, intendant, qui y demeure. Il montra un passeport particulier de M. le Régent, et on lui donna des chevaux. Il avait avec lui l'écuyer de M. le duc, il était dans une de ses chaises, et quatre ou cinq hommes de sa livrée. Il a été à Bruxelles. »

[illegible] d'un vil [illegible] avides,
[illegible] solides,
[illegible] ours en papier
[illegible] réaliser,
S[illegible] de [illegible] billets de banque;
Si d'argent [illegible]
Allez au payeur
Demandez leur valeur

ÉPIGRAMMES

SUR

LE RÉGENT ET LAW

Borgnes, maudits et misérables [1],
Tous deux monstres abominables,
Le public, dans son désespoir,
Pourrait pardonner sa misère
A l'un des deux qui, dès ce soir,
De l'autre voudrait le défaire.

---

1. Le Régent et le duc de Bourbon.

JEAN LAW

Controleur général des Finances

1671-1729

Rousselle ac A Quantin Imp Edit

Fléau qu'en France l'on déteste
Cent fois plus qu'on ne fait la peste,
Tu n'auras pas tous nos louis;
La main d'un Dieu vengeur s'apprête,
Malgré tes projets inouïs,
Pour sauver le seul qui nous reste.

Jean Law a mérité la corde
Et Philippe le coutelas,
Voilà d'où provient la concorde
De notre Régent avec Law.

Dieux vengeurs, écrasez un tyran exécrable,
Il est l'auteur de nos malheurs.
Ne lancez que sur lui votre foudre effroyable,
Donnez-nous à punir le plus grand des voleurs.
Laissez, grands dieux, aux harengères
Le soin d'étrangler son consort[1];
Elles traîneront son corps mort
De la potence à la rivière.

1. Cette menace fut sur le point d'être mise à exécution, et Law faillit, à diverses reprises, être victime de la fureur populaire.

Jamais du Régent l'empreinte
Ne sera sur nos écus;
J'en avais eu quelque crainte,
A présent je ne l'ai plus :
Depuis qu'en terre étrangère
Notre argent il fit passer,
On n'aura son caractère
Empreint que sur du papier.

Un grand seigneur de cette terre [1],
Tout à coup devenu verrier,
Des diamants faisait du verre,
Quand un certain aventurier
Est exprès venu d'Angleterre
Pour changer notre or en papier.
Ils se sont joints tous deux pour nous faire la guerre,
Et par mille moyens qu'on ne connaît pas bien
Tous deux nous ont réduit à rien.

D'un protestant faire un papiste [2],
D'un chancelier un scélérat [3],

1. Le Régent, qui s'était occupé de chimie.
2. Law converti à la religion catholique.
3. Le chancelier d'Aguesseau, préparant l'enregistrement de la Constitution qu'il avait jadis éloquemment combattu.

D'un cardinal un apostat[1],
N'est-ce pas être bon chimiste?

Faire de Dubois un ministre,
Du chancelier un scélérat,
Du cardinal un apostat,
C'est être chimiste à bon titre.

Que la peste soit en Provence[2],
Ce n'est pas notre plus grand mal;
Ce serait un bien pour la France
Qu'elle fût au Palais-Royal.
En abattant deux ou trois têtes
Elle en conserverait cinq cents.
Badauds, vous en serez exempts,
Car elle n'en veut point aux bêtes.
Mais pour la santé du Régent
Ce serait une bonne affaire
Que la peste prît à l'argent:
Il songerait à s'en défaire.

1. Le cardinal de Noailles acceptant la Constitution.
2. Elle ravageait Marseille.

Ci-gît un Écossais célèbre,
Et calculateur sans égal,
Qui, par les règles de l'algèbre,
A mis la France à l'hôpital.

Puisque nous n'avons plus d'argent,
Sans nous contraindre
Nous pouvons nous plaindre.
Puisque nous n'avons plus d'argent,
Le diable emporte et Law et le Régent.
Le premier est un animal,
Avec son système fatal
Qui nous conduit à l'hôpital;
Le second rit lorsqu'il fait mal.
Dieu nous fasse
Bientôt la grâce
De voir le trépas
De ces scélérats.
Prenons tous le verre à la main,
Et de bien boire
Faisons notre gloire.
Prenons tous le verre à la main,
C'est l'antidote du chagrin.
Que ce fol chassé d'Albion,
Qu'on pendra dans l'occasion,
Se plaise au gré de sa passion
A hausser, baisser l'action.
Je l'empale

Quand j'avale,
Malgré tous ses efforts,
Cinq ou six rouges-bords.

Étant près de Falaris,
Le Régent, peu complaisant,
S'écria : Trop vaste Iris,
Je n'ai rien vu de si grand
Que ton lan la landerirette,
Que ton lan la landerira.

A ce reproche la dame,
A ce borgne trop piquant
Lui répondit : Bourreau sans âme,
Je n'en dirai jamais tant
De ton lan la landerirette
De ton lan la landerira.

A Broglie[1] il en a fait sa plainte,
Qui lui a répondu sans feinte :

1. « Les Broglié, dit Madame, étaient trois frères. Le premier a péri à l'armée ; le second était abbé, mais il a jeté le froc aux orties ; le troisième, qui sert encore à l'armée, est sous tous les rapports, un des cavaliers les plus estimables qu'on puisse voir ; mon fils ne l'aime pas autant que son polisson de frère, parce qu'il est sérieux et nullement bouffon. Mon fils dit que lorsqu'il sort du travail, il a besoin de quelque chose qui le fasse rire et que le cadet

Croyez-moi, plus tôt que plus tard
Faites-la mettre en compte en banque,
Pour en retrancher les trois quarts,
Elle oubliera ce qui vous manque.

ÉPIGRAMMES
SUR LE SYSTÈME

De la Banque à Paris
L'on admire sans cesse
La beauté,
Mais dans ces nouveautés je crains, de nos espèces,
La rareté.
Et j'ai de voir la fin de toutes ces finesses
La curiosité.

Broglie est trop sérieux pour cela; mais que l'aîné convient mieux pour rire à table et bourder à tort et à travers. » C'est donc de l'abbé de Broglie qu'il est ici question. Comme l'épigramme le prouve, il était justement renommé pour ses bons mots. Demandant un bénéfice au Régent, il lui disait bonnement : « Ne m'oubliez pas sur votre liste, je suis un bon diable; » et il obtint l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est encore une plaisanterie qui lui valut l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Combien de gens ont cherché vainement
A faire par leur art de l'or et de l'argent;
On a vu dans cette entreprise
Échouer les Albert, les Flamel, les Raymonds [1],
Et l'on voit aujourd'hui faire des millions
Avec une vieille chemise.

Le Mississipi m'importune,
N'en parlons plus;
Aller si loin chercher fortune,
C'est un abus.
Actions sur terre étrangère
Ne valent rien,
Mais actionner sa bergère
C'est le vrai bien.

A la mort un bon capucin
Exhortant un actionnaire,
Lui parlait des tourments sans fin
Qui des péchés sont le salaire.
Ce ne sont point des fictions;

1. La crédulité populaire admettait naïvement que Albert le Grand, savant dominicain du moyen âge, Nicolas Flamel, riche bourgeois de Paris, et le franciscain, Raymond Lulle, surnommé par ses contemporains *doctor illuminatus*, avaient cherché le secret de la *pierre philosophale*.

Récompenses, mon fils, ou peines éternelles
Sont le prix de nos actions.
Le mourant à ces mots dit : A combien sont-elles[1]?

Depuis qu'un juif, venu d'Écosse,
S'est emparé de notre argent,
Tous les gredins roulent carrosse,
Et qui fut riche est indigent.

Je n'ai plus dans mon gousset[2]
Qu'un pauvre petit billet;

1. Madame raconte une anecdote qui mérite de servir de commentaire à l'épigramme. « Le docteur Chirac, dit-elle, fut appelé auprès d'une dame qui était malade. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y dit que les actions de la Banque avaient beaucoup diminué. Le docteur, qui avait beaucoup de papiers sur le Mississipi, fut saisi de cette nouvelle, et, s'étant assis près de la malade pour lui tâter le pouls, il se dit à lui-même : Oh ! mon Dieu ! cela diminue, cela diminue. En entendant parler ainsi, la malade se mit à crier; ses gens accoururent; elle dit : Je vais mourir, M. Chirac vient de crier trois fois, en tâtant mon pouls : Il diminue. Le docteur revint à lui et dit : Vous rêvez, votre pouls bat à merveille et vous vous portez bien. Je m'occupais des actions du Mississipi sur lesquelles je perds, puisqu'elles baissent. La dame malade fut ainsi rassurée. »

2. A cette épigramme on avait ajouté une note facétieuse : *La Banque promet d'étouffer à vue le porteur du présent billet,* en souvenir des personnes étouffées aux

Au porteur il est payable,
Mais le payeur est au diable.

Lundi je pris des actions,
Mardi je gagnai des millions,
Mercredi je pris équipage,
Jeudi j'arrangis mon ménage,
Vendredi je m'en fus au bal,
Et samedi à l'hôpital [1].

guichets de la Banque, et par allusion à la légende inscrite sur les billets : *La Banque promet de rembourser à vue le porteur du présent billet.*

1. « On a fait aussi une satire courte et ingénieuse sur le système qui en développe la naissance, les progrès et la fin, » écrit Marais, au mois de novembre. Voici cette pièce :

Belzébuth engendra Law,
Law engendra le système,
Le système engendra la Banque,
La Banque engendra le Mississipi,
Le Mississipi engendra la souscription,
La souscription engendra l'action,
L'action engendra le dividende,
Le dividende engendra le billet,
Le billet engendra l'agio,
L'agio engendra l'escompte,
L'escompte engendra le compte roulant,
Le compte roulant engendra le virement des parties,
Le virement des parties engendra le registre d'écritures,
Le registre d'écritures engendra zéro, à qui la puissance d'engendrer fut ôtée.

LA RUINE PUBLIQUE

Aussitot que Law arriva [1]
Dans notre grande ville,
Monsieur le Régent publia
Qu'il serait fort utile
Pour rétablir la nation,
La faridondaine, la faridondon,
Mais, hélas ! il nous enrichit, biribi
A la façon de Barbari, mon ami.

Jamais de si barbares lois
N'ont gouverné les hommes ;
Qu'il est fâcheux d'être Français
Dans le temps où nous sommes ;
Tout est confusion :
Chaque jour un nouvel édit.

Law, ce fils aîné de Satan,
Nous met tous à l'aumône,
Il nous a pris tout notre argent,
Et n'en rend à personne.
Mais le Régent, humain et bon,

1. Cette pièce est citée dans la correspondance de la princesse Palatine à la date du 28 septembre 1720.

La faridondaine, la faridondon,
Nous rendra ce qu'il nous a pris, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Margoton, où est le temps,
Où nous avions beaucoup d'argent ?
Le temps passé n'est plus,
Ta la la, ta la ra la,
Le temps passé n'est plus,
Le Régent a tous nos écus.

Margoton, notre métier
Ne vaut rien depuis le papier.
J'ons beau lever le ta ta la
J'ons beau lever le c...
Je ne voyons pas un écu.

Si le Régent n'en lâche pas,
Il arrivera du fracas.
Contre lui tous les ta ta la la,
A la fin se révolteront.
Le temps passé n'est plus,
Le Régent a tous nos écus.

LA CONFESSION DU RÉGENT[1]

Le Régent sans contrition
Nous a fait sa confession.
Il dit au conseil de régence[2] :
J'ai fait trois milliards de billets,
Je vais vous dire en conscience,
Messieurs, comme ils ont été faits.

J'en ai fait, par arrêts connus,
Pour quatre cents millions d'écus ;

1. Cette pièce et les cinq qui suivent, appartiennent à l'année 1721. Nous les avons groupées ici pour en finir d'un seul coup avec ce qui se rapporte au système de Law et à ses conséquences.

2. Tenu le 26 janvier 1721, au Palais des Tuileries, en présence du roi. (M.) — « On a tenu un grand Conseil de régence pour les finances. On y a fait entrer M. d'Armenonville qui n'y avait point entrée depuis la régence. On veut régler les actions, les billets de banque et tâcher de donner un arrangement au désordre où on est, ce qui est bien difficile. Il y a eu un grand débat entre le Régent et M. le Duc au sujet de Law, que M. le Duc a dit être l'auteur de tout le mal. Le Régent lui a dit qu'il l'avait fait accompagner lui-même par ses gens hors du royaume. M. le Duc a dit qu'il était bien aise de se justifier puisqu'on l'accusait ; que c'était le Régent qui avait donné le passe-port, et qui l'avait engagé à le faire conduire. Voilà un bel éclaircissement entre ces deux princes, pour savoir qui des deux a protégé le destructeur du royaume, qui s'en rit, et ne craint pas d'être puni.» (*Journal de Marais.*)

Par arrêt sous la cheminée,
Autant ont été débités;
Le reste doit sa destinée
A des arrêts antidatés.

J'ai pris cette précaution
Pour sauver la punition
Que Law méritait en faussaire,
Je veux bien l'avouer au roi;
Contre lui qu'aurait-on pu faire
Qui ne fût retombé sur moi?

Jugez, messieurs, si j'avais tort,
De lui donner un passe-port.
On m'avait dit que sa présence
Ruinerait tout notre crédit,
Et que, pour rétablir la France,
Il suffisait qu'il en sortît.

Faites à présent règlement [1],
Et liquidez exactement
Les effets de chaque nature.

1. « Le bruit s'est répandu que l'on va faire une recherche d'où proviennent les actions, les billets, les rentes, et critiquer toutes les fortunes nouvelles, qui ont fait tant de tort au public. Ce sera matière à bien des faveurs injustes et un bon temps pour les femmes de la cour. » (*Ibid.*) — On rendit en effet, dans la séance du conseil, deux arrêts, l'un pour le visa des titres, l'autre relatif à la situation de la Compagnie des Indes, qui furent « le règlement général pour tout le papier ».

Pour que cela se passe bien,
Écoutez justice et droiture;
Je ne me mêlerai de rien.

LE VISA[1]

Or venez tous, braves François,
Sans oser réclamer les lois,
Vérifier votre indigence.
Une Inquisition en France
De cinq contrôleurs généraux[2]
Est le remède à tous nos maux.

1. 7 avril 1721. — Faite à l'occasion de l'arrêt qui ordonne que chacun justifiera d'où lui viennent les contrats sur l'Hôtel de Ville, ses billets de banque, actions et autres valeurs de papier. (M.) — Le visa fut établi par arrêt du 26 janvier. C'était une mesure illégale en principe et dont l'application devait l'être encore davantage. « Il y aura toujours des injustices dans cette opération, dit Barbier, soit par les p..., soit par l'argent qu'on donnera. Les riches se tireront toujours d'affaires et le bon bourgeois sera la victime du système. »

2. Le Peletier de La Houssaye et les quatre frères Paris. (M.) — Félix Le Peletier de La Houssaye, conseiller d'État, avait succédé à Law en qualité de contrôleur général, le 22 décembre 1720. La déroute de Law remit les frères Paris en faveur. « Les Paris arrivent, écrivait Marais, et ils vont reprendre l'administration des finances qu'ils avaient et dont on était assez content. »

Approche ici, belle Alison,
D'où te vient ce beau cotillon ?
L'avais-tu avant le système ?
Il faut, par une loi suprême,
Justifier d'où tu le tiens ;
Sinon Paris te le retient. —

De quel droit me le retenir ?
Je voudrais bien le voir venir ;
Je ne crois pas qu'il s'y hasarde.
Fût-il encor soldat aux gardes [1],
Il saurait bientôt s'il fait bon
Se frotter à mon cotillon.

Quoi ! tenir de pareils discours
Des plus grands hommes de nos jours,
Des colonnes de la Régence,
Des restaurateurs de la France
Sous qui tremble comme un pied plat
Le plus fier conseiller d'État [2] ?

Je suis enfant de quatre frères [3]
Qui m'ont logé dans un palais [4]
Où je fais subir à grands frais

1. Paris du Vernet. (M.)
2. Le Peletier de La Houssaye. (M.)
3. Les frères Paris. (M.)
4. Le palais Mazarin. (M.)

Les tortures les plus amères.
Cent robins se livrent à moi [1],
Pour y faire exercer la loi
Qu'un seul, « *Nous voulons* », autorise,
Et, sous prétexte d'un tableau [2],
Je ne laisse que la chemise
A ceux qu'épargne le tombeau;
Enfin la guerre, ni la peste,
N'engendrent rien de si funeste
Que les horreurs que je répands;
Grands et petits, rien ne m'échappe,
Et des moindres coups que je frappe
Leurs neveux gémiront longtemps.

Quatre grands scélérats, ennemis de la France,
Pour opprimer le peuple ont formé des bureaux;
Et, pour exécuter l'injuste violence,
Des conseillers d'État leur servent de bourreaux.

1. Les commissaires. (M.) C'étaient des conseillers d'État et des maîtres des requêtes.
2. Par colonnes de différentes classes. (M.)

PLACET AU RÉGENT[1]

SAGE Régent, car, malgré l'indigence
Où je me vois réduit sous la Régence,
Je ne saurais te vouloir aucun mal,
Je ne me plains que de mon sort fatal,
Qui ne veut pas qu'en vrai faiseur de livres
Je puisse avoir seulement de quoi vivre.
Dix mille écus que j'eus de mes parents
Sont aujourd'hui réduits à trois cents francs,
A moins encore; et ce, non par débauche,
Mais pour avoir pris le système à gauche,
Et pour avoir porté de bonne foi
L'argent chez Law, pour obéir au roi,
Lequel voulait que la Banque royale
Fût de nos fonds caissière générale.
Mais les caissiers, commis et directeurs,
Pillards, fripons ou francs agioteurs,
Ont escroqué la belle et bonne espèce,

1. Par Gacon, dit *Poète sans fard.* Décembre 1721. (M.) François Gacon, poète satirique français (1667-1725), fit le plus détestable usage des talents dont il était doué. Mêlé à toutes les querelles littéraires de son époque, il dut à son esprit mordant une certaine renommée; mais la bassesse de ses sentiments le rendit l'objet du mépris public. La satire du *Poète sans fard,* qui lui valut son surnom, lui attira en même temps un emprisonnement de plusieurs mois.

Et n'ont laissé que du papier en caisse.
Bien est-il vrai, qu'on publie à Paris,
Que La Houssaye et les frères Paris
Vont pleinement rétablir les affaires,
Surtout après que par les commissaires
Sera visé tout le papier maudit
Qui de la France a chassé le crédit.
Dieu les assiste en pareille entreprise :
Les choses sont dans une étrange crise,
Et si le ciel ne bénit leurs travaux,
Très fort je crains qu'ils n'augmentent nos maux.
Or, parmi ceux qui sont les plus malades,
C'est moi, faiseur de rondeaux et ballades,
Et qui rimant et sans crainte et sans fard,
N'ai de ressource autre que dans mon art;
Faible ressource, à moins que le Parnasse
En ta bonté ne trouve quelque place;
Mais je me tais et ne dirai plus rien,
Sinon que Dieu, seul auteur de tout bien,
De ses faveurs te comble avec largesse,
Et qu'à cette fin ta haute sagesse
En dissipant nos funestes malheurs,
Puisse graver ton nom dans tous les cœurs.

A nos seigneurs les commissaires
Et préposés pour le visa
Des papiers dont Law s'avisa
Au détriment de nos affaires;
Car depuis les papiers susdits,
Tout est allé de mal en pis.

Moi, Gacon, poète sincère,
Vous remontre de bonne foi
Que j'eus jadis de père et mère
Dix mille écus de bon aloi;
Que de ces trente mille livres
Que je plaçais chez les marchands,
Je retirais quinze cents francs,
Avec quoi j'achetais des livres,
Après avoir frugalement
Pris nourriture et vêtement,
Mais que depuis quelques années,
A Fargez les ayant prêtés,
Ledit Fargez, mon débiteur,
Me fit savoir avec hauteur
Que la cour, pour raisons secrètes,
Se chargeait de payer ses dettes,
Mais qu'en ma faveur il ferait
Qu'en entier le roi me payerait;
Pour lui faire tenir parole,
J'employai plusieurs Mécénas,
Desquels il fit fort peu de cas,
Ce qui fit que, changeant de rôle,
J'eus recours à de piquants traits [1]
Qui firent de meilleurs effets.
En un mot, à l'acquit des vivres,
De l'ordre et volonté du roi,
Par les mains du sieur de Sauroy,
Je reçus trente mille livres,

1. Gacon fit une satire sur Fargez. (M.)

Le tout en billets de l'État,
Que, par un indigne attentat,
Et par usure trop soufferte,
Les avides agioteurs
Tenaient aux trois quarts de leur perte,
Pour en fatiguer les porteurs;
Enfin vint le nouveau système,
Et je fis trop vite un poème
A la gloire de l'inventeur
Qui, pour récompenser l'auteur,
Par grâce et faveur singulière
En payant les souscriptions,
Me fit donner de main première
Pour dix mille écus d'actions,
Que j'ai soigneusement gardées,
Et qui maintes fois canardées
Sont enfin avec leur produit
Aujourd'hui réduites à huit
Et cinq dixièmes, que j'expose;
Déclarant n'avoir autre chose,
Tant en fonds de terre qu'argent
Ayant été très diligent,
A porter en Banque royale
Celui que j'avais dans ma malle,
Montant à quatre mille francs
De mes épargnes de vingt ans,
Et par cette terreur panique
Que causait arrêt authentique
Qui défendait, de par le roi,
Plus de cinq cents livres chez soi,

A peine de désobéissance
Et de perte de sa finance.
Ce considéré, nos seigneurs,
Il vous plaise, au nom des neuf Sœurs,
Et d'Apollon, roi du Parnasse,
Me donner par faveur et grâce
Tant le vivre que l'entretien
Et ce faisant vous ferez bien.

A l'appétit d'un prieuré [1]
Gacon, las d'aboyer dans l'égout du Parnasse,
Change en bréviaire son Horace
Et s'arme d'un bonnet carré.
De ce cynique tonsuré,
Chacun rit et de traits l'accable,
Pellegrin seul, plus charitable,
S'applaudit d'un tel agrégé;
Sans lui, dit-il, messieurs, j'eusse été du clergé,
Le sujet le plus méprisable.

1. Épigramme sur un prieuré qui avait été donné à Gacon. (M.) Sur la fin de sa vie, Gacon, las sans doute du métier d'insulteur à gages auquel il paraît s'être adonné, reprit l'habit ecclésiastique, — car dans sa jeunesse il était entré à l'Oratoire, — et fut nommé au prieuré de Baillon, près l'abbaye de Royaumont, où il vécut retiré jusqu'à sa mort.

LA PAIX

DES

CHIENS AVEC LES LOUPS

Sage Damon, berger de conséquence,
De grand renom, absolu comme un roi,
Dans les hameaux faisait à tous la loi,
Et ne trouvait la moindre résistance;
Tous bénissaient sa douce autorité,
N'était manant qui n'aimât sa bonté.
Encor qu'expert à manier les armes,
Voulait la paix et la voulait partout;
La paix pour lui n'eut jamais que des charmes,
Et quand pouvait la préférait à tout.

Or tel penchant lui fit venir en tête
Un grand dessein digne de sa houlette
Et du pouvoir que le ciel lui donna;
Mais ce dessein certes tous étonna.
Il entreprit de finir une guerre
Qui dès longtemps faisait bruit sur la terre,
Voulut donner à son troupeau nombreux
Paix et salut, rendre son sort heureux :
Fort bien pensé. L'entreprise fut belle;
Mais quel succès ! Pour ma gloire immortelle,

Je veux, dit-il, par un effort nouveau
Négocier une paix éternelle
Entre les loups et les chiens du troupeau,
Et faire entre eux concorde mutuelle.

Ah ! pour le coup la chose est fort nouvelle.
Sire Damon, si vous réussissez,
Des grands bergers vous serez le modèle,
Et tel jamais ne fut au temps passé.

A tout hasard, pour cette grande affaire
Fut employé tout soin, tout savoir-faire ;
Grands pourparlers, conférences, écrits
De part et d'autre ; et les plus beaux esprits
Ne manquaient pas de faire des merveilles,
Si que jamais on n'en vit de pareilles.

Les loups hurlaient et les chiens aboyaient,
Se séparaient et puis se revoyaient.

Par intervalle, ayant repris haleine
Tout de nouveau recommençait la scène.
Loups agresseurs, dogues à grands colliers,
Argumentaient comme vrais bacheliers,
A maintes fois revenaient à la charge,
Les uns pressés et les autres au large ;
Mirau, Briffau, le terrible Lion,
Étaient partout et faisaient des prodiges ;
D'autres encor, marchant sur leurs vestiges,
N'épargnaient pas des loups la nation.

Notre berger en talent pacifique,
Comme il pouvait accordait la musique,
Disait à droit : Vous avez fort bien dit;
A gauche encor : Fort bien, sans contredit;
Puis, terminant les chaudes controverses,
Il renvoyait les parties adverses
A la quinzaine; il faut donc revenir
Et voir encor si l'on pourra finir.

Au rendez-vous l'on reprend la séance,
Le grand Damon prend toujours patience;
Autres débats : sur des points contestés
Fut encor bruit entre les députés.
Soumission, parfaite obéissance,
Termes étaient qu'à l'un des deux côtés,
Tant seulement l'on ne pouvait entendre,
Si fait bien ceux de droit, de libertés,
Que ces messieurs savaient toujours prétendre.
A tort, ou non, eh ! oui, messieurs les loups,
Des libertés vous en êtes jaloux,
Dit un doguin; l'on en sait des nouvelles,
Quand descendez des bois et des coteaux,
Et que venez mugueter nos troupeaux
En tapinois, vous en faites de belles.
Nous connaissons vos ruses, vos panneaux;
Depuis longtemps nous savons vos manèges,
Gardez vos droits et vos beaux privilèges;
Retirons-nous : point d'accommodement.

Lors applaudit la bande du confrère,

Et l'on convint qu'il parlait savamment,
Ne se peut mieux : sur ce qu'on eut à faire
Il disait d'or, aussi dès le moment,
Crainte de pis et de male bévue,
Séance encor fut à ce coup rompue.
Sur ce fait-là le patient Damon,
Surpris enfin qu'on ose dire non,
Quand il veut bien qu'une affaire finisse
Comme il lui plaît, le prit d'un autre ton.
Mais, fit-il bien, fut-ce tort ou justice,
Ne sais; suffit qu'ainsi le trouva bon.

Aux chiens, aux loups il impose silence,
De chaque part à tous les adhérents
Par son édit fait pareilles défenses
De dire mot sur tous les différends,
Entend et veut sans nulle autre ordonnance
Que sans délai on subisse la loi,
Et qu'en tous lieux chacun se tienne coi.

De vrai, ce coup, plus qu'un coup de tonnerre,
A tous les chiens causa beaucoup d'effroi :
Mieux eût valu la plus cruelle guerre,
Se disaient-ils, ou valait bien autant;
Hochaient la tête, obéissaient pourtant
A grand regret, et grande répugnance,
Voyant assez quel était le danger.
Par grand respect qu'ils portaient au berger,
Peut-être aussi par trop de déférence,
Mot ne disaient de la dure sentence,

Non toutefois sans bien fort murmurer
Entre leurs dents qu'ils n'osaient pas montrer.

Mais cependant c'est dans la bergerie
Où sans scrupule on se plaint, on s'écrie.
Quoi ! s'écriait une pauvre brebis,
Que pouvait-on jamais faire de pis ?
La belle paix, qu'on promet, qu'on prépare :
Certainement l'expédient est rare.
Quand le coup vient, arrêter nos bons chiens,
Toujours du parc fidèles gardiens ;
Les empêcher d'aboyer et de mordre ;
Vit-on jamais donner un pareil ordre.
Pauvres brebis, hélas ! que ferons-nous ?
L'on veut nous mettre à la gueule des loups.
Ah ! que plutôt j'aille à la boucherie
Que de périr par telle fourberie.
Non, non, Mirau, vous, brave Soliman,
Et vous encor généreux Artaban,
Jappez toujours, prenez notre défense,
Vous le pouvez en bonne conscience.

Le cas ainsi, la brebis, ce dit-on,
Décidait bien, soit agneau, soit mouton,
Dans le troupeau tout décidait de même ;
Mais quant aux loups, charmés du stratagème,
Riaient sous cape, allaient toujours leur train,
Battaient les champs et gagnaient du terrain ;
Ce n'est pour eux que l'édit fut sévère,
N'en font-ils pas encor mieux leur affaire !

Oui, ces brigands vraiment ont grand souci,
Ni du berger, ni de ses lois aussi;
Comme il leur plaît chacun d'eux s'en dispense.
Que voulaient-ils par l'effet du silence?
Uniquement ce qu'on disait ici,
Gagner du temps, et par là se conduire
Plus sûrement aux moyens de séduire.
Le temps gagné fut bien mis à profit,
Les plus fripons font-ils mieux ce qu'on fit?
Déguisements, noirs complots, artifices,
De beaux semblants, des offres de service,
Friands morceaux et bons os à ronger.
Le faux, le vrai, tout fut mis en ouvrage
Pour radoucir, pour surprendre, engager
Les plus huppés qu'on craignait davantage.

Bref, lorsqu'on eut bien brigué sourdement,
Pris de concert mainte et mainte mesure,
L'on crut enfin que la poire était mûre
Et qu'on pouvait la cueillir sûrement.
Aussitôt fut requise une audience :
Du grand berger; la donna bonnement;
Sur quoi voilà nouvelle conférence.

L'on s'asseyait, chacun prenait son rang
Sur le fauteuil, sur la chaise ou le banc.
Comme il convient d'un air vaille qui vaille,
Le grand milord des loups et loups-garous
Partout faisait caresse et les yeux doux,
Dos affublé de la peau d'une ouaille.

Visum visu ses mortels ennemis
En chiens couchants faisaient humble figure,
Semblaient se rendre fort soumis
A juger d'eux par la seule encolure.
L'on crut pourtant qu'on allait bientôt voir
Recommencer une vive dispute.
Lion encor se mettait en devoir
En plus hardi d'apprêter la culbute,
Se courrouçait, montrait déjà les dents,
Quand tout à coup entre les discordants
Parut un corps, certain corps de doctrine,
Œuvre de nuit, infernale machine
Construite exprès pour causer bien des maux.
Le poison fin que le volume exhale
Aux gardiens des alarmés troupeaux,
Charme les sens, il surprend, on l'avale;
Quelques moments, comme ours emmuselés
L'on fut sans voix et tels qu'ensorcelés;
Mais tôt après par un prodige étrange,
La voix revient et tout le minois change :
Un air content, affable, gracieux
S'épanouit et brille dans les yeux.
Des dogues fiers devenus débonnaires
Avec des loups s'accordent comme frères,
Tant sont calmés les plus contentieux.

Dans cet esprit le séduisant ouvrage
D'un bout à l'autre est lu de page en page,
Et fut trouvé le tout passablement.
Nul n'y toucha sinon légèrement

L'un de la dent et l'autre de la griffe;
Tel mot se change, et tel autre se biffe;
Ainsi déjà le thème corrigé
Pour le succès est un grand préjugé.
Sur d'autres points d'une moindre importance,
Fut stipulé sans trop de résistance.
Enfin, tout vu, tout bien considéré,
L'on se trouva presque au but désiré.
Souvent inquiet de sa peine stérile,
A cette fois le grand Damon jubile,
Et dans son cœur bien fort s'applaudissait,
Disant tout bas, ainsi qu'il le pensait :
Quand on sait bien préparer une amorce,
Adresse fait ce que ne peut la force.
Restait pourtant une difficulté,
Mais non petite; après tout concerté,
Et qu'on eut fait signer le formulaire
Ou, si l'on veut, le grand préliminaire,
Fut question d'avoir encor la voix,
Même le seing des dogues de province :
Point important réputé de grand poids;
Milord Supérieur, craignant toujours la pince,
Pour l'avenir voulut s'en prévaloir,
Et joindre encor à son arc cette corde
Contre les traits de la noire discorde.
Pour seconder sa vue et son espoir,
De tous côtés on dépêche sans cesse
Maints postillons sur l'affaire qui presse.
Tous galopaient, bien munis pour le cas
D'instructions, de bons certificats

De par les chefs de toute la manœuvre.
Pourquoi? pour faire avaler la couleuvre
Aux surveillants du parc et de bon guet,
A tout chacun fut rendu lé paquet.
Confidemment enfin si bien la trappe
L'on ajusta qu'à peine aucun n'échappe.
De la plupart rien n'étant suspecté,
Le grand projet en tout fut accepté.
Si l'on fit bien, ce n'est plus un problème;
Aussi partout l'on ne fit pas de même.
Certains barbons, en divers lieux épars,
Peu courtisans, vrais dogues campagnards,
Flairant de près, se défiant du leurre,
Dirent d'abord : Vos loups sont fins renards,
On nous promet moins de pain que de beurre;
Signor courrier, retournez sur vos pas,
Vous les perdez et les frais de l'appât.
De ceux-là donc, quoi qu'on mit en usage,
Ne fut moyen d'extorquer le suffrage;
Partant convient aux diligents courriers
De remonter au plus tôt leurs coursiers;
Et bien leur prit de n'y faire pas faute,
Car pour avoir un peu compté sans l'hôte,
Chiens ameutés de différents quartiers,
Gros et petits à leurs brayes mal nettes
Allaient au moins tirer des aiguillettes.
Mais laissons là courir les postillons;
Venons aux fins de leurs commissions.
Le rapport fait au congrès des parties
L'on fut content, eux très fort louangés

De tout le faix dont ils s'étaient chargés,
Fors néanmoins des brusques reparties
De quelques-uns; mais l'on s'en consola.
Passe, dit-on, le traité pour cela
Moins ne voudra. Les clauses consenties
Incontinent furent mises au net,
Le tout relu, signé, fait et parfait.
Or d'un traité de cette conséquence,
Veut-on savoir quelle en est la teneur?
A tout le moins ce qu'il porte en substance
Vous le dirai; le sais presque par cœur.

Est dit primo qu'amitié fraternelle
De chiens à loups sera perpétuelle,
Que les sieurs loups vivront pareillement
Avec les chiens très cordialement,
Qu'à cette fin, sans noise ni querelle,
Se traiteront toujours honnêtement
Et pour autant si, par bonne fortune,
Advient aux loups aubaine non commune
Part en feront aux chiens leurs bons amis.
Mais, en revanche, il leur sera permis
De visiter parfois la bergerie
Selon les droits et les us anciens;
Et, sur cela, point de supercherie,
Ni de contrat de par messieurs les chiens,
Si, quand les loups viendront pour la visite,
Quoique aperçus de loin ou tout à coup,
Même pour lors ne sera plus licite
Ni de japper ni de crier au loup.

Item, les loups, à la première instance
Requis, firent serment d'obéissance
Au dit berger, sauf la restriction
En foi de loups, et sur leur conscience,
Bien entendu qu'à la douce puissance
N'auront jamais que la soumission
Qu'ils voudront bien avoir dans l'occurrence,
Et toutefois de la protection,
Comme les chiens ayant toute assurance,
Partageront aussi la bienveillance.

Item, au fait de la religion,
Pourront avoir telle ou telle croyance
Qu'il leur plaira, sans appréhension
D'être repris par l'inquisition.

En conséquence aussi pour la doctrine
Quoiqu'erronée, ou même libertine,
En useront comme bon semblera,
Et sur ce point on ne chicanera
Jamais les loups ; de même leur morale,
Conformément à l'esprit de cabale,
Toujours sera comme elle est aujourd'hui,
Douce pour eux, rigide pour autrui.
Quand bien encor ils seraient schismatiques
Ce qui pis est, déclarés hérétiques,
Est défendu qu'ils soient tels réputés,
Malgré les faits qui seraient avérés.
Que s'il survient encor, ne vous déplaise,
De chien à loup quelque action mauvaise,

Comme serait coup de griffe ou de dent,
Gourmade, insulte, ou quelque autre accident,
Il s'en fera bonne et brève justice
Soit à l'auteur, soit encor au complice.
Bien entendu que les loups, toutefois,
Pour des raisons qu'on passe sous silence,
Toujours exempts de la rigueur des lois,
N'éprouveront que beaucoup d'indulgence.
Les Parlements, prenant leur cause en main
Avec chaleur, en feront leur affaire
Et jugeront toujours à l'ordinaire,
Droit coutumier et jamais le romain;
Sur ce pied-là recevront leurs requêtes,
Ou la grand chambre, ou celle des enquêtes
Très volontiers; l'on n'épargnera rien
Pour leur fournir des avocats de mise,
En trouveront, le diable en trouve bien
Contre les saints lorsqu'on les canonise.
Car, avenant qu'ils soient, peu satisfaits
D'un juge inique, ou juge mal habile,
Pourront toujours, pour le bien de la paix,
En appeler à ne sais quel concile
Qui se tiendra sans doute dans les bois,
Pour qu'ils aient droit d'y donner leurs voix.
Enfin entre eux, au moins pour l'apparence,
Sans chicaner, sans plus être rivaux,
Sur tous ces points de bonne intelligence,
Et chiens et loups garderont le troupeau,
Et voilà tout ce que fait l'alliance,
Le concordat qu'attendait tant la France.

Ne faut pourtant omettre un dernier point,
Sur quoi les loups ne se relâchent point,
Prétendent fort, ou que l'acte authentique
Ne s'enregistre en la grande chronique,
Comme de droit se fait communément
Ou pour le moins qu'encore expressément,
Soit protesté contre certaines clauses,
Tant qu'à leur gré tout y soit assorti,
Et là-dessus déjà combien de gloses
Autant de l'un que de l'autre parti.

Mais grand Damon (grand merci son génie),
A fort compté que l'affaire est finie,
Même ordonna que sur l'heureux succès
De ses grands soins et d'un si grand procès,
De toutes parts la nouvelle s'envoie;
Et qu'aussitôt avec des feux de joie
Soit fait partout chanter le *Te Deum.*

Mais bien plutôt chantez *Fidelium,*
Se prit à dire à cette circonstance
Un vieux bélier de longue expérience.
O præclaros Custodes ovium!
S'écria-t-il, quoi que l'on ait su faire
Pour nous garder, c'est bien là notre affaire;
De mon vivant, autant que me souvient,
N'ai vu de loups d'accord avec nos chiens.
Ce beau traité, cette paix qu'on espère
Ne sera donc qu'une belle chimère.
Ainsi souvent parlait le vieux bélier,

Et parlait mieux, dit-on, qu'un chancelier,
Car aujourd'hui, dans le temps où nous sommes,
Bêtes parfois parlent mieux que les hommes.

Avisez donc, berger du grand troupeau,
Ce grand projet qu'avez trouvé si beau,
Qu'avez toujours conduit à votre guise.
Qu'est-ce à la fin, qu'une vaine entreprise?
Vous le voyez, si vous le voulez voir,
Tous vos efforts, tout votre grand pouvoir,
Au cas présent n'ont produit autre chose;
Qu'attendez-vous? une métamorphose!
Au grand jamais les loups ne changeront,
Les loups sont loups et toujours le seront.
Contre vous-même et votre bergerie,
Vous les verrez tôt ou tard en furie,
Se moqueront et se moquent déjà
De votre paix et de qui la forgea.

Si m'en croyez, j'oserai vous le dire,
Prenez leçon de celui qui m'inspire;
Apollon fut comme vous grand berger;
Le sort ainsi voulut le partager,
Mais il sut bien se servir de ses armes,
De son bercail éloigner les alarmes;
Sans s'amuser à faire des traités,
Ni concordats bien ou mal concertés,
Fit redouter ses traits et sa houlette,
Garda si bien le grand troupeau d'Admète,
Qu'il fut heureux sous sa protection.

Jamais ni loup, ni tigre, ni lion
N'eût seulement osé lever la tête,
Ni se montrer; s'ils osaient approcher,
Leur en coûtait, ou fallait dénicher.

Puissant Damon, imitez cet exemple.
Si l'eussiez fait, seriez digne d'un temple
Plus qu'Apollon; mais quoique invétéré,
Le mal n'est pas encor désespéré;
Avez en main le remède efficace!
Chassez, frappez, exterminez ces loups
Dont trop longtemps vous ménagez l'audace;
Livrez enfin cette maudite race
A tous vos traits, à tout votre courroux,
Sans quoi, jamais, pour qu'en deux mots j'achève,
Votre troupeau n'aura ni paix ni trêve[1].

1. Cet apologue est une histoire satirique des démêlés suscités par la bulle *Unigenitus* pendant la Régence; les *loups* représentent les jansénistes, et les *chiens* les molinistes. Les remarques que nous avons eu l'occasion de faire antérieurement à propos des pièces relatives au même sujet suffisent pour expliquer les allusions, parfaitement claires d'ailleurs, qui se rencontrent dans celle-ci. Bien qu'elle figure dans le *Recueil manuscrit* à la date de 1721, elle nous paraît de l'année 1720, et dut être composée au moment où le cardinal de Noailles accepta le *Corps de doctrine*.

L'AMBASSADEUR DU SULTAN

Dis, Colin, pour quelle cause
Vient l'envoyé du sultan.
Il ne vient pour autre chose
Que publier l'Alcoran. —
Oh ! parbleu, Colin, tu railles.
Comment fera-t-il ? — Comment ?
Couët [1], lui répond de Noailles,
Et Mainguy [2] du Parlement.

— Quoi ! votre clergé de France
Deviendrait un apostat !
Philippe d'intelligence
Soutiendrait cet attentat !
Colin, tu perds la cervelle,
Le pape ne voudrait pas. —
Bon ! le pape et sa séquelle
Canoniseraient Judas.

— Il est vrai que l'Évangile
Que prêche notre curé

1. Archidiacre du cardinal de Noailles, et son conseil sur le fait de la Constitution. (M.)

2. Conseiller clerc au Parlement ; c'est lui qui a traité avec le chancelier pour faire résoudre le Parlement à enregistrer la Constitution. (M.)

Dans la bulle prend un style
Tout à fait défiguré. —
Va, si Couët se met en tête
De protéger l'Alcoran;
Tu ne seras qu'une bête
Si tu n'es pas musulman[1].

1. « J'ai vu une chanson sur l'affaire de la Constitution, à l'occasion d'un envoyé du sultan, qui arrive. C'est une application très ingénieuse au *Corps de doctrine* et aux explications suivant lesquelles on peut accepter tout ce qu'on voudra et même l'Acoran. Couët, *qui répond de Noailles,* est l'abbé Couët, son grand vicaire, qui, autrefois janséniste, a changé de sentiment, inventé les explications, tourné l'esprit du cardinal et même celui du chancelier, dont il gouverne pleinement la maison et les opinions, et qui a enfin joué toute cette comédie théologique par des dogmes de rechange qu'il accommode à tous les temps. C'est un esprit très dangereux, subtil, qui ne s'ouvre point, et qui cache son venin en dedans. Pour M. Mainguy, c'est un conseiller clerc de la grand chambre qui a abandonné la foi et la vérité, et qui, de confesseur et presque martyr de la grâce, est devenu prosélyte de la Constitution molinienne; esprit non moins artificieux que l'autre, qui dit et écrit tout ce qu'il veut, mais pourtant dans un style déclamatoire, et qui ne peut éblouir que les petits esprits. » (*Journal de Marais.*)

L'ARRIVÉE

DE

L'AMBASSADEUR DES OTTOMANS[1]

Or venez voir, petits et grands,
L'ambassadeur des Ottomans[2].
Il arrive de la Turquie
Et a porté de l'Arabie

1. L'entrée de l'ambassadeur eut lieu seulement en mars 1721. Nous avons maintenu la pièce à la place qu'elle occupe dans le *Rec. Clairambault* pour ne point la séparer de la précédente.

2. « *Dimanche* 16 *mars.* L'ambassadeur turc a fait son entrée dans Paris, à cheval, accompagné de M. le maréchal d'Estrées et de M. Rémond, introducteur des ambassadeurs. Il avait un équipage très leste et très magnifique. Il y avait un concours de peuple étonnant. Le roi était incognito dans la place Royale, chez le marquis de Boufflers, jeune seigneur, fils du maréchal. Le vendredi, 21 mars, l'ambassadeur alla chez le roi. La maison du roi, cavalerie, faisait un très bel effet dans le rond, vis-à-vis le pont des Tuileries, et les gardes françaises et suisses le long du jardin. On l'a fait entrer par le derrière de la maison, parce que la véritable entrée n'est pas assez belle pour un Louvre. Le roi était sur un trône au bout de la petite galerie, avec un habit brodé de diamants. On a été le voir par curiosité. Toute la cour y était magnifique: » (*Journal de Barbier.*)

Un rare et superbe présent
Pour notre monarque puissant.

Il amène de beaux chevaux,
Montés par des gens sans chapeau;
Mais leurs turbans très magnifiques
Font l'admiration publique.
Vit-on jamais si beau bonnet
Que le turban de Méhémet?

Les jolis dragons d'Orléans
Quatre à quatre marchent devant;
Puis venait la belle livrée
Du riche maréchal d'Estrée,
Dont les jeunes laquais poupins
Plaisent à toutes les catins.

Après les fins chevaux du roi
Paraissait sur son long palefroi
Le grand ministre de la Porte,
Précédé d'une belle escorte,
Accompagné du maréchal,
Qui se tient fort bien à cheval.

Suivaient les beaux grenadiers
Et plus de mille cavaliers
Du régiment cornette blanche,
Qui portent le noir sur la manche.
Ils avaient tous le sabre en main,
Et cependant sont fort humains.

Ils arrivent chemin faisant
Aux environs du pont tournant[1].
C'est là que l'on vit sous les armes
Les mousquetaires, les gens d'armes
Et les nobles gardes du corps,
Revêtus de beaux justaucorps.

Lors le glorieux Celebi
Traversa d'un air fort poli
Le grand jardin des Tuileries,
Et puis avec cérémonie
Il descendit à l'escalier,
Son cheval ne pouvant monter.

Au roi se voyant présenté,
Il dit à Sa Majesté :
« Puissant empereur de la France,
Dont chacun vante la puissance,
Je viens ici dans votre cour
Pour vous souhaiter le bonjour.

« Non, les chrétiens n'ont point de roi
Qui vaille celui des Français.
Près de vous le roi d'Allemagne,
Les rois d'Angleterre et d'Espagne,

1. « Il est au milieu du fer à cheval qui termine le jardin des Tuileries; il fut construit en 1716 sur le dessin ingénieux du frère Nicolas Bourgeois, religieux augustin du Grand-Couvent. Ce pont facilite la communication des Tuileries à la place Louis XV et avec les cours de la

Qui possèdent si grands états,
Semblent de petits potentats.

« Partout, quoique jeune et petit,
On vante votre bel esprit,
Et l'on dit par toute la terre
Que vous serez grand dans la guerre,
Et que vos exploits éclatants
Vaudront ceux de Louis le Grand. »

Notre roi lui a répondu :
« Monsieur, soyez le bienvenu.
Je veux vous faire connaître
Que le grand sultan votre maître,
M'envoyant un ambassadeur,
M'a vraiment fait un grand honneur. »

Puis, apercevant le Régent,
Tout chamarré d'or et d'argent,
Lui a fait une révérence,
Afin d'honorer la régence
D'un prince partout si vanté
Et parent de Sa Majesté.

Or prions notre grand Sauveur
Pour le salut du grand seigneur;

Reine et des Champs-Élysées. En 1721, comme le roi habitait alors le château des Tuileries, l'ambassadeur extraordinaire du Grand Seigneur Saïd-Effendi passa sur ce pont avec toute sa suite, pour aller à l'audience de Sa Majesté.» (HURTAUT *Dict. de Paris.*)

Qu'il reconnaisse le Messie
Et que son âme convertie,
Sortant de son aveuglement,
Bientôt renonce à l'Alcoran.

PONT-NEUF

Qu'on ne me parle plus des champs,
On ne m'y verra de longtemps,
Yo lan la derirette,
Car je suis trop aise à Paris,
Yo lan la deriri.

Les beautés y sont par milliers,
L'on en trouve en tous les quartiers,
J'ai bientôt tout vu, Dieu merci!

A Notre-Dame y a des gens
Qui soufflent dans de gros serpents,
En entrant, ça me fit frémi.

On en voit de gros et de gras
Avec leurs grandes peaux de chats,
Ils font les Raminogrobis.

J'ai vu le Val-de-Grâce itou,
Par dedans, ça est beau comme tout,
Il est rudement bien bâti [1].

A la Comédie par un trou
L'autre jour j'ai donné vingt sous,
Aussitôt on me la montri.

J'en vis qui poussaient des éclats
Et qui faisaient aller leurs bras,
Jarnigué ! c'était un plaisir.

Sur le Pont-Neuf quand j'y passis,
Le cheval de bronze j'y vis,
Le chapeau bas j'en approchi.

Dessus est le bon roi Henri,
Il a l'air d'un bon réjoui,
L'on dirait encore qu'il vit.

La Samaritaine est auprès,
On la voit qui prend le frais,
Et qui regarde l'eau courir.

J'ai vu des gens qui d'un air doux
Venaient me dire : Entrez chez nous,
Voyez, monsieur, qui vous plaît-il.

1. Le Val-de-Grâce, commencé par François Mansart, fut continué par Jacques Lemercier et terminé par Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc.

L'autre jour j'ai vu l'Opéra,
Sont des sorciers que ces gens-là,
J'en suis encor tout ahuri.

L'autre jour je me promenis
Dedans la place où l'on a mis,
Le roi qu'était avant celui-ci [1].

Il est là sur un piédestal,
Par la bride il tient son cheval,
L'on dirait qu'il s'en va partir.

En allant tout vison visu
Une autre place j'aperçu [2],
Pour la regarder, j'accouris.

On y voit le roi tout doré,
Couvert d'un gros manteau fourré,
Et son bon ange derrière lui.

A ses pieds quatre gros bouviers,
J'ai vu qu'ils montraient leurs fessiers.
Ils avaient l'air tout déconfits.

Me promenant le long de l'eau,

1. La place Royale (aujourd'hui place des Vosges) au Marais. Il y avait au centre une statue équestre de Louis XIII en bronze, due à deux artistes, Daniel Ricciarelli et Biard le fils.
2. La place des Victoires. (Cf. tome I, p. 45.)

J'aperçus un grand château[1],
On y faisait du voulvary.

J'avisais des gens dans la cour
Qui tambourinaient du tambour,
Les autres portaient des fusils.

Je demandais pourquoi cela,
L'on me répondit comme ça :
C'est que le roi demeure ici.

Je me coulais tout au travars
Des capitaines et des soudards,
Jusqu'au jardin je traversis.

Sur un pied de marbre, en entrant,
Je vis un grand homme tout blanc,
Qu'est planté là pour reverdir.

Là tout contre est un gros joufflu[2]
Qui porte une dame à c.. nu.
Il ressemble à Pillo-Bouffi.

J'ai vu le roi sur son balcon
Qui a bonne mine et façon;
Il est plus beau qu'un Adonis.

1. Les Tuileries.
2. L'auteur veut sans doute faire allusion au groupe qui représentait l'*Enlèvement d'Orithye par Borée*, œuvre d'Anselme Flamen.

Il avait un large ruban
Avec une plaque d'argent,
Qui reluisait sur son habit.

Près du Louvre j'étais un jour,
J'entendis dans un grand carrefour,
Quelqu'un qui venait à grand bruit.

C'était monseigneur le Régent,
Je le vis passer à l'instant,
Son carrosse m'éclaboussit.

La crotte en est sur mon pourpoint,
Mais je ne l'en ôterai point,
C'est tout ce que j'avons de lui.

C'est un compère bien nourri,
Tatigué ! comme il est fleuri.
L'on voit bien qu'il a du pain cuit.

Prions le bon Dieu tout-puissant,
Qu'il le rende un peu mieux faisant,
Et lui retourne son esprit.

Droit au Palais-Royal j'allis,
Madame la Régente j'y vis [1],
Tatigué ! quelle grosse gagny !

1. La Régente avait adopté un genre de vie qui devait singulièrement contribuer à développer son embonpoint. « M^me^ d'Orléans est tellement indolente qu'il est impos-

Dans un grand carrosse noir,
Un grand homme tout noir j'y vis.
Deux soudards marchaient derrière lui.

Qui c'était, je le demandis,
Un grand prêtre me répondit :
Lan la derirette,
C'est celui-là qui s'est dédit [1],
Lan la deriri.

NOËLS DE L'ANNÉE 1720 [2]

Pour célébrer la fête
Du saint enfantement,
Le Régent à la tête,

sible de voir une personne plus paresseuse ; toujours couchée sur un sofa, elle joue couchée... On n'a jamais entendu parler d'une pareille paresse. Elle s'est fait faire un canapé sur lequel elle reste couchée lorsqu'elle joue au lansquenet ; nous nous moquons d'elle, mais cela n'y fait rien. Elle joue couchée, elle mange couchée, elle lit couchée ; bref presque toute sa vie se passe couchée. » (*Correspondance de Madame.*)

1. Le chancelier d'Aguesseau. (M.)

2. « Pendant ces fêtes de Noël, écrit Mathieu Marais, à la date du 28 décembre 1720, on a chanté plusieurs *Noëls* sur l'état présent des affaires et sur plusieurs per-

Vint offrir son présent.
Jésus lui dit : Sortez;
Avec votre faux zèle,
A quoi bon ces façons, don, don,
Si vous ne croyez pas, la, la,
A la vie éternelle.

Le duc n'osa paraître
Après ce compliment,
Et par une fenêtre,
Disait à tous venants :
Soyez mes protecteurs
Près la divine enfance;
J'ai cent mille actions,
On en escomptera
Pour votre récompense.

En air de petit-maître,
Le prince de Conti,
Quand on le vit paraître,
L'Enfant Jésus lui dit :
Approchez-vous, Bourbon,
Car vous êtes bon homme;
Par l'appât d'un million
On vous met hors d'état
De n'écouter personne.

sonnes de la cour. Il y en a de bons et d'autres médiocres. Ces pièces sont toujours bonnes à voir, parce qu'elles décrivent, en peu de paroles, les personnes et les choses. »

Law s'en vint à la suite
De tous ces gros seigneurs;
Joseph en prit la fuite,
Son seul nom lui fit peur.
Jésus, le regardant,
Dit : Tu mets la discorde;
Arrêtez ce fripon,
C'est un vrai renégat!
Qu'on lui mette une corde.

Le Parlement se montre
Par le coin du pignon,
Jésus s'écrie : Quel monstre
Entre dans ma maison?
Nombre infini de bras,
De jambes, et point de tête.
Dessous notre horizon, don, don,
Jamais ne se verra, la, la,
Une pareille bête.

Ce jour chacun s'empresse
D'aller voir le Sauveur,
On voit fendre la presse
A maint agioteur,
Bien moins pour célébrer cet auguste mystère
Que dans l'intention, don, don,
De trouver encor là, la, la,
Quelque profit à faire.

Sans rendre ses hommages
A ce divin Enfant,
D'Estrées[1] s'adresse aux mages
Arrivés du Levant.
Et dit : Votre pays en café est fertile;
J'en demande du bon
Pour aller de ce pas
Le vendre par la ville.

Avec un air avide
La Force s'écria :
La pauvreté réside
Parmi tous ces gens-là.
Comment réaliser dans un lieu si rustique?
Ah ! du moins achetons
De l'*assa fœtida*[2]
Pour en lever boutique.

Saisi de la froidure,
Joseph souffle en ses doigts.
Cependant il murmure
De voir le Roi des rois

1. Le maréchal d'Estrées fut au nombre des agioteurs. On lui reprochait d'avoir acheté d'immenses provisions de café.

2. Le duc de la Force avait accaparé non seulement la cire, mais encore les épiceries. Il avait établi l'entrepôt de ses marchandises au couvent des Grands-Augustins. Après la chute du système, toutes ses provisions d'épiceries furent saisies, et on lui intenta un procès. (Cf. Tome IV, année 1721.)

N'ayant pour se chauffer que les seules haleines
Du bœuf et de l'ânon,
Pendant que d'Antin a
De bois ses caves pleines [1].

On vit avec hardiesse
Fontpertuis [2] s'approcher,
Tout fier de sa hardiesse,
Quoique fils d'un boucher.
Mais le bœuf par instinct un coup de pied détache,
Dans l'appréhension
Qu'il ne vînt tout exprès
L'assommer d'une hache.

On cria : Place, place,
A La Faye [3], à Lassay,
Le dernier plein d'audace
Et d'un air empressé :
Sans craindre du retrait le fléau redoutable,
Amis, réalisons ;
Il faut acheter là
Et la crèche et l'étable.

1. Il avait fait couper les allées du cours la Reine. (M.)

2. Gentilhomme du Régent, alors qu'il n'était que duc de Chartres, « grand drôle bien fait, grand joueur de paume, » d'après Saint-Simon ; le prince, qui l'avait pris en amitié, « lui donna moyen de gagner des trésors au trop fameux Mississipi. »

3. La Faye le cadet, secrétaire des commandements de M. le Duc, et Lassay le fils, avaient gagné plusieurs millions. (M.)

Avec mine arrogante
Law parut en ces lieux ;
D'une voix insolente
Il dit au Roi des cieux :
Seigneur, vous êtes pauvre, ici-bas tout vous manque,
Prenez des actions
Et ne refusez pas
De faire compte en banque.

On m'écoute en oracle
Chez le peuple français,
J'ai fait un grand miracle,
Dans le cours de six mois.
J'ai prouvé que l'argent n'était dans la finance
Que vaine opinion,
Qu'on appelle en ce cas
Faux préjugé d'enfance.

Sans aller à la Chine
Chercher quelque trésor
Ou sans fouiller la mine
Où l'on trouve de l'or,
Avec du vil papier, j'ai fait sans hyperbole
Bien plus de millions
Que jamais n'en roula
Le Tage ou le Pactole.

Ce grand duc dont l'estime
Me flatte extrêmement,
Cet esprit si sublime

De grand discernement
Assure que jamais des Condé, des Turenne,
Les grandes actions
Dont on fait tant de cas
Ne valurent les miennes [1].

Puis, avisant le mage
Appelé Melchior,
Lui dit : Tu n'es pas sage
De présenter de l'or;
Apprends qu'il est proscrit par un ordre suprême,
Change donc tes testons
Contre ce papier-là,
Puisque c'est le système.

La Force, dit ce mage,
Est Mississipien [2],
C'est par l'agiotage
Qu'il a gagné son bien;
— Il faut tout au plus tôt laver un pareil drôle.
Je prends la balle au bond

1. Ce compliment rappelle la réponse intelligente faite par un courtisan, bien inspiré ce jour-là, au duc de Bourbon, qui lui montrait ses actions : « Monseigneur, deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là.»

2. On appelait *Mississipiens* les agioteurs qui avaient profité de la hausse des actions pour les vendre avec d'énormes bénéfices, par opposition aux *actionnaires de bonne foi* qui avaient gardé leurs actions.

Et vais tout de ce pas
Le mettre sur le rôle[1].

On entend un vacarme
Qui donne un grand effroi.
Léon[2] causait l'alarme
Criant très fort : A moi !
Elle avait pris aux crins certain actionnaire,
Qui par un horion
L'avait renversée là,
Afin de s'en défaire.

Bourbon faisant la moue
Dit : Je veux tout cet or,
J'en ai, je vous l'avoue,
Mais j'en demande encor.
A m'en rassasier Law n'a pas pu suffire ;
Pour l'encens, c'est un don
Dont je fais peu de cas,
Je laisse aussi la myrrhe.

1. Un arrêt du 24 octobre avait ordonné qu'il serait établi des rôles où l'on comprendrait les anciens actionnaires de la Compagnie, pour les obliger à rapporter à la Banque les actions reçues par eux. S'ils n'avaient plus ces actions, ils devaient en acheter à la Compagnie elle-même, au prix de 13,500 livres en billets.

2. La princesse de Léon, fille aînée du duc de Roquelaure. « Elle avait épousé le prince de Léon (Rohan-Chabot) malgré père et mère ; il l'enleva et on fut trop heureux de la lui donner. » (MARAIS.)

Avec maintes duchesses[1]
Parut madame Law ;
Villars léchait ses fesses,
Guiche baisait ses pas.
La Roquelaure enfin (ce n'est pas un mensonge)
Décrottait ses jupons ;
Brissac avec Brancas
Nettoyaient son éponge[2].

Sabran, leste et pimpante,
Conduisait Falaris[3],

1. Les femmes titrées montrèrent dans l'agiotage autant d'avidité que leurs maris. Madame raconte à ce propos une anecdocte un peu crue qui confirme les assertions du chansonnier : « Ce qu'ont fait six dames de qualité est vraiment scandaleux ; elles avaient saisi M. Law au moment où il était dans son appartement, et comme il les suppliait de le laisser aller et qu'elles s'y refusèrent opiniâtrément, il leur dit enfin : « Mesdames, je vous « demande mille pardons, mais si vous ne me laissez pas « aller, il faut que je crève, car j'ai un tel besoin de pisser « qu'il m'est impossible d'y tenir davantage. » Elles lui répondirent : « Eh bien, monsieur, pissez, pourvu que vous « nous écoutiez. » Il le fit, tandis qu'elles restaient autour de lui. C'est une chose affreuse, et lui-même en a ri à se rendre malade. Vous voyez ainsi à quel point la cupidité est venue en France. »

2. Les plus grands noms de France furent honteusement mêlés aux tristes spéculations du système. Mathieu Marais avait raison de dire : « La noblesse de France n'a jamais été moins noble qu'en ce temps-ci. »

3. La duchesse de Falaris, femme de Georges d'Entrague et maîtresse du duc d'Orléans. Sa liaison avec le Régent commença à la fin de 1720. « L'amourqui est un petit brouillon prend assez de plaisir à mêler les cartes. Le Régent est en querelle avec M^me^ de Parabère, sa maî-

Comme la présidente
Si célèbre à Paris :
Je cherche le Régent. Voici bien son affaire,
Chez le petit poupon
Enfin il arriva,
Mais avec Parabère.

Le petit La Vrillière,
Plein d'orgueil et de vent,
Offre son ministère
Au petit Dieu naissant :
Faut-il courir pour vous, ou porter quelques lettres ?
Je suis bon postillon :
Dans ce seul emploi-là [1]
Je sais servir mon maître.

Fleuriau [2] vient en soutane
A pas de président :

tresse, M^me^ de Sabran veut reprendre sa place, ou faire prendre cette place à une autre personne de ses parentes, que l'on appelle la duchesse de Falaris. Et c'est au milieu de la translation du Parlement, de la retraite prochaine du chancelier, de la destitution du cardinal et de la ruine publique, que se joue cette nouvelle comédie qui rend toute cette pièce tragi-comique. » *(Journal de Marais.)*

1. Dans une satire où les ministres de la Régence, parlant à tour de rôle, avouent ingénument leur incapacité, on fait dire au duc de La Vrillière : « Tenez, monsieur, voilà nos formules de lettres de cachet ; c'est tout ce que je connais encore. En voilà une pour renfermer un pauvre prêtre à la Bastille : c'est tout ce qu'on me fait faire, et c'est tout ce que je sais faire. »

2. Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville avait présidé la

Je sais qu'on me condamne,
Dit-il, au Parlement,
Seigneur, excusez-moi si pendant la vacance
J'ai pris sa fonction,
J'ai cru venir par là
A régir la finance.

De son apostasie,
D'Aguesseau tout confus
Se cache et s'humilie.
Sortez, lui dit Jésus. —
Si l'on m'amène à vous, Seigneur, c'est avec peine.
Sans vertu, sans renom,
J'ai perdu tout cela
En revenant de Fresne.

D'un air de confiance
Arriva Verthamont[1],
Faisant la révérence
A ce petit poupon.
Et prenant en sa main la bulle enregistrée,
Dit : Malgré ces oisons,
Avec ces messieurs-là,
L'affaire est terminée.

Chambre des vacations établie pendant l'exil du Parlement à Pontoise. « M. d'Armenonville, dit Barbier, s'est fait aimer par ses manières gracieuses ; » mais il remarque que « le public n'était pas content d'être jugé là. » Les juges annonçaient eux-mêmes qu'ils n'entendaient rien à ces affaires.

1. Premier président du Grand Conseil.

Plein d'audace et de zèle,
Prélat contre les lois,
En vrai polichinelle
Parut l'abbé Dubois.
Le bœuf s'épouvanta, l'âne effrayé recule;
Quand il eut dit son nom,
Un chacun s'écria :
C'est du bois; qu'on le brûle!

Tout couvert de reproche,
Le Blanc [1] vint en ce lieu;
D'abord, à son approche,
S'écria l'Enfant Dieu :
Ah! tu me fais horreur! ministre trop inique,
Tu tranches du Caton,
Tu n'es qu'un scélérat
Et la haine publique.

Bonne-maman duchesse
Conduite par Lassay,
Le cœur plein de détresse,
A dit au nouveau-né :

1. Claude Le Blanc (1619-1728), après avoir été successivement conseiller au Parlement de Metz, maître des requêtes, intendant d'Auvergne et conseiller au conseil de guerre, était devenu en 1718 secrétaire d'État de la guerre. C'est lui qui fit graver les lettres de cachet pour la translation du Parlement à Pontoise, par un ouvrier que l'on enferma à la Bastille avec ses outils, pour que le secret fût bien gardé.

Faites revenir Law, ministre du système,
Sans quoi les actions, don, don,
S'en iront de ce pas, la, la
Courir la pretentaine.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1718.

	Pages.
La Banque royale.	1
Un Avis salutaire.	3
Les Remontrances du Parlement	4
La Disgrâce de Noailles.	8
Épigrammes sur Noailles et d'Aguesseau.	11
Le Rêve du Régent.	16
L'Aventure de Quoniam.	17
Menus propos.	24
La Politique du Régent.	26
Conseils au Régent.	28
Le Nouveau Garde des sceaux.	29
La Récompense de d'Argenson.	31
Épigrammes sur d'Argenson.	33
D'Argenson à Paincourt.	37
Le Duc de La Force.	39
Les Nouveaux Maréchaux de France	41
A propos d'un souper chez la duchesse de Berry	43

Pages.

L'Exemple du Régent. 47
La Lettre de l'archevêque de Reims. 49
Les Trois Ministres 53
La Discussion du Parlement 55
Le Prince de Conti 61
L'Ane de la foire 62
Épigrammes diverses. 64
Les Exploits du Parlement 68
Les Pairs de France. 75
Le Duc de Bourbon. 78
Les Mousquetaires. 79
Jansénistes et Molinistes 81
Un Projet nouveau. 82
Le Décret péremptoire. 84
La Nécessité de l'appel. 87
L'Appel du cardinal de Noailles 90
La Colère de Bissy. 99
La Bulle italienne. 100
Le Triomphe de la Constitution. 101
La Naissance d'Arouet. 104
Le Veau à l'octroi. 105
Les Malheurs de la Régence 106

ANNÉE 1719.

Le Joyeux Système 111
Christine de Suède. 115
Dom Raymond. 116
Les Jésuites 117
Le Départ du prince de Conti. 123

Pages.
L'Abbaye de Vénus 127
Épigrammes diverses. 131
Le Mississipi. 132
L'État de la France. 136
Épigrammes sur Law. 138
La Porte murée. 141
L'Agiotage. 144
Les Amis de Law. 147
Les Bienfaits du système. 149
Les Malheurs de la France. 152
Véritable portrait du très fameux seigneur Messire Quincampoix 155

ANNÉE 1720.

Les Bienfaits de Law. 159
Les Méfaits de Law. 160
Momus fabuliste 161
Épigrammes diverses. 164
Épigrammes sur Law. 170
La France abusée. 175
La Chute de Noailles. 177
Dubois archevêque. 179
Chanson bachique. 181
Épître à Baron. 183
Adieux du Parlement. 189
Dialogue sur l'exil du Parlement 192
L'Exil du Parlement 195
Épigrammes sur le Parlement 198
Système et Constitution. 200

Pages.

Portrait du Régent. 203
Portrait du duc de Bourbon. 204
Tocsin 205
Prière à saint Roch. 207
Adieux d'un actionnaire à ses actions. 208
Les Résultats du système. 210
Les Espèces sonnantes. 211
Stances à Law. 213
Le Merle blanc. 215
Le Diable banquier. 218
Le Départ de Law. 221
Épigrammes sur le Régent et Law. 224
Épigrammes sur le système. 230
La Ruine publique. 234
La Confession du Régent. 236
Le Visa. 238
Placet au Régent. 241
La Paix des chiens avec les loups. 246
L'Ambassadeur du sultan. 261
L'Arrivée de l'ambassadeur des Ottomans 263
Pont-Neuf. 267
Noëls de l'année 1720. 273

TABLE DES PORTRAITS

	Pages.
Le Chancelier d'Aguesseau	1
Le Cardinal de Polignac	66
Le Prince de Conti.	122
L'Abbesse de Chelles	128
Jean Law	224

Quantin imprimeur
S. Benoît, 7 à Paris

LE

CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIII^e SIECLE

Comprendra :

I — La Régence, 1715-1723. . . . . 4 vol.

II. — Le Règne de Louis XV (ministère du duc de Bourbon et du cardinal Fleury), 1723-1742. . . . . 4 vol.

III. — Le Règne de Louis XV (M^me de Chateauroux et M^me de Pompadour), 1742-1764. 5 vol.

IV. — Le Règne de Louis XV (M^me du Barry et le Triumvirat) 1764-1774. . . . . 4 vol.

V. — Le Règne de Louis XVI, 1774-1789. 3 vol.

Il paraîtra au moins un vol. tous les deux mois.

Ces vingt volumes seront illustrés chacun de cinq portraits à l'eau forte.

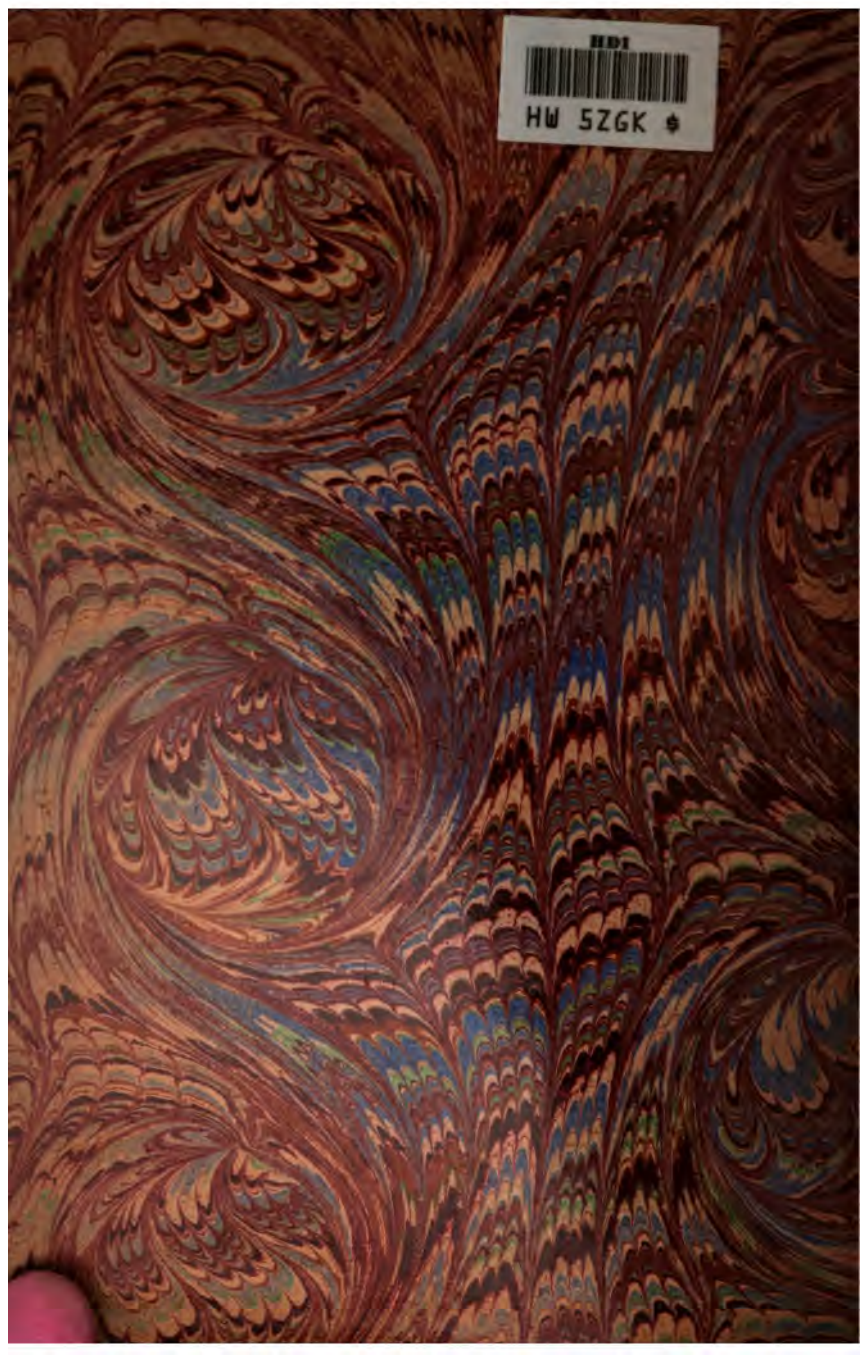
HW 5ZGK

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
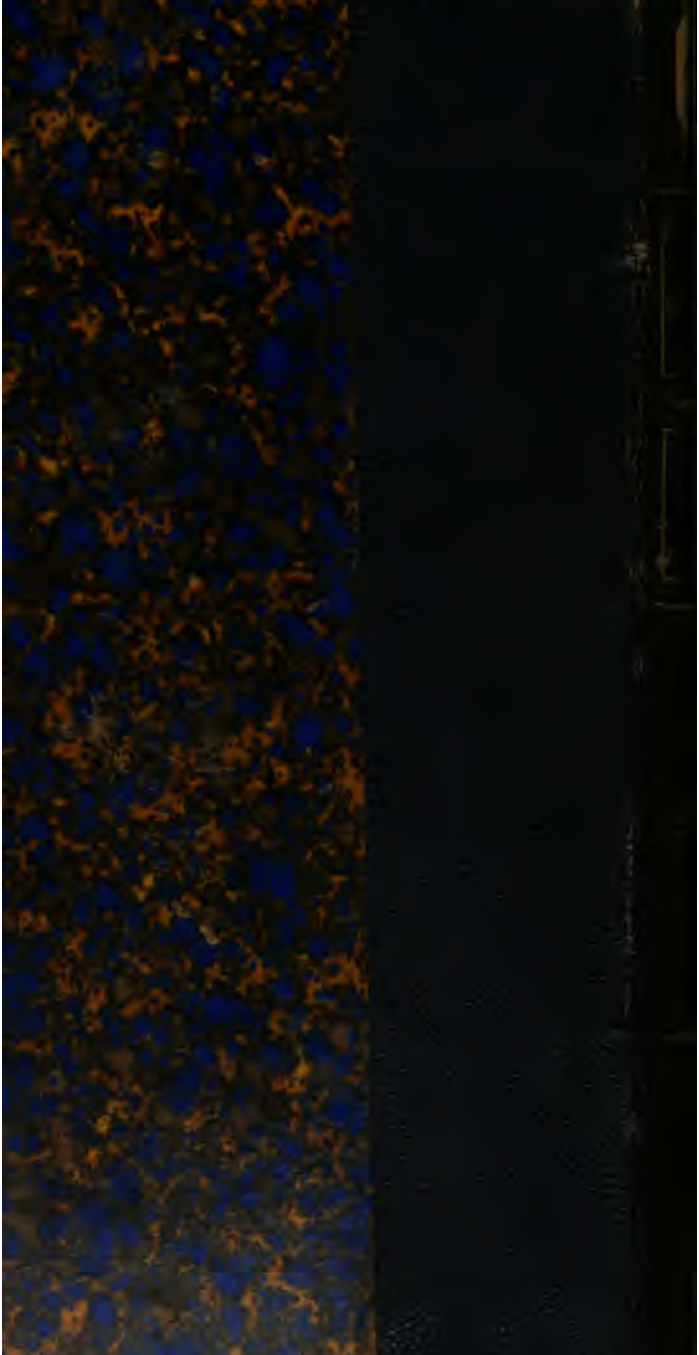
Please return promptly.